

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

PERCEPTIONS DE TRAVAILLEURS SOCIAUX DE LEUR EXPÉRIENCE  
D'INTERVENTION SOCIALE AVEC DES HOMMES AYANT VÉCU UNE  
AGRESSION SEXUELLE DANS L'ENFANCE

MÉMOIRE  
PRÉSENTÉ  
COMME EXIGENCE PARTIELLE  
DE LA MAÎTRISE EN TRAVAIL SOCIAL

PAR  
CAROLINE OUELLETTE

AVRIL 2016

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL  
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.10-2015). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

## REMERCIEMENTS

Tout au long de ce cheminement de mémoire et de sa rédaction, j'ai eu la chance d'être supportée par un bon nombre de personnes sans qui le projet n'aurait probablement jamais abouti. Je tenais donc à manifester ma reconnaissance d'abord et avant tout à ma directrice, Annie Gusew, qui a su, durant des mois, m'indiquer le chemin à suivre, alimenter ma réflexion et me pousser à me dépasser à bien des égards. Annie a cru en ma capacité à compléter ce mémoire avant que je n'y crois moi-même. Merci.

Je trouve aussi important de saluer le groupe de la propédeutique qui est rapidement devenu une famille uqamienne solidaire et des plus stimulantes. Vous avez tous été une grande source de motivation, dans les bons comme dans les moments plus difficiles, principalement toi ma chère Jessica. De plus, je souhaite souligner l'implication des participants aux entretiens. Ces gens ont pris de leur temps personnel pour me rencontrer et s'exprimer sur leur perception de l'intervention avec les hommes ayant vécu un abus sexuel dans l'enfance. Ils ont été inspirants et m'ont confirmé que le sujet de mon mémoire était important. Sans eux, je n'aurais pu mener à bien ce travail. Merci.

Enfin, sur une note plus personnelle, je veux remercier mon entourage pour le soutien, la patience et l'amour reçu. Merci Emmanuelle et Amélie pour m'avoir permis un nombre incalculable de fois de m'exprimer sur mon projet et sur les défis rencontrés. Merci à ma famille d'avoir été les premiers à croire en moi, d'avoir toujours été présents et aimants. Enfin, merci à mon amour de me faire rire chaque jour, de m'avoir inlassablement encouragée, de m'avoir changé les idées lorsque c'était nécessaire et surtout, de faire partie de ma vie. Merci.

## TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS .....	ii
LISTE DES TABLEAUX ET DES SCHÉMAS .....	vi
RÉSUMÉ.....	vii
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE I.....	5
PROBLÉMATIQUE .....	5
1.1 Retard sur les connaissances et les services pour les hommes .....	5
1.2 Absence de consensus quant à une définition de l'agression sexuelle.....	9
1.3 Difficulté à identifier l'ampleur du phénomène .....	10
1.4 Conséquences de l'agression sexuelle .....	12
1.5 Enjeux de la demande d'aide masculine et défis pour l'intervention sociale .	15
1.6 Synthèse .....	23
CHAPITRE II.....	25
CADRE CONCEPTUEL .....	25
2.1 Le constructivisme .....	25
2.2 Les conceptions de la masculinité.....	28
2.3 Un concept central: le <b>genre</b> .....	31
2.4 La socialisation de genre des hommes.....	33
2.5. Les modèles d'intervention avec les hommes .....	35
2.6 Modélisations des connaissances actuelles et du contexte de pratique.....	38
2.7 Objectif général et objectifs spécifiques .....	46
CHAPITRE III .....	48
MÉTHODOLOGIE.....	48
3.1 Type de recherche .....	48
3.2 Participants à la recherche.....	49
3.2.1 Critères de sélection.....	50
3.2.2 Recrutement.....	51

3.2.3	Présentation des participants.....	53
3.3	La méthode et les instruments de collecte de données.....	55
3.4	Méthode d'analyse de données.....	57
3.5	Considérations éthiques .....	58
3.6	Limites de l'étude .....	59
CHAPITRE IV .....		61
DESCRIPTION DES RÉSULTATS.....		61
4.1	Perceptions des participants quant à leurs interventions avec les hommes ...	62
4.1.1	Place de l'intervention avec les hommes en CSSS .....	62
4.1.2	Caractéristiques des usagers masculins .....	64
4.1.3	Développement de la relation et impacts du genre du travailleur social ....	67
4.1.4	Repères méthodologiques généraux .....	70
4.2	Perceptions des participants quant à leurs interventions avec les hommes ayant été victimes d'agression sexuelle dans l'enfance .....	72
4.2.1	Place de l'intervention avec les hommes ayant été victimes d'agression sexuelle dans l'enfance en CSSS.....	72
4.2.2	Profils des hommes ayant été victimes d'agression sexuelle dans l'enfance et conséquences constatées .....	74
4.2.3	Dépistage et dévoilement de l'agression sexuelle.....	76
4.2.4	Référence vers des ressources spécialisées.....	78
4.3	Repères d'intervention des participants avec les hommes ayant été victimes d'agression sexuelle dans l'enfance.....	81
4.3.1	Apport des expériences personnelles.....	81
4.3.2	Savoirs issus de la pratique.....	83
4.3.3	Repères théoriques.....	85
4.3.4	Repères méthodologiques.....	89
4.4	Défis rencontrés lors de l'intervention avec des hommes ayant été victimes d'agression sexuelle dans l'enfance.....	92
4.4.1	Impacts des messages sociaux véhiculés sur les hommes victimes d'agression sexuelle dans l'enfance.....	92

4.4.2 Influence de la mission, du mandat, des services du CSSS et des fonctions du travailleur social.....	94
4.4.3 Recevoir un dévoilement et explorer ses conséquences actuelles .....	97
4.4.4 Défis éthiques .....	101
4.5 Pistes pour enrichir l'intervention avec les hommes ayant été victimes d'agression sexuelle dans l'enfance.....	102
4.5.1 Suggestions aux plans social et organisationnel .....	102
4.5.2 Suggestions relatives à l'intervention.....	105
CHAPITRE V .....	108
ANALYSE ET DISCUSSION DES RÉSULTATS .....	108
5.1 Conceptions de l'intervention avec des hommes ayant été victimes d'agression sexuelle dans l'enfance.....	108
5.2 Défis, repères et pistes pour enrichir l'intervention .....	115
5.2.1 Défis rencontrés dans l'intervention.....	116
5.2.2 Repères d'intervention des participants .....	119
5.2.3 Pistes pour enrichir l'intervention avec ces usagers.....	122
5.3 Réflexion éthique .....	126
CONCLUSION .....	130
ANNEXE A .....	133
GRILLE D'ENTRETIEN.....	133
ANNEXE B.....	136
GRILLE DE CODIFICATION.....	136
RÉFÉRENCES.....	139

## LISTE DES TABLEAUX ET DES SCHÉMAS

Tableaux	Page
2.1 Défis et pistes d'intervention avec les hommes ayant été victimes d'agression sexuelle dans l'enfance	42
3.1 Profil sociodémographique des participants	55
5.1 Défis et pistes d'intervention avec des hommes ayant été victimes d'agression sexuelle dans l'enfance	126

  

Schéma	Page
2.2 Contexte de pratique et éléments utiles à l'intervention avec les hommes ayant été victimes d'agression sexuelle dans l'enfance	46

## RÉSUMÉ

Cette recherche qualitative et exploratoire s'intéresse à la perception de travailleurs sociaux œuvrant en milieu institutionnel, principalement en CSSS, quant à leur expérience d'intervention avec des hommes ayant vécu une agression sexuelle dans l'enfance. Six entretiens semi-directifs ont permis de documenter leur conception de l'intervention avec ces usagers, les défis qu'ils rencontrent, les repères d'intervention qu'ils utilisent en plus d'identifier des pistes pour améliorer les services offerts à ces usagers masculins. Dans un contexte où l'abus sexuel au masculin est rarement abordé et qu'il fait encore l'objet de nombreux tabous sociaux (Rondeau, 2004), cette recherche permet de bonifier les connaissances sur le sujet. Les concepts de genre, de masculinité et de socialisation de genre sont définis et mis à contribution puisqu'ils permettent une analyse constructiviste de la situation. Il a été possible de constater une grande sensibilité professionnelle provenant des travailleurs sociaux à l'endroit des hommes dévoilant un abus sexuel dans l'enfance. Le genre des participants et l'impact de ce dernier sur l'intervention a été discuté et a révélé des constats forts intéressants. On se doit aussi de souligner une certaine dissonance entre les directives institutionnelles qui prônent la référence de ces usagers vers des ressources externes spécialisées versus les choix cliniques que font ou que souhaiteraient faire plusieurs participants. En dépit de l'absence de formation sur le sujet, nous retenons comme conclusion que les participants possèdent de nombreux référents méthodologiques pour effectuer leurs interventions, ce qui enrichit certainement les connaissances actuelles sur l'intervention des travailleurs sociaux avec les hommes ayant été victimes d'abus sexuel dans l'enfance.

**MOTS-CLÉS:** Hommes, victimes, agression sexuelle, travailleur social, intervention, genre, masculinité.

## INTRODUCTION

Prendre la décision d'entamer la maîtrise en travail social fût assurément l'étape la plus simple et rapide du processus. S'en est suivi une longue réflexion visant à choisir un sujet passionnant, un sujet innovant d'une ampleur réaliste dans le cadre d'un mémoire. Ayant des expériences de travail majoritairement auprès des femmes, j'ai développé une curiosité pour l'intervention avec les hommes. Souhaitant mettre à contribution les connaissances acquises lors de ma formation en sexologie et celles de mon emploi actuel avec les victimes d'actes criminels, j'ai donc fait le choix d'explorer l'intervention avec les hommes ayant été victimes d'agression sexuelle dans leur enfance.

Au cours des lectures et me laissant guider par ma curiosité, j'ai constaté de nombreux faits dignes d'intérêt. Tout d'abord, bien qu'il y ait une sensibilisation accrue quant aux victimes d'agression sexuelle depuis les années 70 (Friedman, 1994), on constate que le tabou concernant les victimes de sexe masculin demeure présent (Dorais, 1997; Villeneuve-Cyr, 2012). On en sait encore trop peu sur la prévention et sur la façon de venir en aide à ces garçons victimes d'abus sexuels qui sont maintenant devenus adultes (Rondeau, 2004). Les auteurs ne s'entendent d'ailleurs pas sur l'ampleur du phénomène. Cela étant dit, qu'il y ait un ratio d'un garçon pour 2 filles victimes (Tourigny et Baril, 2011; Dorais, 1997) ou plutôt d'un garçon pour 3,6 filles victimes, nous savons que le problème est existant, important et qu'il occasionne des conséquences dramatiques pour le garçon ayant été agressé, mais aussi pour l'homme en devenir. Pourtant, ces usagers et même les hommes en général effectuent plus rarement des demandes d'aide (Deslauriers *et al.*, 2010). Lorsqu'ils le font, ils sont confrontés à un système de services sociaux parfois mal adapté à leur réalité et à leurs besoins (Dulac, 2001; Deslauriers *et al.*, 2010).

Ce mémoire s'est donc inscrit dans l'optique de découvrir la réalité professionnelle de travailleurs sociaux œuvrant au sein de services sociaux publics et qui peuvent être occasionnellement amenés à recevoir et à intervenir avec ces usagers masculins. Nous avons donc identifié comme question de recherche: Quelles sont les perceptions des travailleurs sociaux du réseau public quant à leurs expériences d'intervention sociale avec des hommes ayant été victimes d'agression sexuelle dans leur enfance?

Que pense et fait un travailleur social en CSSS lorsque l'un de ses usagers masculins lui dévoile avoir été agressé sexuellement dans l'enfance? À quoi peut-il se référer pour orienter son intervention? Qu'est-ce qui lui semble complexe ou au contraire, un incontournable? Comment les contextes social et organisationnel dans lesquels il évolue lui facilitent ou au contraire, lui complexifient la tâche. Bref, nous en savons très peu sur la relation d'intervention qui se crée entre ces deux groupes d'individus qui sont pourtant parfois appelés à cheminer conjointement. Puisse cette recherche enrichir notre réflexion sur la pratique des travailleurs sociaux qui sont amenés, durant leur parcours professionnel, à croiser toutes sortes de clientèles, dont des hommes ayant été victimes d'agression sexuelle dans l'enfance. Une présentation et une analyse de leurs idées, leurs expériences et leurs réflexions sauront certainement mettre en lumière la nécessité de s'attarder à la souffrance de ces hommes qui sont père, conjoint, fils, frère, oncle, grand-père, cousin et ami.

Divisé en cinq chapitres, ce mémoire comprend en premier lieu la problématique qui traite d'éléments tels que du retard au plan des connaissances et des services pour les hommes, l'absence de consensus quant à la définition de l'agression sexuelle, la difficulté quant à l'identification de l'ampleur du phénomène, les conséquences liées à l'agression sexuelle et finalement, les enjeux de la demande d'aide des hommes et les défis liés à l'intervention avec eux. En deuxième lieu, l'élaboration de cette

problématique aura permis de cibler les concepts de masculinité, de genre et de socialisation de genre des hommes qui sont cernés lors de l'élaboration du cadre conceptuel. Il s'agit du sujet du deuxième chapitre, qui se veut dans la lignée du constructivisme. On y retrouve des modèles d'intervention avec les hommes déjà développés par les auteurs, mais aussi de nouveaux éléments plus spécifiques à l'agression sexuelle au masculin dans l'enfance et issus de la problématique. On y illustre aussi comment l'intervention des travailleurs sociaux est teintée de leur vécu ainsi que de leur socialisation de genre. Ces éléments sont évidemment en lien direct avec la question de recherche. En troisième lieu, le chapitre trois sur la méthodologie permettra pour sa part d'expliquer pourquoi la recherche qualitative est exploratoire, comment les travailleurs sociaux ciblés par l'étude ont été recrutés et sélectionnés et quelles sont leurs caractéristiques. La méthodologie de collecte de données, la méthode d'analyse de données, les considérations éthiques ainsi que les limites seront présentées. En quatrième lieu, on retrouve les résultats des entretiens effectués avec six travailleurs sociaux lors desquels ils ont pu exprimer leur point de vue sur leur intervention avec des hommes ayant été victimes d'agression sexuelle dans l'enfance. Finalement, en cinquième lieu, seront présentées l'analyse et la discussion des résultats permettant de faire le pont avec nos objectifs de recherche.

L'extrait d'une recherche sur l'adéquation entre les services psychosociaux offerts aux hommes montréalais versus leurs besoins illustre bien la pertinence de notre démarche (Lajeunesse *et al.* 2013):

Jusqu'à aujourd'hui, aucune étude ne nous permet de savoir si les services offerts dans la région de Montréal sont adaptés aux hommes et répondent convenablement à leurs besoins psychosociaux. Nous ignorons les défis auxquels sont confrontés les ressources montréalaises dans leur intervention auprès des hommes et si elles identifient des améliorations possibles à leurs pratiques. Ces informations seraient pourtant cruciales afin de cibler les priorités de l'*Action régionale en santé et bien-être des hommes*.

Démystifier l'expérience d'intervention des travailleurs sociaux réalisée avec des hommes ayant vécu une agression sexuelle dans l'enfance est sans aucun doute digne d'intérêt. Comprendre les défis rencontrés dans leur pratique, mais également les repères d'intervention dont ils font usage permet d'explorer cette pratique en travail social en plus de contribuer à enrichir l'intervention avec les hommes ayant été victimes d'abus sexuel dans l'enfance.

## CHAPITRE I PROBLÉMATIQUE

Un bref historique sera présenté et permettra de comprendre l'évolution de l'intérêt social et de la recherche pour les personnes victimes d'agression sexuelle. Cela mettra en lumière le retard que le Québec a accumulé au niveau du développement des connaissances et des services qui sont offerts aux hommes ayant été victime d'un tel type d'abus durant leur enfance<sup>1</sup>. Suite à cela, le problème central de cette recherche, l'agression sexuelle, sera définie et cela, en dépit de l'absence d'un consensus quant à une définition. Les impacts de l'utilisation de différents termes dans le milieu scientifique seront d'ailleurs soulevés. Ensuite, un portrait de l'agression sexuelle en général et spécifiquement chez les garçons au Québec sera dressé afin d'en illustrer la prévalence, le dévoilement, l'incidence puis ses conséquences générales. Une fois ces éléments qui permettent une meilleure compréhension du problème présentés, les spécificités et nombreux enjeux de la demande d'aide au masculin seront abordés. Enfin, cela mènera nécessairement à l'ampleur et l'importance des défis que rencontrent les professionnels intervenant avec des hommes victimes d'agression sexuelle dans l'enfance.

### 1.1 Retard sur les connaissances et les services pour les hommes

L'intérêt des instances décisionnelles, des professionnels et du public à l'endroit des abus sexuels est relativement nouveau. C'est au début des années soixante-dix que les chercheurs ont commencé à avoir pour sujet d'étude la violence sexuelle commise à l'endroit des enfants (Friedman, 1994). Cet intérêt n'était pas étranger au mouvement

---

<sup>1</sup> Le terme enfance réfère au groupe d'âge 0-17 ans tel qu'utilisé dans Hébert, M., Cyr, M., Tourigny, M. (2011). *L'agression sexuelle envers les enfants. Tome I*. Québec. Presses de l'Université du Québec.

féministe de l'époque qui était en plein essor et qui a été porteur d'un nouveau savoir riche quant aux réalités des femmes et aux rapports sociaux entre les sexes (Dorval *et al.*, 1978).

Dans la décennie qui a suivi, la sensibilisation s'est étendue à la violence sexuelle vécue par les femmes et une prise de conscience a été effectuée quant aux nombreuses conséquences physiques, psychologiques, relationnelles et sociales qui découlent de celle-ci (Dumont *et al.*, 1992). De fil en aiguille, les chercheurs ont fait émerger des connaissances sur le sujet et les intervenants sociaux ont pu développer des pratiques d'intervention adaptées aux besoins des femmes et des enfants victimes de sévices sexuels. En 2001, le gouvernement du Québec a d'ailleurs publié un plan d'action impliquant neuf de ses ministères qui visait à réduire l'incidence, à augmenter les dénonciations, à améliorer les services d'aide offerts aux victimes d'agression sexuelle et à optimiser l'encadrement des agresseurs dans la province (MELS, 2014). Aujourd'hui, il est reconnu que l'agression sexuelle perpétrée contre des enfants et des femmes est un problème de santé publique parmi les plus sérieux (Pereda *et al.*, 2009).

Mais qu'en est-il des connaissances sur l'agression sexuelle au masculin et de l'aide pouvant être prodiguée aux hommes ayant été victimes d'abus sexuel dans leur enfance? À de nombreux niveaux, nous accusons un retard plus qu'important quant aux connaissances et services offerts aux victimes masculines (Mathews, 1996). Les victimes de sexe masculin sont parfois négligées par les chercheurs, mais aussi par les responsables des services d'aide (Godbout *et al.*, 2007). Dans les faits, il y a une nécessité de réaliser des recherches sur les causes, la prévention ainsi que des solutions concrètes et rapidement actualisables pour garantir un plus grand accès aux soins (Rondeau, 2004). Il est possible d'expliquer en partie le retard cumulé au plan des connaissances par le fait que les statistiques identifient les filles et les femmes comme étant très majoritairement les victimes d'agressions sexuelles et les hommes comme

étant les agresseurs. Cette réalité est illustrée par les statistiques du ministère de la sécurité publique (2013) qui a annoncé qu'en 2012, 83% des victimes ayant déclaré une agression à caractère sexuel à une autorité policière étaient de sexe féminin.

Le retard peut aussi être attribuable à la socialisation masculine qui, en tant que processus d'assimilation des normes et des symboles de la masculinité dans notre culture actuelle (Roy, 2008), rend complexe la reconnaissance de l'homme en tant que victime. Ce dernier élément est important puisqu'il met en lumière que l'abus sexuel au masculin crée une tension chez la victime quant à ses rôles sociaux en tant que garçons, qu'adolescent ou qu'homme (Bernier, 2005). Enfin, puisque nos statistiques officielles sur la victimologie reposent sur les signalements effectués aux autorités publiques, il en ressort que les victimes masculines sont moins nombreuses à déclarer les événements et à demander de l'aide, ce qui vient certainement biaiser la prévalence (Dorais, 1997; Mathews, 1996).

Lorsqu'un homme a été victime d'agression sexuelle dans l'enfance et qu'il surmonte l'incompatibilité entre les stéréotypes masculins et la demande d'aide, on pourrait croire que les approches utilisées avec des victimes féminines seraient tout à fait valables pour lui aussi. Dans les faits, l'intervention avec ces personnes est complexe et possède des spécificités quant au genre qui nécessitent une aide dynamique, évolutionniste et inclusive de leur vécu (Dulac, 1999). Les modèles d'intervention en victimologie sont encore aujourd'hui principalement adaptés à une clientèle féminine, peu adéquats pour une clientèle masculine et encore moins pour des hommes dits plus traditionnels (Tremblay et l'Heureux, 2005; Mathews, 1996). Puisque les ressources spécialisées d'aide aux hommes victimes d'abus sexuel dans l'enfance sont rarissimes (Rondeau, 2004), que ce problème est souvent accompagné de difficultés concomitantes pour lesquelles il est parfois plus simple de formuler une demande d'aide (Dorais, 1997) et que, dans notre société, la porte d'entrée vers des services psychosociaux est

fréquemment celle des CSSS, on peut penser qu'une bonne proportion des demandes d'aide de ces hommes sont effectuées dans ces centres de services. Lorsqu'il est question de difficultés au plan de la santé, Lajeunesse et al. (2013) nous apprennent que les hommes représentent 35% des usagers qui consultent au volet santé mentale adulte dans les CLSC de Montréal. Ils nous révèlent aussi que le genre semble avoir une incidence sur les services prodigués. Ils nous renvoient enfin aux résultats de l'étude de Roberge et Danvoye (2010) sur la santé mentale des Montréalais:

Une étude indépendante portant sur 41 375 Montréalais ayant reçu un nouveau diagnostic de dépression parvient au même constat: les hommes sont moins susceptibles d'obtenir un suivi médical, d'obtenir une continuité de suivi avec leur dispensateur de soins, d'avoir un suivi rapide et un nombre de contacts optimal que les femmes. Lajeunesse et al (2013, p.13).

Il semble donc qu'une bonne proportion d'hommes utilise les services en santé mentale, puisqu'ils représentent près d'un tiers des demandes. Plusieurs écrits soulignent pourtant la difficulté des ressources d'aide à s'adapter aux réalités masculines en raison d'une approche qui semble principalement s'adresser aux femmes (Dulac, 2001; Deslauriers *et al.*, 2010). Le gouvernement du Québec s'est bel et bien penché sur la question des besoins et de la santé des hommes en initiant des travaux sur le sujet. Cela a permis une consolidation théorique dans les années 2005-2006. L'intérêt de recherche sur les hommes et la masculinité s'est bel et bien développé (Lindsay et Dufault, 2007), mais qu'en est-il de la réalité du terrain? Le théorique a-t-il rejoint la pratique? Sur dix répondants de CSSS dans l'étude de Lajeunesse et al. (2013), seulement deux ont mentionné offrir des services s'adressant aux pères. À l'exception de ceux-ci, aucun service ne serait adapté spécifiquement aux hommes et à leurs besoins. De plus, six d'entre eux mentionnent ne pas faire d'efforts particuliers pour chercher à joindre la clientèle masculine. Cela s'expliquerait par le fait que les services sont dictés par l'établissement et non pas par le sexe de l'utilisateur. Aussi, leur surcharge de travail ne

permettrait pas de telles démarches. Enfin, certains peuvent parfois éprouver des malaises au contact d'usagers masculins. Ainsi, il nous semble pertinent de nous pencher sur la réalité concrète de travailleurs sociaux de première ligne qui, sans en avoir développé une spécialité, œuvrent parfois avec des hommes ayant été victimes d'agression sexuelle dans l'enfance pour en découvrir les tenants et aboutissants.

## 1.2 Absence de consensus quant à une définition de l'agression sexuelle

L'agression sexuelle est définie par le ministère de la sécurité publique (2013) comme :

[l']emploi de la force, directement ou indirectement, contre une personne sans son consentement, dans des circonstances de nature sexuelle, de manière à porter préjudice à son intégrité sexuelle. Les autres infractions d'ordre sexuel regroupent notamment les cas de violence sexuelle envers les moins de 18 ans: contacts sexuels ou incitation à des contacts sexuels avec un enfant de moins de 16 ans, exploitation sexuelle d'un jeune de 16 ou 17 ans, inceste, relations sexuelles anales non consentantes ou entre personnes de moins de 18 ans, bestialité et, depuis 2008, corruption d'enfant, leurre d'un enfant de moins de 18 ans au moyen d'un ordinateur ainsi que voyeurisme.

Ainsi, tout ce qui concerne la violence sexuelle à l'endroit des enfants est plutôt catégorisé sous le titre d'infractions d'ordre sexuel. Bien que le Code Criminel soit clair à ce sujet dans ses alinéas (Mathews, 1996), le Ministère de la santé (2006), de son côté, parle plutôt d'abus sexuels à l'égard des enfants:

Lorsqu'un adulte ou un jeune exploite un enfant à des fins sexuelles. Un tel acte, qui constitue un abus de confiance et de pouvoir, est souvent accompagné d'autres formes de mauvais traitements. L'abus sexuel à l'égard des enfants revêt de nombreuses formes et va de l'exhibitionnisme aux rapports sexuels.

Au plan de la sémantique, le terme abus sexuel est généralement utilisé pour traduire *sexual abuse*, ce qui peut poser problème. En effet, en français, le terme abus réfère à un usage excessif, alors qu'en anglais, il sous-entend une maltraitance ou une violence plus explicite (Sevène, 2004). Le terme français nous apparaît alors un peu moins approprié. Cela étant dit, on ne peut pas toujours échapper à cette traduction et il n'existe aucun consensus quant à la définition de l'abus sexuel au sein de la communauté scientifique (Ministère de la santé, 2006). Il nous apparaît alors adéquat d'utiliser ce terme, tout comme celui d'agression sexuelle. Nous les utiliserons tous deux comme des synonymes puisqu'ils nous semblent faire un juste pont entre les termes juridiques et les termes plus couramment utilisés dans le langage commun. Une dernière clarification s'avère nécessaire lorsque nous faisons référence à l'abus sexuel dans l'enfance: le terme enfance désigne une personne âgée de moins de 18 ans au moment de l'abus, alors que l'homme ayant été victime dans l'enfance réfère à la personne qui a maintenant dépassé l'âge de la majorité.

### 1.3 Difficulté à identifier l'ampleur du phénomène

Si l'on se réfère aux statistiques sur les infractions sexuelles du Ministère de la sécurité publique du Québec pour l'année 2012 (2013), 64,3% des victimes ayant fait l'objet d'un dévoilement aux autorités sont des mineurs. Ainsi, les enfants sont encore aujourd'hui une population grandement à risque d'abus sexuel. Pour apporter une spécificité de genre, 78% des 3227 infractions à caractère sexuel signalées chez des mineurs en 2012 au Québec concernaient des filles versus 22%, des garçons. Cela étant dit, l'ampleur du problème est assurément plus complexe à déterminer. Au Québec, la question de l'abus sexuel au masculin est un problème social en émergence ce qui laisse croire que l'on ne peut encore réalistement évaluer l'ampleur de la situation (St-Jean, 2005). Tel que mentionné précédemment, qui dit nouveau champ de recherche peut

également vouloir dire manque de précision dans la façon de cerner le concept principal soit celui de l'agression sexuelle. Cela a pour résultat que plus la définition utilisée est vaste et inclusive, plus la prévalence des abus sexuels est élevée, du moins en ce qui concerne les abus sexuels à l'endroit des filles (Ministère de la santé, 2006).

Un autre élément non négligeable qui rend complexe l'établissement d'une prévalence représentative de la réalité est la divulgation de l'agression. Les abus sexuels sont parmi les crimes les moins susceptibles d'être signalés aux autorités et les recherches portant sur l'incidence se basent, pour la majorité, sur les cas ayant été signalés. Selon l'enquête sociale générale canadienne de 2009, seulement une victime sur dix dévoilerait une agression sexuelle aux autorités concernées (Ministère de la sécurité publique, 2013). On croit que seulement 30% des enfants victimes d'agression sexuelle en parleraient durant leur enfance et ce, pour divers motifs (Ministère de la santé, 2006). La recherche d'Hershkowitz et al. (2007) nous apprend que le dévoilement d'un abus sexuel par un enfant prend généralement plus de temps pour trois raisons. Il serait plus difficile de dévoiler lorsque l'agression sexuelle a été perpétrée par un membre de la famille, lorsque l'agression sexuelle est considérée comme plus sévère (attouchements sous les vêtements, pénétration, etc.) ou encore, lorsque les agressions ont un caractère répétitif dans le temps. Ces facteurs contribuent à générer de la détresse chez l'enfant qui craindrait que ses parents soient honteux s'ils apprenaient l'agression. Selon Valente (2005), cette honte est souvent vécue par la victime masculine elle-même qui peut avoir l'impression d'avoir été sélectionnée par son agresseur pour ses caractéristiques personnelles: pas suffisamment masculin, trop vulnérable ou encore, inadéquat comme garçon. Le silence devient alors une façon pour l'enfant, l'adolescent et même l'homme adulte de se prémunir du stigma et du rejet (Holmes et Slap, 1998).

Si on aborde la question sous l'angle du genre, la recension des écrits de Tourigny et Baril (2011) effectuée à partir d'études nord-américaines, on apprend que 10% des

hommes et 20% des femmes auraient été victimes d'agression sexuelle durant l'enfance. Pour ce qui est des statistiques du Ministère de la sécurité publique du Québec (2013), elles nous permettent d'estimer qu'il y aurait un garçon victime d'agression sexuelle pour 3,6 filles. Ce ratio est cependant remis en question par plusieurs auteurs qui avancent que les garçons seraient plus réticents que les filles à dévoiler les abus vécus en raison des normes de genre (Godbout *et al.*, 2007; St-Jean, 2005; Tardif *et al.*, 2005; Villeneuve Cyr, 2012). Dorais (1997) avance même qu'en réalité, il y aurait 1 garçon victime pour 2 filles. En bref, bien qu'il soit impossible de mesurer avec certitude le nombre d'hommes ayant été victimes d'agression sexuelle dans leur enfance, il est indéniable que la problématique est bien réelle, que la proportion de population touchée est tout de même considérable et qu'elle nécessite notre intérêt.

#### 1.4 Conséquences de l'agression sexuelle

Évidemment, qu'il soit déclaré ou non aux autorités policières ou encore à la DPJ, un abus sexuel a des impacts majeurs sur les victimes dont des difficultés aux niveaux affectif, social et cognitif (Villeneuve Cyr, 2012). Bien qu'il nous soit encore impossible d'énumérer une liste complète des symptômes présents chez tous les enfants victimes d'abus sexuels en raison de l'infinie complexité du sujet (Hébert, 2011), un bref résumé peut être fait. Des mécanismes d'adaptation sont fréquemment développés pour survivre à l'agression sexuelle et pour répondre à cette impression d'avoir été brisé ou de ne plus avoir de valeur. On peut alors noter chez l'enfant de la dissociation, le recours à un monde imaginaire, de la rage ou de l'extrême passivité relationnelle ainsi que de la violence tournée contre soi telle que de l'automutilation (Valente, 1992; Wolfe, 2007; Maniglio, 2009). Leur développement est nécessairement affecté puisque les enfants se sentent généralement trahis, stigmatisés, impuissants et sans ressource face à l'agression sexuelle. De là peuvent découler des émotions telles que l'anxiété, la

peur, la dépression, la colère ainsi que la culpabilité (Fischer et McDonald, 1998; Maniglio, 2009).

Peu d'auteurs distinguent les conséquences vécues chez l'enfant en fonction de son stade de développement au moment de l'agression sexuelle. Pourtant, il est indéniable que les manifestations d'un tel abus sont influencées par cette variable. Wolfe (2007) affirme que lorsqu'il y a agression sexuelle, les symptômes dissociatifs prennent généralement racine dans la petite enfance en raison de l'extrême vulnérabilité des jeunes enfants. Néanmoins, cela est une caractéristique de l'état de stress post-traumatique qui est plus fréquemment diagnostiquée durant l'adolescence. Il nomme également que les victimes peuvent avoir des comportements sexuels problématiques. Chez les jeunes de moins de 12 ans, il peut y avoir des connaissances ainsi qu'un intérêt pour la sexualité qui ne correspond pas à leur stade de développement. Les victimes âgées de plus de 13 ans peuvent, pour leur part, démontrer un intérêt excessif pour la sexualité et adopter des comportements sexuels à risque (Maniglio, 2009). Les écrits nous permettent donc de distinguer les réactions possibles chez l'enfant et chez l'adolescent ayant été victime d'agression sexuelle. Toutefois, peu d'informations ont été trouvées quant aux différences qui peuvent exister chez un adolescent qui aurait été abusé dans l'enfance versus chez celui qui aurait été agressé durant l'adolescence.

Dans l'écrit d'Hébert (2011), deux portraits sont dressés: celui des symptômes vécus par les enfants d'âge préscolaire et celui des symptômes vécus par les adolescentes. Il distingue donc l'enfance de l'adolescence sans toutefois considérer les adolescents comme pouvant être des victimes d'agression sexuelle. Selon leur recension des écrits, rien ne permettrait de statuer avec certitude les spécificités de l'agression sexuelle chez les garçons. Ce qui est toutefois indéniable, en dépit du mythe socialement véhiculé, c'est qu'une agression sexuelle commise à l'endroit d'un garçon n'est pas moins dommageable sous prétexte qu'il en est moins affecté qu'un enfant de sexe féminin

(Villeneuve Cyr, 2012). Au contraire, certaines études avancent que les mineurs de sexe masculin vivraient de façon générale des abus sexuels plus envahissants qui comporteraient une plus grande variété d'actes à caractère sexuel et qui seraient posés par un nombre plus important d'agresseurs que chez leur homologue de sexe féminin (Godbout *et al.*, 2007). Mathews (1996) avance même qu'en raison des normes liées au genre, un garçon doit avoir été abusé de façon plus importante et flagrante afin d'être considéré comme victime. Ce serait principalement le cas lorsque la victime est un garçon et que l'agresseur est une femme.

En regard de ces affirmations, et en référence à d'autres auteurs, il apparaît nécessaire de demeurer vigilant quant aux spécificités de l'abus sexuel au masculin et à ses impacts. Autrement, ses particularités risquent d'être masquées ou confondues avec celles associées à l'agression sexuelle chez la femme. (Tardif *et al.*, 2005). En effet, en plus des impacts liés directement à l'abus, les victimes masculines font face à trois stigmas en raison des normes de la masculinité: celui de la vulnérabilité masculine, celui de l'homosexualité ainsi que celui des relations sexuelles impliquant des mineurs pouvant être vues comme une initiation à la sexualité (Dorais, 1997; Villeneuve Cyr, 2012). Ces défis supplémentaires liés à l'abus sexuel sont porteurs de honte, de culpabilité et les repères normatifs sont alors brouillés puisque la masculinité telle que décrite par Courtenay (2000) est opposée à la vulnérabilité et au besoin d'aide. Leur identité personnelle, sexuelle ou de genre, leur orientation sexuelle ainsi que leurs habiletés relationnelles auront de fortes probabilités d'être négativement affectées.

Plusieurs hommes développeront aussi des difficultés concomitantes telles que des idées suicidaires, de l'abus de substances psychotropes, des comportements obsessionnels-compulsifs ou encore criminels. (Bernier, 2005; Holmes et Slap, 1998; Maniglio, 2009). Les hommes, contrairement aux femmes qui internalisent généralement leur détresse, auraient plutôt tendance à externaliser leur souffrance. Plutôt que de retourner

cette dernière contre eux-mêmes, ils l'expriment sous forme d'agressivité à l'endroit d'autrui (Godbout *et al.*, 2007). Bref, en raison de tout ce qui est exposé précédemment, il est probable qu'un homme victime d'agression sexuelle dans l'enfance nécessite, à un moment ou à un autre de sa vie, un support professionnel pour surmonter les conséquences de l'abus.

### 1.5 Enjeux de la demande d'aide masculine et défis pour l'intervention sociale

Brooks (1998) avance qu'en dépit des nombreux changements au plan des rôles sexuels féminins et masculins qui ont eu lieu dans les dernières décennies, l'homme doit encore démontrer sa masculinité en rejetant des comportements associés à la gente féminine. Les nouvelles attentes sociales à leur endroit ne seraient pas nécessairement compatibles avec cette réalité. On peut donc croire qu'un écart entre ce qu'ils sont et ce qu'ils devraient être peut créer des conflits de rôles (Roy *et al.*, 2009). Ces tensions sont plus que probables puisque l'on reconnaît maintenant qu'il y a une multitude de masculinités, une panoplie de façons d'être un homme (Blais et Bédard, 2010). D'ailleurs, selon Butler (1990), la masculinité serait un construit social qui prendrait la forme que les hommes lui donnent. Malgré les multiples possibilités, le type de masculinité dite traditionnelle serait encore perçu comme étant prédominant au Québec. Ces hommes traditionnels adhèrent ou sont influencés par des contraintes de genre et par des normes associées à la masculinité (Dulac, 1999). Interprétées de manières rigides, ces normes peuvent être limitatives pour les hommes qu'elles influencent, entre autres dans un processus de demande d'aide (Deslauriers *et al.*, 2010).

En 2004, Gilles Rondeau a signé le rapport du comité de travail en matière de prévention et d'aide aux hommes intitulé: *Les hommes: s'ouvrir à leurs réalités et*

*répondre à leurs besoins.* Dans ce rapport, on souligne que les exigences de la masculinité sont contradictoires avec celles de la demande d'aide et que les hommes pourraient voir plus positivement le recours à la thérapie si l'on comprenait mieux leurs modes d'expression. Selon Dulac (1999), la demande d'aide ainsi que le processus d'intervention impliquent actuellement pour les hommes de sacrifier une partie de leur masculinité au profit de leur bien-être personnel. Voici un tableau créé par Brooks (1998), traduit par Dulac et Groulx (1999), qui illustre bien ce propos par la comparaison entre les exigences de l'aide thérapeutique en général et celles de la masculinité:

<b>Exigences de la thérapie</b>	<b>Exigences de la masculinité</b>
Dévoiler sa vie privée	Cacher sa vie privée
Renoncer au contrôle	Maintenir le contrôle
Intimité non sexuelle	Sexualiser l'intimité
Montrer ses faiblesses	Montrer sa force
Expérimenter la honte	Exprimer sa fierté
Être vulnérable	Être invincible
Chercher de l'aide	Être indépendant
Exprimer ses émotions	Être stoïque
Être introspectif	Agir-faire
S'attaquer aux conflits	Éviter les conflits
Confronter sa douleur, sa souffrance	Nier sa douleur, sa souffrance
Reconnaître ses échecs	Persister indéfiniment
Admettre son ignorance	Feindre l'omniscience

Ce tableau vient mettre en évidence que l'on ne peut avoir les mêmes attentes et répondre à une demande d'aide provenant d'un homme de la même façon que l'on répond à une demande provenant d'une femme. Certaines caractéristiques personnelles, dont le sexe, ne peuvent être négligées en intervention en raison de leur caractère hautement spécifique. La notion de genre n'est pas neutre de par l'impact de la socialisation des individus sur leurs comportements et cela touche autant les usagers que les travailleurs sociaux. Pour cette raison, plusieurs auteurs invitent les professionnels à remettre en question leurs présupposés et à comprendre leur influence

afin d'améliorer la qualité des services offerts aux hommes en difficulté (Dulac, 1999; Bernier, 2005; Bernard, 2010).

Dans le rapport Rondeau (2004), l'expertise des intervenants du réseau de santé et des services sociaux a été mise à contribution afin d'identifier les difficultés relatives à l'intervention avec les hommes qui se résument: 1) aux problèmes des hommes à demander de l'aide et à se confier, 2) au manque de ressources spécialisées, 3) aux complications liées à une demande faite en situation de crise, 4) aux pathologies concomitantes et 5) aux préjugés pouvant générer des services inadéquats. Ainsi, en premier lieu, il est dit que les hommes sont moins préoccupés par leur santé et qu'ils se sentent mal à l'aise d'aller chercher de l'aide en plus de ne pas savoir où l'obtenir. Souvent, ils attendent plus longtemps avant de la demander; ils le font soit parce que le corps lâche, parce qu'ils se retrouvent en crise ou parce que leur entourage fait des pressions (Lindsay et Dufault, 2007). Cela représente un défi important pour les professionnels puisqu'il est vrai de dire qu'une majorité d'hommes, en raison des stéréotypes masculins véhiculés par la société, n'ont pas développé l'habileté d'exprimer avec aisance leurs émotions ni celle de demander de l'aide formelle lorsqu'ils en ont besoin (St-Jean, 2005).

En premier lieu, l'intervention sociale semble encore aujourd'hui plus adaptée à la gente féminine qui présente généralement le désir ainsi que la capacité à verbaliser ouvertement sa souffrance (Roy *et al.*, 2009). Les hommes, pour leur part, auraient moins l'habitude de se centrer sur leurs émotions puisqu'ils sont généralement dans un mode qui relève plus de l'action. Ils ont donc développé un stoïcisme face aux difficultés ce qui les incite plus souvent qu'autrement à encaisser les coups plutôt qu'à nommer ce que la situation leur fait vivre (Dulac, 1999). Cela peut devenir problématique lorsque les travailleurs sociaux s'attendent à avoir des usagers présentant des caractéristiques de communication dites plus féminines et qu'ils n'ont pas

développé la souplesse nécessaire pour accueillir l'homme dans ce qu'il est et à travers les modes d'expression qui lui sont propres (Dulac, 1999). Dans le cas des hommes victimes d'agression sexuelle, s'attendre à un dévoilement émotionnel explicite relève presque de l'impossible, principalement s'ils se sont coupés de leurs émotions afin de surmonter leur abus sexuel. Ainsi inhibées, la peur, la culpabilité et la honte se transforment en colère, qui est perçue comme étant plus compatible avec les exigences de la masculinité (St-Jean, 2005). D'ailleurs, on doit comprendre que lorsqu'ils se présentent en crise, leur motivation ne concerne généralement pas leurs besoins immédiats, mais plutôt la résorption de la crise et la diminution de leur souffrance (Dulac, 1999). Ajouté à tout cela les spécificités relatives à l'agression sexuelle, on comprend aisément que les enjeux de la demande d'aide pour les hommes victimes d'abus sexuel dans l'enfance sont complexes et nombreux. Entre autres, plusieurs croient, comme mentionné précédemment, qu'un individu de sexe masculin ne peut être victime puisqu'il doit pouvoir se défendre, qu'il bénéficiera positivement de cette expérience sexuelle ou encore, qu'il est homosexuel si son agresseur était un homme. Ces mythes sont des obstacles à la demande d'aide de la victime masculine puisqu'ils véhiculent une image très négative et dommageable de l'individu (Bernier, 2005).

En deuxième lieu, si la décision prise est d'aller chercher de l'aide, de nouveaux écueils se présentent pour la victime masculine. Le premier est de trouver une ressource appropriée. Si l'homme en situation de besoin n'a pas les moyens financiers pour aller au privé, il lui reste alors l'option des services publics et communautaires. Compte-tenu de la rareté des ressources spécialisées qui viennent en aide aux hommes, 76 sur 2800 organismes communautaires québécois en 2003 (Rondeau, 2004; Barabé 2012), il est probable que cet homme doive s'adresser à des services sociaux généraux de première ligne. Dans le contexte institutionnel, en CSSS, il y a d'abord l'attente dans les salles prévues à cet effet qui peut représenter un défi important pour l'homme traditionnel en situation de demande d'aide. Se trouver dans ces lieux signifie de vouloir rencontrer un

professionnel pour un problème quelconque et cela peut être vécu comme une entrave à la confidentialité pourtant primordiale au processus. D'ailleurs, ce processus implique des étapes de triage qui supposent de répéter la demande d'aide et d'exprimer sa souffrance. Encore une fois, cela peut représenter un obstacle à la demande d'hommes dans le besoin. (Roy *et al.*, 2009). Lajeunesse et al. (2013) exposent bien ces difficultés:

Les CLSC seraient particulièrement difficiles d'accès pour les hommes et sont perçus comme des établissements offrant d'avantage de services aux femmes qu'aux hommes, certains s'y sentant même en territoire étranger. Il n'est pas rare que les hommes se présentent au CLSC pour être aussitôt envoyés ailleurs, de sorte qu'ils en viennent à ne plus percevoir cet établissement comme un point de service éventuel.

Aussi, les intervenants des CSSS nomment qu'ils ont une charge de travail plus lourde ainsi qu'une clientèle plus diversifiée dans leur pratique quotidienne, sans pour autant que les gestionnaires ne pallient à leurs besoins en matière de formation et de supervision (Pelchat *et al.*, 2004). La recherche de Lajeunesse et al. (2013) révèle que neuf CLSC répondants sur dix expriment un besoin de formation afin de mieux intervenir avec les usagers masculins. Il semblerait que certains soient peu au fait des ressources destinées aux hommes et que les difficultés d'intervention s'expliquent par les comportements des hommes et par l'offre de services non adaptés de l'organisation.

Malgré tout, plusieurs travailleurs sociaux considèrent avoir la compétence requise pour remplir leur mandat de façon adéquate. Confrontés à la rareté des ressources ayant développé une expertise avec les hommes victimes d'agression sexuelle dans l'enfance, les travailleurs sociaux sont toutefois limités dans les références qu'ils peuvent effectuer pour ces usagers.

Considérant le mouvement vers la médicalisation des services en CSSS et la surcharge de travail des travailleurs sociaux, plusieurs d'entre eux déplorent de devoir recourir à une approche court terme qui est rarement adéquate avec les hommes ayant vécu des abus sexuels (Pelchat *et al.*, 2004). En effet, ceux-ci sont très souffrants et en perte de lien social. Cela occasionne des défis dans la création d'un lien de confiance qui est nécessaire au processus clinique et cela demande du temps (Dulac, 1999; Roy *et al.*, 2009). Considérant que notre société présuppose que les hommes ne sont peu, voir jamais des victimes, on s'explique la rareté des ressources s'adressant aux hommes (Barabé, 2012). Actuellement, le seul organisme du grand Montréal spécialisé en intervention avec les hommes victimes d'agression sexuelle dans l'enfance est le Centre de Ressources et d'Intervention pour Hommes Abusés Sexuellement dans leur Enfance (CRIPHASE) et on peut certainement croire qu'il s'avère insuffisant pour répondre à tous les besoins. On retrouve aussi le Centre pour les victimes d'agression sexuelle de Montréal qui s'adresse tant aux hommes qu'aux femmes ayant été victimes d'agression sexuelle (Lajeunesse *et al.*, 2013).

En troisième lieu, des complications sont liées au contexte de crise dans lequel sont généralement faites les demandes des hommes en difficulté. Plus souvent qu'autrement, leurs comportements ne correspondent pas aux attentes sociales et culturelles de ce que doit être un usager du point de vue des institutions et des travailleurs sociaux: les hommes en détresse sont rarement passifs et posés (Roy *et al.*, 2009). Lorsqu'ils demandent de l'aide, les hommes plus traditionnels le font d'une façon non conventionnelle puisqu'ils sont généralement en situation de crise. Cela peut générer un sentiment de malaise ainsi que de l'anxiété qui peuvent alors se traduire par de l'agressivité. Cette dernière risque certainement d'être reçue de manière répressive par l'institution. Cela pourrait même mener à un refus de prodiguer des services en raison du comportement perçu comme inadmissible dans un établissement tel qu'un CSSS (Tremblay et l'Heureux (2002) dans Rondeau, 2004).

On peut croire que pour amorcer une relation d'aide avec un client, celui-ci doit énoncer une demande précise, mais la réalité est que si la demande n'est pas analysée dans tout ce qu'elle implique, le travailleur social risque de rencontrer des embûches, d'amplifier la difficulté et même de rigidifier la situation (Mongeau *et al.*, 2013). Il importe donc d'être sensibilisé au fait que leur colère engendre en eux un état émotif d'une grande complexité qui ne peut être réduit à de la stricte violence ou à un état pathologique. C'est cependant ce que semble refléter le réseau de la santé et des services sociaux qui a développé des ressources pour les hommes, mais principalement dans le domaine de la pathologie (violence, dépendances, etc.) (Roy *et al.*, 2009). Cela étant dit, la colère peut être une réaction des plus normales dans un contexte où la demande d'aide, tel qu'illustré précédemment, est opposée aux normes de la masculinité et à la construction même de l'identité de genre des hommes. Les travailleurs sociaux se doivent d'y être sensibles sous peine d'être déstabilisés et d'identifier le client comme antipathique (Dulac, 1999). L'incompréhension peut même mener à une réaction distante ou répressive, rejetante et confrontante qui aboutira probablement vers un échec de la démarche thérapeutique. Le travailleur social a alors pour défi de percer ces mécanismes de défense tout en comprenant leur origine et leurs fonctions en plus de se remémorer la détresse sous-jacente de l'utilisateur (Tremblay et L'Heureux, 2005).

En quatrième lieu, les pathologies concomitantes telles que les comportements violents, l'abus de drogues, la dépendance au jeu ainsi que les troubles de santé mentale dont la dépression sont des éléments non négligeables. Ils sont, spécifiquement dans les cas de victimes d'agression sexuelle dans l'enfance, des mécanismes d'adaptation fréquents qui sont les symptômes d'une grande souffrance. Beaucoup d'hommes, suite aux abus vécus, conservent des perceptions altérées, une confusion émotionnelle ainsi que des stratégies d'adaptation qui ne sont plus adaptées (Dorais, 1997; Cyr et Payer, 2011). Ces hommes, de par leur vécu d'abus, seraient de deux à quatre fois plus à risque

de développer des séquelles psychologiques importantes que s'ils n'avaient pas été victimisés (Holmes et Slap, 1998). La spécificité quant à l'agression sexuelle au masculin et au processus d'intervention est qu'il est plus que probable que la demande initiale ne soit pas relié à l'agression en soit, mais plutôt à des symptômes développés et cristallisés au fil du temps. Ceux-ci peuvent alors occulter l'abus sexuel tout au long de l'intervention alors qu'il est à la source des difficultés. Dans ce contexte, des travailleurs sociaux peu sensibilisés à cette réalité pourrait avoir moins tendance à la considérer et ainsi, il y aurait moins de probabilité de la faire émerger (Dorais, 1997).

En cinquième lieu, les travailleurs sociaux ne sont pas à l'abri des préjugés en ce qui concerne la clientèle masculine. Dans le cadre de l'étude de Dulac (1999), les intervenants sociaux ont affirmé qu'il est ardu de se départir de leurs idées préconçues à l'endroit des hommes et que ce processus implique d'accueillir la souffrance de l'individu et donc, d'accepter la vulnérabilité masculine. Peut-être que l'inadéquation des services sociaux quant aux hommes peut en partie s'expliquer par le fait qu'ils ne représentent que le tiers des consultations psychosociales au Québec (Rondeau, 2004) et que les intervenants ont l'habitude d'intervenir avec des femmes. Ainsi, leur aisance serait moindre avec les hommes, principalement avec ceux en situation de crise, comme indiqué précédemment (Roy *et al.*, 2009). Ce contexte serait donc propice au développement et au maintien de préjugés limitant une réponse adéquate quant aux besoins exprimés par ces hommes en demande d'aide. D'emblée moins disposés à parler longuement et calmement de leurs affects (Rondeau, 2004), les hommes sont aussi confrontés à un réseau qui semble les maintenir à distance de par une réticence sociale à reconnaître la souffrance masculine (Roy *et al.*, 2009). Il n'est pas rare, selon Dulac (1999), que l'on attribue à l'homme la responsabilité individuelle de son problème plutôt que de l'analyser de façon globale et d'y voir une explication à caractère social. Les hommes risquent alors d'augmenter leurs résistances et de se désister (Rondeau, 2004).

La réflexion en tant que travailleur social sur les préjugés à l'endroit d'une clientèle masculine et de l'agression sexuelle vécue par un homme ne peut être étrangère à une meilleure compréhension de sa propre construction de genre et de ses enjeux en tant qu'individu et en tant que professionnel. Selon Brooks (1998), le travailleur social doit chercher à comprendre la signification qu'à, pour l'utilisateur, le fait d'être un homme versus une femme, comment cela est venu influencer son cheminement personnel ainsi que son interprétation de l'agression sexuelle subie, comment cela vient-il teinter sa demande d'aide et sa participation au processus thérapeutique. Pour sa part, le travailleur social doit réfléchir à sa propre socialisation de genre et à la façon dont cela influence sa pratique et la création d'un lien thérapeutique avec les hommes victimes. Cela le ramène à ses valeurs, à son vécu, à ses préjugés, à son identité en tant que femme ou qu'homme et à ses relations interpersonnelles avec les hommes. Cela favorisera, selon Campbell (2001), l'acceptation de la vulnérabilité masculine, mais aussi l'idée que le processus thérapeutique puisse se dérouler différemment et selon le mode d'expression masculin.

## 1.6 Synthèse

Tout au long de la problématique, il est mis en évidence que l'agression sexuelle est un problème de santé publique important et ce depuis plusieurs décennies. La spécificité des agressions sexuelles commises à l'endroit de victimes masculines a un historique plus récent et cela peut s'expliquer tant par l'impression d'une plus faible prévalence que par les normes de la masculinité. La définition de l'agression sexuelle a permis de bien situer le concept central du présent mémoire, mais aussi d'apporter des nuances quant aux statistiques liées au dévoilement de l'agression sexuelle chez les garçons et les adolescents et les facteurs pouvant les influencer. On comprend ainsi plus aisément la difficulté à évaluer l'ampleur du problème. Il est indéniable que l'abus sexuel au

masculin comporte des similitudes, mais également des distinctions avec l'abus au féminin.

Bien que l'on reconnaisse aujourd'hui une multitude de façon d'exprimer sa masculinité, il n'en demeure pas moins que la socialisation masculine véhicule encore une image de l'homme qui est incompatible avec celle de la victimisation. L'agression sexuelle vient ainsi toucher la question de la vulnérabilité masculine et peut affecter négativement l'identité sexuelle, personnelle et relationnelle de l'homme. Toujours dans l'idée qu'il y a une incompatibilité entre l'abus sexuel et les stéréotypes masculins, ce constat est applicable au processus de demande d'aide. Lorsque cet obstacle est franchi et que l'homme fait appel à une ressource, il est courant de constater que l'intervention avec les hommes représente des défis spécifiques liés au genre pour les travailleurs sociaux. Notre façon d'offrir des services et la façon qu'ont les hommes de demander de l'aide sont-elles à ce point incompatibles? Elles nécessitent très certainement un ajustement afin d'accueillir la demande d'aide comme elle se présente, dans sa singularité. La singularité de la rencontre est d'ailleurs un élément central du travail clinique qui fait partie intégrante de la pratique des travailleurs sociaux en CSSS (Mongeau *et al.*, 2013). Néanmoins, on sait qu'aux études comme en emploi en tant que travailleur social en CSSS, il semble qu'il y ait peu de cadre précis quant à la façon de considérer le genre en intervention et ce, en dépit de son influence indéniable. D'ailleurs, le genre n'est que très rarement considéré dans les rapports gouvernementaux, ce qui nous laisse fréquemment dans le néant quant aux besoins psychosociaux spécifiques des hommes (Lajeunesse *et al.*, 2013).

## CHAPITRE II CADRE CONCEPTUEL

Dans le chapitre précédent, il a été mis en lumière que nous accusions un retard au plan des connaissances et des services offerts aux hommes et que cette réalité peut s'expliquer par notre difficulté à reconnaître socialement la vulnérabilité masculine. L'absence de consensus quant à la définition de l'agression sexuelle et les nombreuses variables venant influencer la prévalence ont été illustrées. Enfin, les conséquences de l'abus sexuel au masculin, les enjeux de la demande d'aide des hommes et les défis de l'intervention des professionnels avec ces personnes concluent le portrait du problème. Le second chapitre porte sur le cadre conceptuel qui repose sur le constructivisme. Suite à la définition de ce paradigme, les principaux concepts seront présentés puisqu'ils nous apparaissent indispensables à notre modèle d'analyse. Le genre, la masculinité ainsi que la socialisation de genre des hommes seront donc définis. Un survol des modèles d'intervention avec les hommes sera aussi effectué. Enfin, les objectifs et la question de recherche seront présentés.

### 2.1 Le constructivisme

Piaget (1937), père du constructivisme et en opposition aux modèles des sciences naturelles, a affirmé que:

L'intelligence ne débute ainsi ni par la connaissance du moi, ni par celle des choses comme telles, mais par celle de leur interaction ; c'est en s'orientant simultanément vers les deux pôles de cette interaction qu'elle organise le monde en s'organisant elle-même (p. 311).

Ainsi, on comprend que le sens que donne un individu aux évènements et aux situations qu'il vit dépend de son environnement et de sa relation avec son entourage. La relation d'un enfant avec son environnement vient le modeler progressivement au fur et à mesure qu'il est confronté à de nouvelles situations auxquelles il doit s'adapter. Piaget a conceptualisé que l'action découle d'un objectif et que ce dernier prend nécessairement naissance à travers l'expérience de l'individu. Il a aussi développé deux concepts fondamentaux pour le constructivisme. Ainsi, l'enfant peut s'adapter soit par l'assimilation qui est un processus où il intègre les nouvelles informations de son environnement à sa compréhension du monde. Il peut aussi s'adapter par le processus d'accommodation au cours duquel ses nouvelles expériences l'incitent à changer la perception de son environnement, il construit alors des connaissances et attribue des significations à ce qui l'entoure (Do, 2003).

En bref, la construction de la connaissance à l'origine des significations découle du relationnel, du lien à l'environnement. Cela révèle que le savoir est un construit qui se renouvelle constamment et qui n'a rien d'absolu. Sa relativité s'explique par le fait que le réel dont nous avons connaissance est créé par le sujet qui l'interprète (Do, 2003). Ainsi, on n'accède jamais réellement à une image du monde figée et absolue puisque du moment où une expérience advient, c'est un regard humain qui l'interprète et qui la transforme (Glaserfeld, 2004). Notre connaissance se vit dans l'action qui nous permet de nous adapter à la réalité qui est nôtre (Masciotra, 2004). Pour reprendre les termes de Vico, philosophe napolitain du XVIII<sup>e</sup> siècle et possiblement le véritable fondateur du paradigme du constructivisme, cité par Glaserfeld (2004): «L'homme peut connaître seulement ce que l'homme a fait».

Dans le premier chapitre de la présente recherche, on illustre de possibles liens entre les significations sociales que l'on attribue à la masculinité et l'agression sexuelle et leurs impacts sur la façon dont les hommes vivent avec leur abus et demandent de

l'aide. Cet élément est important puisque la reconnaissance même d'attouchements sexuels comme étant une agression nécessite de posséder un référent avec lequel comparer l'expérience vécue. (Glaserfeld, 2004). En prenant connaissance de ce qui est socialement véhiculé quant à la victimisation masculine, on comprend qu'il peut être complexe pour un homme de s'y reconnaître et donc, de voir comme légitime une demande d'aide. Le constructivisme apporte également une lumière intéressante sur la pratique des travailleurs sociaux avec les usagers que sont les hommes victimes d'agression sexuelle dans l'enfance. Leurs interventions ne sont pas considérées comme neutres ni statiques. Au contraire, tel qu'expliqué par Schütz (1963) qui a développé l'aspect phénoménologique du constructivisme, leur récit sera teinté de leurs expériences, de leur vécu et des significations qu'ils accordent à leur environnement. Plutôt que de percevoir cela comme une limite, on comprend que c'est ce qui est digne d'intérêt.

Néanmoins, la connaissance appartient à l'individu et on ne sait rien du sens qu'il attribue à sa réalité. Bien qu'il soit possible de demander à une personne de nous parler de sa compréhension, nous n'accéderons qu'à ce qu'elle souhaite partager en plus d'analyser le tout avec nos propres points de repères. Schütz parle alors d'une construction de deuxième degré. Les individus sont les seuls maîtres de leur compréhension et de leurs actions, mais ils se développent au contact de leurs multiples relations qui viennent influencer leurs connaissances et ce, sous trois formes. D'abord, la socialisation nous porte à croire que si nous étions à la place d'une autre personne, nous vivrions sa réalité d'une façon très similaire à la sienne. Ensuite, force est de constater que la majeure partie de nos connaissances a pour origine la société et ce qu'elle véhicule. Enfin, notre connaissance du monde n'est que limitée, mais la connaissance commune de cette partialité est variable d'un individu à l'autre.

## 2.2 Les conceptions de la masculinité

On pourrait croire qu'il est futile de s'attarder à définir un concept comme celui de la masculinité compte-tenu de ses multiples visages. Toutefois, il n'en demeure pas moins que cela s'avère nécessaire pour poser un regard critique sur le sujet, mais également pour comprendre comment les réflexions quant à la masculinité se sont développées au fil du temps. Pour ce faire, nous nous référerons à la classification des paradigmes de la masculinité de Genest Dufault et Tremblay (2010). Le terme paradigme sera utilisé puisqu'il a été employé par les auteurs de la classification. Néanmoins, son utilisation nous apparaît inexacte puisqu'un paradigme est ce qu'il y a de plus large au plan théorique afin de regrouper des concepts et des hypothèses afin d'étudier un phénomène social, ce qui n'est pas le cas ici (Quivy et Van Campenhoudt, 2006).

Premièrement, le paradigme biologique est celui qui a eu le plus longtemps préséance. De 1860 à 1920, on croyait que les hommes naissent hommes et les femmes naissent femmes. La théorie évolutionniste de Darwin a été à l'origine de ce paradigme qui explique la distinction entre les sexes par la nécessité de la reproduction humaine. Plus précisément, cette différence implique une hiérarchie entre les sexes, donc des rapports inégaux et hétéronormatifs. Ce paradigme qui n'est plus utilisé aujourd'hui a néanmoins marqué le début de la réflexion quant aux sexes.

Deuxièmement, de 1920 à 1965, des auteurs comme Freud et Mead ont contribué au paradigme identitaire qui a ouvert la porte à la construction de l'identité et des rôles en fonction du sexe. Un lien est effectué entre le sexe biologique et le genre. Ainsi, l'identité de genre se construit sur la base du sexe et on considère qu'un individu atteint son plein développement psychologique lorsqu'il a intégré des caractéristiques liées à son sexe afin de remplir ses fonctions sociales. Lorsqu'un individu déroge de la norme genrée, on attribue sa différence à l'absence d'un modèle masculin ou encore, aux transformations sociales liées au mouvement féministe.

Les trois autres paradigmes dits normatif, structurel et performatifs s'inscrivent dans la période postmoderne qui s'échelonne des années 1980 jusqu'à aujourd'hui. La notion de genre a été rendue visible par les féministes qui ont travaillé à mettre en lumière les inégalités liées au genre. On trouve d'ailleurs dans les travaux de Butler (1990) une pensée que l'on reconnaît comme point commun aux trois paradigmes: le genre est distinct du sexe biologique. Cela a permis à d'autres visions de se développer en tenant compte de la réalité multiple du genre, des notions de pouvoir et d'inégalité. Toujours selon le modèle de Genest Dufault et Tremblay (2010), le paradigme normatif a été développé par plusieurs auteurs dont Pleck et Brooks. Parmi les concepts centraux, on retrouve certes la masculinité et les rôles de genre, mais également les tensions de rôle de genre qui découle d'une incapacité à correspondre aux idéaux sociaux masculins. Il y a donc une socialisation masculine qui fait pression sur les hommes afin qu'ils correspondent aux attentes de la masculinité. Roy et al. (2009) affirment qu'il y a une corrélation entre la dépression chez les hommes et le sentiment de vivre cet écart entre la réalité et les idéaux de genre socialement véhiculés. La masculinité est alors définie comme normative et stéréotypée chez les hommes qui s'y conforment de par leurs attitudes et comportements. Ce paradigme corrobore donc les écrits qui postulent que l'agression sexuelle chez les hommes crée une tension par rapport aux rôles masculins (Bernier, 2005). Comme mentionné dans la problématique, un homme victime d'agression sexuelle doit faire face à 3 tabous en raison des normes de la masculinité: celui de la vulnérabilité masculine, celui de l'homosexualité ainsi que celui des relations sexuelles impliquant des mineurs (pouvant être vu comme une initiation) (Dorais, 1997). Les normes les plus socialement transmises, soit l'agressivité, la compétition, la domination, les prouesses, le contrôle, le stoïcisme (Cheng, 1999), le succès, la quête du pouvoir, la confiance en soi et l'indépendance (Roy, 2008) complexifient la demande d'aide et le processus d'intervention. Dulac (1999) croit qu'elles impliquent de sacrifier une partie de sa masculinité au profit de son bien-être personnel.

Le paradigme structurel, selon Genest Dufault et Tremblay (2010), a été élaboré par des auteurs tels que Connell et Kimmel. On y présente les masculinités comme étant plurielles, relationnelles et situationnelles. On parle alors d'une conception dynamique qui considère une panoplie de facteurs dont ceux liés aux structures ainsi qu'à la notion de pouvoir. La signification de la masculinité est alors évolutive et le sens qu'on lui attribue sera influencé d'un individu à l'autre selon sa culture, son époque, sa classe, son ethnie, son lieu géographique, etc. L'un des concepts principaux qui en découle est celui de la masculinité hégémonique. Il nous renvoie à la domination masculine, aux rapports de pouvoir hommes-femmes et à l'idéal masculin qui demeure socialement construit et véhiculé.

Finalement, le dernier paradigme est dit performatif. Butler, Foucault et Whitehead font partie de ses principaux auteurs, toujours selon Genest Dufault et Tremblay (2010). Ces derniers croient que la dichotomie des sexes nous cloisonne dans la performativité. Le discours s'avère d'une grande importance pour ce paradigme, tout comme le pouvoir du savoir. Compte-tenu de l'importance accordée au concept de genre par Butler, sa pensée sera plus longuement expliquée dans la prochaine section. En bref, ces cinq paradigmes nous permettent de mieux comprendre ce qu'est la masculinité, mais aussi comment nous en sommes venus à la comprendre dans l'ère postmoderne. On peut aussi croire que les travailleurs sociaux ne sont pas à l'abri de l'influence des construits sociaux ainsi que de la performance de genre. Les enjeux de cette réalité sont non négligeables en intervention avec des hommes ayant déjà vécu un abus sexuel durant leur enfance.

### 2.3 Un concept central: le genre

Le genre est un concept dont la définition ne fait pas l'unanimité. Dans le langage courant, on constate que le genre est fréquemment divisé en deux, au même titre que le sexe : homme ou femme. Cette dichotomie nous permet d'identifier un être en tant qu'humain, puisqu'il est garçon ou fille. Mais le genre est bien plus complexe et c'est pourquoi les réflexions sur le sujet ont été nombreuses. Courtenay (2000) affirme que le genre est une structure sociale dynamique dont les significations évoluent dans le temps et l'espace et que les individus sont actifs dans ces transformations. Judith Butler a su réfléchir sur le sujet d'une façon qui nous a grandement interpellés. Ainsi, nous avons découvert, dans les écrits de Butler (1990), une analyse du genre qui nous apparaît être riche et intéressante. D'abord, elle distingue le sexe du genre en se référant à la célèbre citation de Simone de Beauvoir de 1949: «On ne naît pas femme, on le devient». Le sexe est celui avec lequel nous naissons et qui nous confère le statut d'être humain. Toutefois, le genre est trop souvent confondu avec le sexe, comme s'il en découlait. Butler croit plutôt que le genre est une construction culturelle et différente du sexe puisque le sexe masculin et le sexe féminin donnent place à une panoplie de genres.

Le genre, selon Butler (1990), demeurerait une norme que l'on ne peut toutefois pas parvenir à intérioriser complètement. La diversité de genre est possible principalement puisque c'est un construit social. Ainsi, Butler affirme que l'on devient notre genre qui n'est pas figé dans le temps et qui pourrait plutôt être décrit comme étant une construction continue. On parle alors de performance de genre. Cette action de créer notre genre aurait alors d'infinies possibilités qui ne sont certainement pas limitées par la dualité des sexes. Pourquoi socialement avons-nous alors tendance à limiter le genre aux sexes masculin et féminin? Butler attribue ce fait au langage qui a le pouvoir de créer une réalité ou encore, une interprétation sociale qui nous pousse à croire que la dichotomie des sexes entraîne nécessairement une dualité dans notre façon d'être

homme ou d'être femme ainsi que dans nos relations. Néanmoins, toujours selon Butler, devenir un homme ou devenir une femme n'aurait rien d'un processus identitaire prédéfinie et stable qui aurait pour résultat de naturaliser notre façon d'être.

En ce qui a trait à l'intervention avec les hommes victimes d'agression sexuelle dans l'enfance, l'analyse de Butler (1990) nous permet de mieux comprendre les standards de genre établis qui limitent l'expression de la diversité. Selon elle, l'identité de genre se forge au contact de messages qui nous apprennent à différencier ce qui est socialement acceptable de ce qui ne l'est pas en termes de sexualité. Évidemment, ce processus vient renforcer les normes sociales de l'hétérosexualité idéalisée et obligatoire. On assiste alors à une impression d'uniformité dans le genre qui complexifie les enjeux liés à l'agression sexuelle et à l'orientation sexuelle chez les hommes victimes d'agression sexuelle dans l'enfance. En raison de la pression sociale, les individus tenteraient quotidiennement de refléter une stabilité de genre tant dans leurs actions, dans leurs gestes que dans leurs désirs. Par exemple, chaque journée dans la vie d'un homme est propice à agir de façon à correspondre aux critères des masculinités véhiculées socialement. Butler parle alors de performer le genre et on comprend que cette performance peut être souffrante, particulièrement chez les hommes ayant été victimes d'une agression sexuelle dans l'enfance. Ces derniers peuvent éprouver des difficultés à maintenir une illusion de stabilité quant à leur genre alors que l'abus sexuel peut avoir remis en question leur capacité à correspondre à l'idéal social véhiculé quant au genre.

Enfin, Butler (1990) nous a permis de distinguer les trois composantes distinctes que sont le sexe anatomique, l'identité de genre et la performance du genre. Le genre n'est donc pas tangible, il existe par les actes qui le constituent et c'est ce qui lui donne son caractère évolutif. Butler croit donc que la construction sociale de la masculinité ou de

la féminité vient dissimuler l'aspect performatif du genre ce qui limite l'expression de genres différents du modèle hétérosexiste dominant de la féminité et de la masculinité.

#### 2.4 La socialisation de genre des hommes

Selon Tremblay et l'Heureux (2010), on apprend en très bas âge ce qu'est un homme et comment il se comporte. Après s'être identifié à sa mère puis finalement s'en être distingué totalement, le garçon peut s'identifier à son père vers l'âge de deux ans. C'est vers cet âge qu'apparaît l'identité sexuelle chez l'enfant. Ce dernier commence alors à catégoriser les individus en fonction de la dimension du genre. (Bureau, 1999; Serbin et Sprafkin, 1987). Pour Tremblay et l'Heureux (2010), l'adoption ou non de comportements en lien avec le sexe biologique de l'enfant dépend, entre autres choses, de la réaction de l'entourage face à ses comportements d'imitation. C'est vers l'âge de quatre ans que l'identité sexuelle se consolide et ce, à travers les rôles sexuels. Le garçon tentera alors d'agir conformément avec ce qu'il croit être lié à son genre par ses attitudes, mais aussi par ses intérêts (Bureau, 1999). Ainsi, une récompense, une punition ou de l'indifférence provenant de l'environnement, en réaction aux agissements de l'enfant, influencent différemment la façon dont l'enfant assimile les comportements liés à son sexe (Tremblay et l'Heureux, 2010).

Peu importe la nature de la réaction, il est clair que l'environnement social du garçon a une influence sur ce qu'il intègre comme étant des comportements acceptables en fonction de son sexe masculin (Mischel, 1970). Une étude de Tenenbaum et Leaper (2002) abonde en ce sens en apportant toutefois des nuances non négligeables. Leur méta-analyse leur permet d'affirmer que les parents peuvent influencer la socialisation de genre de leurs enfants, principalement en ce qui a trait aux attitudes et aux conceptions liées au genre. Nonobstant cette association, ils considèrent que plusieurs

facteurs modérateurs sont difficilement quantifiables et donc, qu'ils sont exclus de leur analyse. Par exemple, la réprobation ou encore une attitude plus chaleureuse qu'à l'habitude n'est pas nécessairement mis en lumière par leur méthode de collecte de données.

Serbin et Sprafkin (1987) soulignent que les adultes n'interagissent pas de la même façon à l'endroit d'une fille que d'un garçon et que l'apprentissage des comportements liés à son genre s'intègre graduellement et profondément. Il n'est donc pas surprenant que Tremblay et l'Heureux (2010) recensent des différences de genre au plan de l'éducation. Socialement, on favoriserait principalement le développement de l'autonomie chez les garçons. Cela s'actualiserait par une distanciation physique et émotionnelle. Évidemment, les garçons n'intègrent pas tous de la même façon cette socialisation masculine, mais un élément demeure certain, une absence de conformité aux normes de genre tout comme une conformité rigide à celles-ci entraînent généralement une réaction négative des pairs. (Serbin et Sprafkin, 1987).

Pour Tremblay et l'Heureux (2010), la socialisation de genre vient nécessairement influencer les relations sociales entre les individus. Les auteurs reconnaissent que l'identité de genre peut se modifier au fil du temps et des influences. À leurs yeux, les stéréotypes de genre sont des clichés que nous associons au genre et qui ne favorisent pas la prise en compte des spécificités individuelles. Ces stéréotypes contribueraient à entretenir des rapports de pouvoir inégaux entre les individus. C'est aussi l'opinion de Goffman et Zaidman (2002) qui croient qu'il y a inégalité des statuts, principalement dans nos arrangements sociaux liés à notre genre. Dans les faits, ils affirment que nos croyances liées à la masculinité nous poussent à avoir des comportements genrés et que ceux-ci ont pour conséquence de développer des arrangements sociaux entre les sexes.

## 2.5. Les modèles d'intervention avec les hommes

Selon notre recension des écrits, une majorité des modèles d'intervention proposés aux travailleurs sociaux en ce qui a trait aux hommes relèvent de l'intervention de groupe. Pourtant, il est possible d'effectuer une intervention individuelle sans individualiser les problèmes sociaux. Tourigny et al. (2005) se sont intéressés à la question et ont effectué une recherche pour déterminer l'efficacité de l'intervention de groupe avec les hommes ayant été victimes d'agression sexuelle dans l'enfance. Leurs résultats parlent d'effets mitigés chez leurs participants puisque :

(...) des améliorations significatives sont constatées chez le groupe ayant participé à l'intervention au niveau de l'estime de soi et des effets traumatiques liés aux agressions sexuelles (...) mais aucune différence n'est observée pour la détresse psychologique, le sentiment de solitude et les différents symptômes de stress post-traumatique (...).

Pour expliquer ces résultats, Tourigny et al. posent comme hypothèses que les résultats de l'intervention de groupe ont été limités par le manque de temps, mais aussi par le fait qu'elle est peut être insuffisante. Ils avancent qu'un homme ayant été victime d'agression sexuelle dans l'enfance pourrait bénéficier d'une intervention individuelle avant ou pendant l'intervention de groupe. Nos lectures nous ont permis de constater qu'un nombre important de groupes d'intervention pour les hommes touchent des problèmes sociaux tels que la violence conjugale, la toxicomanie ou encore la santé mentale. Il nous apparaissait donc intéressant de chercher un modèle d'intervention qui privilégie les hommes comme tels plutôt que de viser des problèmes sociaux dont ils peuvent être perçus comme porteurs.

Cette réflexion nous a donc mené au modèle d'intervention générique de Tremblay et l'Heureux (2005, 2010). Leurs idées nous apparaissent pertinentes compte-tenu de leur

expertise en intervention avec les hommes, de leur contribution aux écrits québécois sur le sujet ainsi que de leur importante recension des écrits sur les hommes et les masculinités. Leur modèle comprend dix points qu'ils nomment des clés et qui mettent en évidence les principaux éléments à considérer en intervention avec des hommes, principalement avec ceux qui adhèrent de façon importante aux standards culturels associés à la masculinité et qu'ils qualifient donc d'hommes plus traditionnels.

En premier lieu, on recommande aux travailleurs sociaux d'être sensibles aux dimensions de genre, donc de comprendre le processus de socialisation masculine, tout en étant conscient qu'il y a un nombre infini de façon d'être un homme. Cette étape nécessite aussi de concevoir comment cette socialisation de genre les influence en tant que travailleur social. En deuxième lieu, on demande aux professionnels de voir les hommes comme des êtres humains d'abord et donc, de ne pas présupposer qu'ils sont nécessairement déconnectés d'une partie d'eux-mêmes simplement parce qu'ils ont appris à exprimer partiellement leurs émotions. En troisième lieu, les travailleurs sociaux doivent porter une attention particulière à leurs contre-transferts puisqu'ils pourraient limiter la portée de leur intervention. Les préjugés défavorables des professionnels à l'endroit des hommes peuvent rendre complexe la distinction entre l'individu et sa difficulté. En quatrième lieu, on souligne l'importance de reconnaître l'inconfort dans la demande d'aide de l'homme et d'y être attentif au premier contact. Tel qu'expliqué précédemment, la demande d'aide pour les hommes comporte son lot d'enjeux et d'embûches qui nécessite un premier contact facilitant. En cinquième lieu, on recommande aux travailleurs sociaux de soutenir, de responsabiliser, de donner du pouvoir et de protéger les hommes qu'ils accompagnent. Cette clé est applicable lorsque le lien de confiance est établi et elle permet à l'homme de reprendre du pouvoir sur sa situation d'une façon positive. En sixième lieu, on propose d'adopter un cadre d'intervention structuré tout en maintenant l'accent sur les émotions. Une structure clairement établie et des moyens qui relèvent de l'action permettront de maintenir

l'intérêt de l'homme. En parallèle, une attention particulière devra être portée au développement du vocabulaire émotionnel et à la mise en place d'exercices permettant d'identifier les émotions. En septième lieu, on suggère de s'appuyer sur les forces de la personne pour contrecarrer la honte plutôt que de mettre l'accent sur les comportements inadaptés. La honte est une réelle difficulté à surmonter dans le travail thérapeutique avec les hommes puisqu'elle peut être à la source de nombreux mécanismes de défense. En huitième lieu, on doit briser l'isolement affectif en encourageant l'élargissement du réseau de l'usager tout en favorisant leur implication dans certaines de leurs relations actuelles. L'intervention de groupe ou encore les groupes de soutien peuvent être des façons adéquates d'accéder à cette clé d'intervention. En neuvième lieu, adapter les services, agir rapidement et être proactifs sont des éléments primordiaux. L'intervention de crise qui est souvent nécessaire lors de la demande d'aide des hommes implique une réaction rapide ainsi que l'établissement d'un contact significatif qui facilitera l'implication de l'homme dans le processus. En dixième lieu, Tremblay et l'Heureux incitent les travailleurs sociaux à prendre soin d'eux puisque le travail avec les hommes n'est pas simple et qu'il implique plusieurs remises en question dans la pratique professionnelle.

Le modèle présenté par Tremblay et l'Heureux est, selon nos lectures, l'un des rares à s'appliquer en individuel et à s'adresser à des hommes vivant diverses difficultés. En effet, dans les écrits, on retrouve plusieurs modèles d'intervention s'adressant à des groupes d'hommes violents ou encore souffrant de troubles de santé mentale ce qui s'avère éloigné de la réalité exposée dans le présent mémoire. Il a néanmoins été possible de trouver aussi le modèle de Shay (1996) qui met l'emphase sur: l'alliance, la connaissance des usagers, le respect du côté récalcitrant des hommes, l'importance de parler son langage, la qualité du lien humain qui dépasse l'intervention clinique malgré l'importance de celle-ci, la nécessité de valider les forces, le dosage de l'empathie pour ne pas effrayer l'usager, l'importance du choix de l'approche et finalement, la nécessité

de prêter attention aux contre-transferts. Plus récemment et en complément à ce modèle, Nantel et Gascon (2002), tous deux à l'emploi de l'organisme Service d'aide aux conjoints (S.A.C.), mettent l'emphase sur l'importance d'intervenir sur les liens de l'usager. Celui entre l'homme et le travailleur social, celui entre l'homme et son réseau d'aide formelle, mais aussi ceux entre l'homme, les réseaux sociaux et la société en général. Pieretti (1996) nous informe aussi quant à l'intervention liée au genre. Il recommande que l'intervention soit effectuée dans un environnement flexible et sécuritaire qui facilite une démarche critique. Il avance que l'on doit explorer les croyances de l'usager quant à lui-même, au genre et ses relations ainsi que les conséquences de ces croyances. Pieretti croit également qu'il faut remettre en question et explorer des aspects liés au genre comme l'absence d'expression, l'agressivité, etc.

## 2.6 Modélisations des connaissances actuelles et du contexte de pratique

Maintenant que le genre, les masculinités et la socialisation de genre ont été définis et que quelques modèles d'intervention avec les hommes ont été survolés, il y a lieu de se demander comment ces éléments peuvent être mis en relation. Tel qu'illustré précédemment, notre connaissance de l'intervention des travailleurs sociaux avec des hommes victimes d'agression sexuelle dans l'enfance est assez limitée. Il n'en demeure pas moins que l'intervention avec ces usagers existe et qu'il est possible de se référer à des pistes d'intervention suggérées dans les écrits. Le tableau qui suit synthétise les défis et les pistes d'intervention avec les hommes ayant été victime d'agression sexuelle dans l'enfance. Il permet de constater le peu de connaissances que nous possédons sur le sujet. Le tableau devient alors un point de départ non limitatif qui justifie la pertinence de l'actuelle recherche. Pour ce faire, on y présente d'abord les trois dimensions autour desquelles les défis et les pistes d'intervention sont regroupés:

- 1) les éléments du contexte social et organisationnel;

- 2) le processus d'intervention avec les hommes;
- 3) le vécu du travailleur social

La colonne des défis, reprend sept défis en lien avec l'intervention qui sont inspirés du rapport Rondeau (2004) et qui ont été mis en lien avec les pistes de solutions proposées par des modèles d'intervention avec les hommes. On peut comprendre l'importance de la première dimension par l'idée que tout se construit dans un environnement et que ce contexte vient teinter la demande d'aide de l'homme au même titre que la façon d'intervenir du travailleur social. La socialisation masculine fait partie intégrante de cet environnement influant.

On y retrouve comme défis la socialisation de genre qui vient complexifier la demande d'aide des hommes ainsi que la rareté des ressources spécialisées pour ceux-ci. Les pistes d'intervention proposées par les écrits sont de tenir compte des effets de la socialisation de genre sur la demande d'aide ainsi que le développement et l'adaptation des services afin de répondre aux besoins des hommes.

La seconde dimension nous informe des défis en lien avec le processus d'intervention. On y énumère la difficulté des hommes à se confier, la complexité de l'intervention en situation de crise, la souffrance des hommes s'exprimant parfois par l'agressivité ainsi que la présence de pathologies concomitantes. Les auteurs proposent alors de développer le lien pour briser l'isolement social, de parler le même langage, de créer un environnement flexible et sécuritaire, de mettre l'accent sur les forces de l'homme tout en dosant l'expression des émotions, de développer la compréhension de leurs modes d'expression et enfin, de privilégier des stratégies d'intervention axées sur l'action.

Enfin, la troisième dimension porte notre attention sur le vécu du travailleur social en lien avec ses préjugés puisque les hommes font, entre autres, face aux stigmas de la vulnérabilité masculine. Les pistes d'intervention proposées sont de comprendre l'influence des préjugés dont nous sommes porteurs afin d'améliorer la qualité de l'intervention, de se remettre en question, d'être sensible aux spécificités de genre ainsi qu'à celles de l'agression sexuelle au masculin et de porter attention aux contre-transferts afin d'éviter d'amplifier les difficultés.

**Tableau 2.1 Défis et pistes d'intervention avec les hommes ayant été victime d'agression sexuelle dans l'enfance<sup>2</sup>**

	<b>Défis</b>	<b>Pistes d'intervention</b>
<b>Les éléments du contexte social et organisationnel</b>	1. Socialisation de genre complexifiant la demande d'aide des hommes	Tenir compte des effets de la socialisation de genre sur la demande d'aide  Développer et adapter les services pour répondre aux besoins des hommes
	2. Rareté des ressources spécialisées pour les hommes	
<b>Processus d'intervention avec les hommes</b>	3. Difficultés des hommes à se confier	Développer le lien pour briser l'isolement social  Parler le même langage
	4. Complexité de l'intervention en contexte ou en situation de crise	Créer un environnement flexible et sécuritaire  Mettre l'accent sur les forces
	5. Souffrance des hommes pouvant s'exprimer par de l'agressivité	Doser l'expression des émotions  Développer une compréhension de leurs modes d'expression
	6. Présence de pathologies concomitantes	Privilégier des stratégies d'intervention axées sur l'action
<b>Le vécu du travailleur social</b>	7. Préjugés des travailleurs sociaux	Comprendre l'influence de ses présupposés sur l'intervention  Se remettre en question  Être sensible à sa socialisation de genre  Être sensible à sa vision de l'agression sexuelle au masculin  Porter attention aux contre-transferts pour éviter d'amplifier les difficultés

<sup>2</sup> Sources: Rondeau (2004), Tremblay et l'Heureux (2005, 2010), Shay (1996), Pieretti (1996), Nantel et Gascon (2002), Roy (2008), Courtenay (2000), Dorais (1997), (Mongeau et al., 2013) et Bernard (2010).

Bien que ce tableau permette une représentation intéressante des défis et des pistes d'intervention, il est nécessaire de développer la réflexion et d'y intégrer d'autres éléments. On retrouve donc en complément à ce tableau un schéma qui illustre le contexte de pratique et éléments utiles à l'intervention avec les hommes victimes d'agression sexuelle dans l'enfance. Ce schéma reprend les idées de Bogo (2006) quant aux éléments du contexte de pratique et celles de Harper et Dorvil (2013) quant aux connaissances utiles à la pratique. Ces dernières ont été adaptées à la présente recherche et donc, à la réalité de l'intervention avec les hommes ayant vécu une agression sexuelle dans l'enfance.

Tout d'abord, le schéma expose un contexte social et organisationnel qui vient englober et influencer le travailleur social, les connaissances utiles à sa pratique ainsi que l'utilisateur. Ces trois derniers éléments sont centraux et représentés par une flèche qui illustre un processus dans lequel le travailleur social fait appel à ses connaissances dans le cadre de sa relation avec l'utilisateur.

Concentrons-nous plus spécifiquement sur l'influence du contexte social et organisationnel sur la pratique. Tel que mentionné précédemment et illustré dans le tableau 2.1, la socialisation de genre, ainsi que le manque de ressources pour les hommes victimes d'agression sexuelle ont un impact important sur l'intervention avec ces usagers. Le contexte dans lequel œuvre le travailleur social comporte aussi une influence selon Bogo (2006) et ce, en fonction de sa mission et de son mandat. Les CSSS, tel que mentionné précédemment, offrent des services de santé et sociaux qui ratissent très large ce qui fait alors appel à la versatilité des travailleurs sociaux. Étant très spécifique, le problème de l'agression sexuelle dans l'enfance au masculin peut représenter un défi pour les travailleurs sociaux qui pourraient se sentir moins outillés pour intervenir. D'ailleurs, les travailleurs sociaux en CSSS identifieraient un manque

de formation portant sur des problématiques spécifiques, dont celle des hommes ayant été victimes d'agression sexuelle dans l'enfance (Lajeunesse *et al.*, 2013).

Ensuite, de façon plus pointue, on retrouve les éléments relatifs au travailleur social. Puisqu'il est question de la pratique des travailleurs sociaux, on ne peut négliger l'influence du contexte de leur pratique. Selon Bogo (2006), le travailleur social, en soi, possède des caractéristiques personnelles, des expériences, sa propre histoire de vie, des habiletés et connaissances ainsi que des valeurs personnelles et professionnelles. Tout cela viendra teinter sa façon d'interpréter la situation de l'homme ayant été victime d'agression sexuelle dans l'enfance. Après tout, le premier outil du travailleur social, c'est lui-même. Au plan des valeurs, Brodeur et Berteau (2007) identifient trois types de valeurs: humanistes, démocratiques et celles liées au professionnalisme. Les valeurs humanistes réfèrent à l'autodétermination, à la tolérance et à la croyance aux capacités et au potentiel de chacun. Les valeurs démocratiques, pour leur part, incluent la cohésion et la justice sociale ainsi que la promotion des droits humains. Enfin, le professionnalisme implique, entre-autres, la cohérence, la compétence, l'intégrité et la rigueur. Dans le contexte de la présente recherche, la présence de ces valeurs est porteuse d'influence en ce sens où elles peuvent faciliter l'intervention avec les hommes victimes d'agression sexuelle dans l'enfance. Être convaincu que ces usagers sont à même de cheminer, faire preuve d'ouverture face à leurs divers modes d'expression de leur souffrance, croire que les hommes sont aussi victimes d'injustices et qu'ils sont en droit de recevoir des services adaptés à leurs spécificités, etc. Tout cela est indéniablement relié au professionnalisme et à l'éthique de travail des travailleurs sociaux. Au contraire, l'absence de ces valeurs peut favoriser l'entretien de préjugés à l'endroit des hommes victimes d'agression sexuelle dans l'enfance. Cela étant dit, les valeurs centrales en travail social ne peuvent être strictement interprétées de façon isolée dans la pratique des travailleurs sociaux.

Toujours selon Bogo (2006), l'usager fait aussi partie du contexte de pratique. Dans le cas présent, l'homme victime d'agression sexuelle possède également ses propres caractéristiques personnelles, ses expériences, son histoire de vie ainsi que ses valeurs. Ces éléments sont aussi à considérer dans le contexte de pratique. Par exemple, être un homme et posséder sa propre interprétation de l'agression sexuelle au masculin

Enfin, on trouve au milieu du schéma les types de connaissances, inspirés de Harper et Dorvil (2013) et de Bogo (2006) pouvant faciliter l'intervention avec les hommes victimes d'agression sexuelle dans l'enfance. Ils peuvent donc faire appel à des repères théoriques généraux, des repères institutionnels, des repères éthiques, des repères d'expérience ou encore, des savoirs spécialisés liés aux hommes ayant été victime d'agression sexuelle dans l'enfance. Les repères généraux font référence aux théories, aux modèles et aux procédures ainsi qu'aux techniques d'intervention connus quant au comportement humain dans son contexte social. Ces repères, tout comme les repères spécialisés, peuvent donc avoir été acquis lors de la formation universitaire du travailleur social ou encore, dans un processus de formation continue. Les repères institutionnels, pour leur part, sont ceux ayant été élaborés par le CSSS. Les repères d'expérience font plutôt référence à des connaissances et des habiletés de pratique qui se sont développées au fil du temps. Pour conclure, les repères éthiques selon Karsz (1998) conditionnent ce que le travailleur social fait, ce qu'il ose faire, ce qu'il appréhende de faire ou encore, de ne pas faire. C'est une interrogation de la logique, des forces et des limites de la pratique en travail social. Toujours selon Karsz (2004), l'éthique est un repère d'intervention sur lequel les travailleurs sociaux doivent s'appuyer.

**Schéma 2.2 Contexte de pratique et éléments utiles à l'intervention avec les hommes victimes d'agression sexuelle dans l'enfance<sup>3</sup>**



<sup>3</sup> Réinterprétation des idées de Harper et Dorvil (2013), de Bogo (2006) et de Karsz (1998, 2004).

## 2.7 Objectif général et objectifs spécifiques

Le premier chapitre nous a permis de constater les difficultés à répondre aux besoins des hommes ayant été victimes d'agression sexuelle dans l'enfance. Il a principalement mis en lumière nos réticences sociales à reconnaître que l'abus sexuel est également une réalité masculine et que certains travailleurs sociaux n'ont pas encore développé les connaissances et habiletés suffisantes afin de ressentir une aisance avec ces usagers dans leur pratique. Le second chapitre, pour sa part, met plutôt l'accent sur la façon dont le constructivisme nous permet de mieux comprendre comment se construit le genre et la masculinité. Le concept de socialisation de genre au masculin a permis d'illustrer comment les normes de genre sont intégrées à un très jeune âge et donc, comment elles affectent nos comportements et notre désir de nous conformer à l'idéal social de genre lié à notre sexe biologique. Une fois les concepts principaux définis, un survol de différents modèles d'intervention avec les hommes a été fait. Enfin, un tableau a été créé dans l'optique d'illustrer les défis et les pistes d'intervention avec les hommes ayant été victimes d'agression sexuelle dans l'enfance.

Le tableau et le schéma traitent des défis de l'intervention, de pistes d'intervention, du contexte de pratique et d'éléments utiles à l'intervention avec ces usagers. On illustre alors qu'il y a plusieurs paramètres à considérer dans la pratique des travailleurs sociaux et de nombreuses façons d'intervenir avec les hommes. On constate néanmoins que nous n'avons pas réellement connaissance de la façon dont sont effectuées concrètement ces interventions avec les hommes victimes d'agression sexuelle dans l'enfance et quels sont les repères sollicités par les travailleurs sociaux. Plutôt que de tenter d'uniformiser la pratique en développant un modèle d'intervention qui pourrait s'avérer limitatif, nous avons plutôt opté pour une posture plus clinique. Ainsi, il est nécessaire de se questionner sur la nature de l'intervention en travail social avec ces usagers et ce, dans notre société actuelle, avec un regard curieux et attentif à ce qui est unique dans chacune de ces interventions.

Nous nous sommes donc fixé comme objectif général de recueillir les perceptions de travailleurs sociaux quant à leur expérience d'intervention avec des hommes victimes d'abus sexuels dans l'enfance.

Nos objectifs spécifiques sont:

- 1) d'explorer comment les travailleurs sociaux conçoivent l'intervention avec ces usagers;
- 2) de connaître les défis qu'ils rencontrent dans l'intervention;
- 3) de dégager les repères d'intervention qu'ils utilisent dans leurs interventions;
- 4) et enfin, de circonscrire des pistes pour enrichir l'intervention avec ces usagers.

Afin d'analyser les propos des travailleurs sociaux qui se sont exprimés quant à leurs interventions avec les hommes victimes d'agression sexuelle dans l'enfance, le prochain chapitre portera sur notre méthodologie de recherche.

## CHAPITRE III MÉTHODOLOGIE

Dans le cadre du chapitre 2 portant sur le cadre conceptuel, il a été possible de définir le constructivisme, les concepts de genre, de masculinité et de socialisation de genre et de constater comment les concepts se sont développés différemment selon l'approche dans laquelle on se situe. Des dimensions ont été développées dans le cadre de la classification de Dufault et Tremblay (2010) et articulées avec les cinq principaux défis que les travailleurs sociaux rencontrent dans leur pratique professionnelle avec les hommes. Ces mêmes cinq défis ont ensuite été mis en relation avec les modèles d'intervention avec les hommes de plusieurs auteurs. Le schéma a aussi permis d'illustrer la complexité du contexte de pratique des travailleurs sociaux. Le présent chapitre qui traite de la méthodologie de la recherche expose la façon dont elle a été menée afin d'apporter des réponses à la question de recherche et aux objectifs qui en découlent. Pour ce faire, nous mentionnerons et justifierons le type de recherche qui a été menée, nous détaillerons les critères de sélection et de recrutement en plus de présenter les informations sociodémographiques recueillies sur les participants. Ensuite, nous expliquerons la méthode et les instruments de collecte de données. Finalement, après avoir décrit et justifié notre méthode d'analyse de données, nous aborderons les considérations éthiques et nous terminerons le chapitre avec les limites de l'étude.

### 3.1 Type de recherche

L'objectif général de cette recherche était d'aller recueillir les perceptions des travailleurs sociaux au sujet de leurs interventions avec des hommes ayant vécu une agression sexuelle dans l'enfance. La littérature nous apprend que l'intérêt pour la

victimisation masculine, principalement pour celle liée aux abus sexuels, est récente et que nous semblons avoir principalement développé des habiletés de l'ordre de l'intervention de groupe pour répondre aux besoins de ces usagers. Quoique peu nombreux, on retrouve tout de même quelques modèles offrant des pistes d'intervention en individuel avec les hommes. Rares sont les chercheurs qui se sont penchés sur la réalité des travailleurs sociaux qui travaillent occasionnellement avec ces usagers. Certes, le rapport Rondeau (2004) nous a permis d'identifier des défis rencontrés par les travailleurs sociaux dans ce contexte, sans toutefois s'attarder aux savoirs que les travailleurs sociaux utilisent et à leur provenance.

Nous avons opté pour une recherche qualitative de nature exploratoire. Puisque le sujet de notre mémoire a été peu exploré jusqu'ici et que l'on cherche à comprendre les perceptions des travailleurs sociaux au sujet de leurs expériences d'intervention avec des hommes ayant vécu une agression sexuelle dans l'enfance, cette méthodologie de recherche nous est apparue toute indiquée. Ainsi, au fil de nos entretiens, elle nous permettra de découvrir la perception des travailleurs sociaux à même leur discours. L'analyse nous permettra donc d'accéder à la signification que les gens donnent à leur expérience d'intervention et à tout ce que cela implique (Denzin et Lincoln, 2000). C'est pourquoi elle nous a semblée pertinente pour répondre à nos objectifs de recherche.

### 3.2 Participants à la recherche

Pour répondre aux objectifs de notre recherche qualitative de type exploratoire, des participants ont été sélectionnés selon des paramètres bien précis afin de s'assurer qu'ils ont vécu à tout le moins une expérience d'intervention pertinente à la recherche. Il sera donc question ici des critères de sélection et de recrutement.

### 3.2.1 Critères de sélection

Notre échantillon est évidemment composé de travailleurs sociaux, œuvrant en CSSS, qui ont reçu un dévoilement d'agression sexuelle dans l'enfance de la part d'un usager alors qu'ils étaient en intervention avec ce dernier. Il est important de préciser qu'il n'était pas nécessaire que l'agression sexuelle soit le motif premier évoqué par l'homme lors de sa demande d'aide. Que les participants aient poursuivi l'intervention avec ces hommes durant quelques rencontres ou qu'ils les aient plutôt référés vers une ressource autre n'avait pas d'importance non plus. Nous nous sommes plutôt attardés à leurs perceptions de la situation et à leurs repères d'intervention au moment du dévoilement et pour la suite de l'intervention. Les participants devaient donc avoir une réflexion à partager sur leur expérience avec ces usagers. De plus, les participants devaient résider et /ou travailler dans le grand Montréal ou les environs afin d'avoir une certaine uniformité dans l'accès aux ressources spécialisées pour les hommes victimes d'agression sexuelle dans l'enfance. Enfin, puisque la notion de genre est centrale dans notre recherche, nous nous sommes assurés que notre échantillon comporterait des travailleurs sociaux de sexe féminin et masculin.

L'échantillon retenu est donc non aléatoire et selon un choix raisonné. Nous avons jugé intéressant d'aller solliciter la participation de professionnels œuvrant en CSSS en regard de ce qui a été présenté précédemment dans la problématique, donc de la conjoncture du manque de ressources spécialisées avec les hommes et de la demande d'aide qui est fréquemment effectuée en contexte de crise, etc. Les écrits de Pelchat et al. (2004) et de Bourque (2009) sur la pratique de l'intervention sociale en CSSS, nous apprennent que les travailleurs sociaux doivent se familiariser avec de nombreuses problématiques sans forcément avoir le temps de mettre à jour leurs connaissances par eux-mêmes ou par l'entremise de formations appropriées. Cela n'est certainement pas le reflet d'un manque d'intérêt puisque de nombreux travailleurs sociaux démontrent une ouverture et une curiosité en ce qui a trait aux différentes problématiques qui

touchent les hommes (Deslauriers, 2009). Toutefois, il est souligné, dans le rapport de Pelchat et al., que: «la somme et la diversité du travail à effectuer créent une incertitude quant à la qualité des services offerts».

Notons que les CSSS sont des centres de service qui assurent l'accessibilité des services à la population de leur territoire local, les individus s'y adressent en cas de problèmes psychosociaux afin d'y recevoir des services. Considérant qu'il n'y a qu'une seule ressource spécialisée à Montréal pour les hommes ayant été victime d'agression sexuelle dans leur enfance et en raison de la nature tabou de l'abus sexuel, on peut croire que plusieurs hommes en recherche d'aide ne connaissent pas le Centre de Référence et d'Information pour les Hommes ayant été Agressés Sexuellement dans l'Enfance (CRIPHASE). Ainsi, on peut penser qu'ils s'orientent vers les CSSS qui font office de point d'entrée des services en santé et services sociaux et c'est ce qui a guidé notre choix vers des travailleurs sociaux qui y œuvrent. Finalement, on peut aussi croire que les demandes d'aide de ces hommes concernent des difficultés concomitantes et qu'en cours de suivi, le dévoilement émerge, ce qui expliquerait aussi leur présence en CSSS.

Il est néanmoins important de souligner que l'un de nos participants, bien qu'il soit travailleur social en milieu hospitalier, nous a informé lors de l'entretien que son milieu de travail n'était pas considéré comme faisant partie des CSSS. Nous avons fait le choix de conserver cet entretien puisqu'il nous a semblé être riche en contenu et digne d'intérêt en dépit de cette distinction.

### 3.2.2 Recrutement

Puisque le recrutement touchait des travailleurs sociaux œuvrant dans le milieu institutionnel qu'est le CSSS, nous avons fait le choix, dans un premier temps, de

recruter par l'entremise de l'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec (OTSTCFQ). Nous avons donc effectué une demande officielle à l'Ordre qui, suite à l'analyse de notre dossier, a accepté de contribuer à notre recrutement sous la forme de deux envois à ses membres. Cette façon de procéder, bien qu'elle nous semblait avoir de nombreux avantages, n'a donné aucun résultat.

Dans un deuxième temps, nous avons contacté, toujours sans succès, plusieurs organismes œuvrant avec des hommes, espérant qu'ils pourraient nous mettre en contact avec des travailleurs sociaux en CSSS correspondant à nos critères avec qui ils auraient des liens de collaboration. Dans un troisième temps, nous nous sommes vu offrir la possibilité d'assister à une formation sur l'intervention avec les hommes qui s'adresse principalement à des travailleurs sociaux en CSSS. L'objectif de cette stratégie de recrutement était d'assister à la formation et de présenter la recherche et le recrutement en cours. À ce moment, nos critères de sélection visaient des travailleurs sociaux en CSSS qui avaient complété un processus d'intervention avec l'homme ayant été victime d'agression sexuelle dans l'enfance. Néanmoins, l'écho que nous avions de nos possibles participants était que de tels suivis étaient peu probables, compte-tenu du réflexe de référence et de la réalité organisationnelle. Nous nous sommes alors questionnés sur cette réalité et sur la réelle utilité des critères de sélection précédents. Nous avons donc assoupli ce critère, non seulement parce qu'il était limitatif, mais principalement parce qu'il ne correspondait pas à la réalité des participants avec qui nous souhaitions effectuer les entretiens. Nous avons donc approché une seconde fois le groupe assistant à la formation sur l'intervention avec les hommes en leur mentionnant que si dans le cadre de leur emploi, ils avaient rencontré un usager qui leur avait dévoilé une agression sexuelle dans l'enfance, que nous étions intéressés à les rencontrer pour un entretien afin de recueillir leur point de vue sur le sujet. Cela a donné place à une publicité de la recherche ayant permis de recruter deux participants.

Dans un troisième temps, parallèlement à la démarche précédente, l'école de travail social de l'UQAM a accepté d'envoyer la publicité pour notre recrutement à l'une de leur liste de contact de superviseurs privés, ce qui a permis de recruter deux participants supplémentaires. Finalement, les deux autres participants qui complètent l'échantillon composé de six personnes, ont été recrutés par la technique du bouche à oreille. Évidemment, avant de procéder aux entretiens, une courte discussion téléphonique avec tous les participants nous a permis de s'assurer qu'ils répondaient aux critères de sélection présentés précédemment et également de leur présenter les objectifs de l'étude et le déroulement de l'entretien à venir afin qu'ils puissent fournir un consentement éclairé. Dans tous les cas, nous avons planifié une date à leur convenance et nous nous sommes rendus sur les lieux de leur travail, à leur demande.

### 3.2.3 Présentation des participants

Les participants ont complété un questionnaire sociodémographique qui nous a permis d'approfondir nos connaissances sur leur réalité. Ainsi, lors des entretiens et sur une base volontaire, ils ont complété le questionnaire nous permettant de recueillir les informations sociodémographiques suivantes: leur sexe, l'année d'obtention de leur diplôme en travail social et le lieu d'emploi pour lequel ils travaillaient lorsqu'ils ont effectué une intervention avec un homme ayant vécu une agression sexuelle dans l'enfance. Enfin, nous leur avons demandé s'ils avaient déjà reçu de la formation continue sur le sujet et si oui, par quel formation et/ou organisme, qu'elle était sa durée et qu'en ont-ils retiré? Ces informations ont ensuite été compilées dans le tableau 3.1. Il nous permet d'illustrer de façon plus visuelle le portrait de nos participants.

**Tableau 3.1: Profil sociodémographiques des participants**

<b>1. Sexe des participants</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ 4 femmes</li> <li>❖ 2 hommes</li> </ul>
<b>2. Année d'obtention du diplôme en travail social</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ 3 entre 1990 et 1995</li> <li>❖ 2 entre 1996 et 2000</li> <li>❖ 1 entre 2001 et 2005</li> </ul>
<b>3. Lieu d'emploi lorsqu'ils ont effectué leur intervention avec la population ciblée</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ 3 à Montréal</li> <li>❖ 1 en banlieue de Montréal</li> <li>❖ 2 dans les environs du Grand-Montréal</li> </ul>
<b>4. Type d'emploi occupé lorsqu'ils ont effectué leur intervention avec un homme ayant vécu une agression sexuelle dans l'enfance</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ 1 accueil psychosocial</li> <li>❖ 1 accueil psychosocial pouvant faire des mini-suivis de 3-4 rencontres</li> <li>❖ 1 accueil psychosocial et en suivi court terme avec des hommes en situation d'adaptation sociale</li> <li>❖ 1 programme adulte avec une clientèle principalement masculine</li> <li>❖ 1 programme santé mentale adulte</li> <li>❖ 1 milieu hospitalier avec une clientèle spécifique</li> </ul>
<b>5. Accès à de la formation continue sur le sujet</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ 6 Non</li> <li>❖ 0 Oui</li> </ul>
<b>5.1 Si oui, formateur/organisation ayant offert cette formation</b>	N/D
<b>5.2 Durée approximative</b>	N/D
<b>5.3 Ce qui a été retenu de cette formation</b>	N/D

Quatre femmes et deux hommes ont participé à notre recherche. Trois d'entre eux ont obtenu leur diplôme en travail social entre 1990 et 1995, deux d'entre eux entre 1996 et 2000 et le dernier l'a obtenu entre 2001 et 2005. En ce qui a trait à leur lieu d'emploi, trois participants travaillaient à Montréal, une seule travaillait en banlieue de Montréal alors que les deux autres travaillaient dans les environs du Grand-Montréal. Pour ce

qui est de la nature de leur travail, on peut affirmer qu'elle était différente pour chacun. Une personne était strictement à l'accueil psychosocial, deux autres étaient aussi à l'accueil, mais l'une avait la possibilité de faire des mini-suivis de trois à quatre rencontres alors que l'autre effectuait aussi des suivis court terme avec des hommes en situation d'adaptation sociale. Une autre personne était au programme santé mentale adulte et la suivante pour un programme adulte avec une clientèle principalement masculine. Enfin, la dernière personne œuvrait en milieu hospitalier dans un programme en santé mentale adulte. Finalement, aucun des six participants n'avait reçu de la formation continue sur l'intervention avec les hommes victimes d'agression sexuelle dans l'enfance.

### 3.3 La méthode et les instruments de collecte de données

Pour procéder à la cueillette d'informations, l'entretien unique et semi-dirigé a été utilisé dans l'optique de révéler la complexité de l'expérience vécue par les travailleurs sociaux. Cette méthode nous a permis de nous imprégner de leur discours et d'en tirer des nuances d'une grande richesse. Six entretiens, d'une durée moyenne de 82 minutes (70 à 92mn), ont été effectués dans le cadre de cette recherche. Dans le contexte de l'actuel mémoire, de son sujet et de ses contraintes de temps, il serait utopique de croire que nous sommes parvenus à saturer l'information tel que mentionné par Quivy et Campenhoudt (2006). On peut néanmoins affirmer que les données recueillies, bien que non strictement représentatives, sont à tout le moins valides et nous ont permis d'entamer une réflexion quant à notre question de recherche.

Nos entretiens individuels semi-dirigés se sont vus encadrés par notre grille d'entretien qui se trouve en annexe A. Elle a été élaborée à partir des objectifs qui visent à recueillir les perceptions des travailleurs sociaux quant à leur expérience d'intervention avec des

hommes victimes d'agression sexuelle dans l'enfance. Elle nous a ainsi permis d'explorer comment les travailleurs sociaux conçoivent l'intervention avec les hommes ayant vécu une agression sexuelle dans l'enfance en les laissant parler librement tout en nous assurant de couvrir nos thèmes généraux sur les défis rencontrés, sur leurs repères d'intervention et sur les pistes pour enrichir la pratique avec ces usagers. Avant de débiter l'entretien, tous les participants ont pu prendre connaissance d'un document sur le consentement éclairé. Après avoir expliqué la recherche et ses objectifs, ils ont tous été invités à poser leurs questions puis à signer le document pour commencer l'entretien. Ils ont pris connaissance du caractère confidentiel de la recherche et de leur possibilité d'y mettre fin à tout moment, peu importe le motif. Les entretiens se sont tous déroulés selon le canevas de la grille d'entretien qui comprenait des thèmes généraux pour orienter la discussion, mais aussi des questions de relance afin de l'alimenter en cas de besoin.

Notre grille d'entretien a été testée sur une personne ressource afin de nous assurer qu'elle permettait d'effectuer des entretiens logiques et fluides. Cet entretien exploratoire effectué avec une collègue éloignée a finalement été conservé puisqu'il nous est apparu riche et pertinent. Suite à ses commentaires et à une révision de l'entretien, des améliorations lui ont été apportées.

Le premier thème de la grille d'entretien permettait de saisir la conception des travailleurs sociaux quant à leur intervention générale avec les hommes. Nous leur demandions d'abord de parler de leur expérience d'intervention avec les hommes en général et ensuite, de nous parler d'une ou plusieurs situations d'intervention au cours desquelles ils ont reçu le dévoilement d'un homme ayant vécu une agression sexuelle dans l'enfance. Le deuxième thème portait sur les repères d'intervention dont les travailleurs sociaux font usage lorsqu'ils interviennent avec ces usagers. Nos questions de relance concernaient les repères théoriques et méthodologiques, l'expérience des

travailleurs sociaux, leurs connaissances spécialisées et les autres éléments significatifs. Nous avons également une question permettant d'évaluer l'apport de leur formation universitaire en travail social et l'utilisation de ces repères. En ce qui a trait au troisième thème, il nous permettait de nous assurer que les travailleurs sociaux consultés abordaient les défis rencontrés dans l'intervention avec les hommes ayant vécu une agression sexuelle dans l'enfance. Ces défis pouvaient, ou non, être en lien avec le contexte social et organisationnel, en lien avec le processus d'intervention avec les hommes ou encore, en lien avec leur rôle de travailleur social. Enfin, le quatrième thème portait sur les manières d'enrichir l'intervention avec les hommes victimes d'agression sexuelle dans l'enfance. Nous avons alors demandé aux participants de partager des éléments de l'intervention qui leur apparaissent essentiels à considérer en intervention avec ces usagers. Leur perception de leur travail avec ces usagers regorge de données utiles à notre compréhension sur notre pratique.

Tous les entretiens se concluaient de la même façon. Nous demandions aux participants s'ils avaient d'autres éléments pertinents à ajouter quant à des sujets qui n'auraient pas été abordés durant l'entretien. Ainsi, nous nous assurons d'avoir fait le tour de la question

### 3.4 Méthode d'analyse de données

Pour procéder à l'analyse des données, nous nous sommes référés aux trois étapes recommandées par Quivy et Campendhout (2006). Dans un premier temps, une retranscription sous forme de verbatim a été effectuée à partir des enregistrements de chacun des six entretiens. Ainsi, nous retrouvions sous forme écrite toutes les paroles, mais également les autres formes d'expressions sonores des participants. Dans un deuxième temps, le verbatim des entretiens a été lu à deux reprises afin de nous

remémorer les propos des participants. Pour ce faire, une lecture flottante, donc à la verticale, a été effectuée. Une prise de note accompagnait cette lecture ce qui nous a permis d'en retirer des unités globales de sens. S'en est suivi une analyse plus précise et minutieuse, une phrase à la fois, afin de faire concorder les unités de sens avec notre grille de codification. Ainsi, la grille évolue, s'adapte et se bonifie au fil des entretiens et de l'analyse. La dernière version de cette grille se retrouve en annexe B. Elle a été améliorée suite aux commentaires et suggestions de notre directrice de projet. Une fois la codification complétée pour tous les entretiens, il nous a alors été possible de regrouper en catégories des unités de par leurs similitudes. Ce sont, en troisième lieu, ces nouvelles catégories qui nous ont permis de débiter notre analyse de l'expérience des travailleurs sociaux quant à une intervention effectuée avec les usagers ciblés.

### 3.5 Considérations éthiques

La présente recherche qualitative implique évidemment des individus, plus spécifiquement des travailleurs sociaux et ceux-ci sont en droit d'être protégés en vertu du droit à l'anonymat des participants (Crête, 2008). Avant même de recruter, nous avons complété le processus demandé par l'UQAM afin d'obtenir le certificat éthique. Ensuite, tel que mentionné précédemment, un contact téléphonique préalable à l'entretien a été effectué entre autre pour informer l'individu des modalités de notre recherche. Les participants étaient alors invités à nous faire part de leurs questionnements et préoccupations. Une fois avisés des mesures qui seront prises pour assurer la confidentialité, les participants ont aussi été informés qu'ils pouvaient refuser de répondre à des questions en plus d'être en droit de mettre fin à l'entretien à tout moment et même de se retirer du processus de recherche sans avoir à se justifier. Cela leur a permis de donner un consentement éclairé quant à leur participation. Ils pouvaient y lire, entre autres choses, le nom des personnes ayant accès aux informations recueillies, à la façon dont serait conservées ces dites données, pour

combien de temps et quelles sont les mesures entreprises pour en assurer la confidentialité. Concrètement, les enregistrements numériques ont été effacés de l'appareil puis ont été conservés dans un dossier sécurisé sur notre ordinateur. À l'exception du formulaire de consentement, chaque document papier ou informatique identifie le participant par un chiffre plutôt que par son nom. Les données sont d'ailleurs traitées de façon à ce qu'on ne puisse pas les identifier, ni même leur milieu de travail.

Au plan de l'éthique, les participants à notre recherche n'ont pas semblé être émotionnellement affectés par notre échange puisqu'il visait leur perception sur leur expérience d'intervention avec les hommes victimes d'agression sexuelle dans l'enfance. Ils ont pu, en participant à notre recherche, retirer certains bénéfices. Par exemple, nous croyons que l'entretien a été propice au développement de leur regard critique quant à leur pratique en plus de leur offrir la possibilité de contribuer à l'avancée des connaissances quant à l'intervention avec les hommes ayant été victimes d'agression sexuelle dans l'enfance. Sur du long terme, cela pourrait même permettre une amélioration des services offerts en CSSS à ses usagers.

### 3.6 Limites de l'étude

Cette recherche comporte des limites que l'on se doit d'expliquer. D'abord, la taille de l'échantillon s'avère insuffisante pour généraliser d'une quelconque façon les résultats. Il est évident qu'un nombre plus élevé de participants aurait permis une meilleure compréhension du phénomène étudié, mais considérant les contraintes de temps liées à la maîtrise et différents autres facteurs, il n'a pas été possible d'aller au-delà de six entretiens. Il est évident que des recherches subséquentes sont nécessaires et qu'elles permettront d'approfondir nos connaissances sur l'intervention des travailleurs sociaux avec les hommes ayant vécu une agression sexuelle dans l'enfance.

Dans le même ordre d'idée, bien que nous ayons eu le souci de composer notre échantillon afin qu'il comporte tant des hommes que des femmes, il serait irréal de croire que l'on pourrait généraliser les données et parler de la conception des travailleurs sociaux de sexe masculin et féminin. La participation de quatre femmes et de deux hommes ne peut être exhaustive d'aucune façon.

Ensuite, il est nécessaire d'aborder le fait que l'intérêt des travailleurs sociaux à participer à l'étude peut être en soi un biais. On peut penser que ces derniers possédaient déjà un intérêt et une sensibilité pour le sujet ou encore, une ouverture. De plus, il est possible qu'il y ait eu une forme de désirabilité sociale qui ait pris place dans le cadre de la relation chercheur-participant. Cette relation ne saurait jamais être totalement neutre et on ne sait malheureusement pas dans quelle mesure cela a eu une influence sur les propos des participants.

Finalement, on ne peut passer outre le fait que la recension des écrits, la présentation et l'analyse des résultats sont directement influencées par notre subjectivité. Nombreux sont les choix que nous avons fait qui auraient été différents sous le joug d'un autre chercheur. Ainsi, nous présentons uniquement une perspective de la perception des travailleurs sociaux sur l'intervention avec les hommes ayant vécu une agression sexuelle dans l'enfance.

## CHAPITRE IV DESCRIPTION DES RÉSULTATS

Ce chapitre présente les données colligées lors des six entretiens avec des participants qui sont tous des travailleurs sociaux ayant reçu un dévoilement d'agression sexuelle dans l'enfance de la part de l'un ou plusieurs de leurs usagers masculins. Nos résultats seront présentés en cinq thèmes. Le premier thème réfère aux perceptions des participants quant à l'intervention avec les hommes en général. On y aborde la place de l'intervention avec les hommes en CSSS, les caractéristiques des usagers masculins, le développement de la relation, les impacts du genre du travailleur social ainsi que les repères méthodologiques généraux. Le deuxième thème porte sur les perceptions des participants quant à leurs interventions avec des hommes ayant été victimes d'agression sexuelle dans l'enfance. Il traite de la place de l'intervention avec ces hommes en CSSS, des profils de ces usagers, des conséquences constatées, du dépistage ainsi que du dévoilement de l'agression sexuelle et enfin, de la référence vers des ressources spécialisées. Le troisième thème présente les repères d'intervention avec ces usagers. On y décrit l'apport des expériences personnelles et de la formation universitaire en travail social des participants en plus de présenter leurs savoirs issus de la pratique, leurs repères théoriques et méthodologiques. Le quatrième thème regroupe les défis d'intervention rencontrés par les participants avec des hommes ayant été victimes d'agression sexuelle dans l'enfance. On y aborde les impacts des messages sociaux, l'influence de la mission, du mandat, des services du CSSS et des fonctions du travailleur social, le fait de recevoir le dévoilement et d'explorer les conséquences actuelles et enfin, les défis éthiques. Le dernier thème aborde les pistes suggérées par les intervenants pour enrichir l'intervention avec des hommes ayant vécu une agression sexuelle dans l'enfance aux plans social et organisationnel ainsi que des propositions relatives à l'intervention.

## 4.1 Perceptions des participants quant à leurs interventions avec les hommes

### 4.1.1 Place de l'intervention avec les hommes en CSSS

Bien que les usagers demeurent majoritairement des femmes, les travailleurs sociaux des entretiens 2 et 3 notent une augmentation de l'utilisation de leurs services par les usagers masculins. Ces derniers seraient principalement présents au niveau des services offerts en situation de crise, mais il y aurait aussi une augmentation notable des suivis individuels qui comprennent un nombre plus important de rencontres. Les motifs de consultations évoqués par ces participantes sont: l'itinérance, la consommation d'alcool et de drogues, la dépression et la rupture amoureuse. Selon la participante de l'entretien 2, la croissance au niveau de la demande d'aide des hommes nécessiterait un ajustement: «Il faut s'ajuster, mais il va falloir faire ça vite parce que il y en a de plus en plus. (...) Absolument, à l'accueil je suis étonnée (de l'augmentation importante). Moi je suis le soir aussi, ça aide (entretien 2)». Bien que les pratiques prennent du temps à évoluer, cette même participante croit que l'intervention avec les hommes devient de plus en plus facile au fil des générations puisque le rapport entre les hommes et les femmes a évolué:

Je pense que oui, qu'ils (les intervenant(e)s) seraient plus à l'aise. Ils auraient plus développé dans leur vie personnelle des liens avec les gars comment ils marchent, sans nécessairement être dans la relation amoureuse. Je pourrais dire ça, ça serait intéressant de l'étudier. Moi je suis de la génération qui achève là! (entretien 2).

Certains CSSS semblent avoir mis en place des dispositifs pour améliorer la qualité des services offerts aux usagers masculins. Trois travailleurs sociaux, ceux des entretiens 2, 4 et 5, y ont reçu de la formation sur l'intervention avec les hommes:

J'ai eu une formation oui, par exemple oui j'ai eu une formation sur l'intervention avec les hommes, mais pas forcément au niveau de l'agression

sexuelle. Et puis ici ils nous donnent de la formation aussi au niveau du dépistage de la violence homicide, conjugale, au niveau des hommes (entretien 5).

La participante de l'entretien 2 nous a également informé que son milieu de travail est impliqué dans un regroupement offrant des services aux hommes alors que le participant de l'entretien 4 nous a parlé d'un autre type de sensibilité qu'a son CSSS pour les usagers masculins: «Quand ils sont venus me chercher ici pour le poste (...), ils voulaient avoir un gars idéalement pour rejoindre une clientèle homme, ça c'était clair, donc je me suis ramassé là (entretien 4)». Certains des participants soulignent aussi des éléments pouvant laisser place à l'amélioration. Deux participantes, celles des entretiens 1 et 5, parlent du malaise qu'ont plusieurs travailleurs sociaux avec les usagers masculins en CSSS: «Il y a un malaise personnel en tout ce qui a trait à l'homme, on a tendance à dire: On n'est pas outillé, on ne sait pas quoi faire (entretien 5)». La participante de l'entretien 1 nomme qu'il y a, selon elle, un problème avec les demandes de services des hommes et à la façon dont elles sont traitées:

Je pense que même des fois, ils sont moins priorisés. Par ce que j'entends des commentaires de gens qui m'ont dit, parce que moi j'ai une clientèle plus masculine depuis un bout de temps puis il y en a un qui m'a dit: j'avais fait une demande, ils ne m'ont jamais rappelé, je ne devais pas être priorisé. Il ya probablement une carence à ce niveau là (entretien 1).

Pour sa part, la participante de l'entretien 2 parle plutôt d'une inadéquation entre le besoin des hommes de recevoir un service immédiat et l'incapacité des CSSS à répondre à cette demande:

S'ils ne l'ont pas maintenant, ça tombe. Quand ils viennent, il faut leur donner. (...) la grosse différence c'est que les hommes c'est l'action, il faut que ce soit dans l'ici maintenant, prêt et rapide. Il voudrait que ce soit magique. (...) Je crois que tous les chercheurs...t'as du faire de la recherche hein..C'est ça qu'ils disent,

ils faut que...eux-autres ils viennent, ils sont à bout, c'est tout de suite. Il faut que ça se règle là. Mais bon, la réalité n'est pas là (entretien 2).

Cette même participante croit également que les pratiques changent lentement et qu'encore aujourd'hui, le sexe de l'utilisateur est peu considéré dans les échanges lors des activités de co-développement avec son équipe de travail: «Mais dans le discours du travail social, pour avoir été en poste clinique au CSSS pendant...(…), on n'a pas tendance à diviser les genres. (...) Je n'entends pas: c'est un gars il va falloir faire attention à telle affaire. C'est pas encore un réflexe (entretien 2)».

#### 4.1.2 Caractéristiques des usagers masculins

Pour décrire les caractéristiques des usagers masculins qu'ils rencontrent, les participants ont tous mis en évidence des différences entre les hommes et les femmes, par exemple, un participant souligne:

On parlait homme-femme, la façon d'intervenir, que la façon n'était peut-être pas la même. (...) Ce n'est pas les mêmes paramètres, ce n'est pas les mêmes façons de communiquer, d'être, tout ça. Ce n'est pas plus, pas moins que ça. C'est ce que j'aurais tendance à dire par rapport à ça (entretien 4).

Les participants des entretiens 1, 3 et 4 ont remarqué que les hommes verbalisent clairement sur les éléments qui nécessitent de l'aide. Une participante affirme d'ailleurs que contrairement à la croyance populaire, les hommes se confient:

Je ne suis pas sur que les femmes se confient plus que les hommes. Il y a une différence qui est là, mais je ne suis pas certaine. Les hommes vont s'exprimer différemment, mais je ne suis pas sur que les femmes...Peut-être que c'est parce que j'ai une vision qui est différente (...) La femme dit: Je veux qu'il parle, il

parle pas, je veux qu'il parle. Le gars parle, mais non, il n'a pas donné la bonne réponse. La réponse, le gars faut qu'il dise ce qu'elle veut entendre. Donc je ne suis pas sur qu'elle a plus d'habileté de communication que l'homme. C'est qu'il faut qu'il dise ce qu'elle veut. Quand il dit vraiment sa position, elle dit: regarde, il ne me comprend pas, il ne sait pas communiquer, parce qu'il n'a pas donné la bonne réponse. Mais le monsieur, il a donné sa position, il a donné son avis et il a même avancé une proposition pour négocier quelque chose (entretien 1).

Néanmoins, avant d'en arriver aux confidences, encore faut-il que les hommes demandent de l'aide. Les participants des entretiens 2, 3 et 5 s'entendent pour dire que les hommes composent une clientèle ayant moins recours aux services que les femmes. Lorsqu'ils le font, c'est généralement dans un contexte de grande souffrance. La participante de l'entretien 2 s'exprime sur le sujet:

Et puis bon, tu vois, il y avait de l'hésitation qui appartient beaucoup aux hommes. Ils viennent tard ou soit qu'ils viennent de reculons puis ils ne savent pas comment faire. (...) Ils viennent tard, ils sont souvent dans la dépression, tu sais, au lieu de voir les premiers signes. Les femmes viennent un peu plus tôt, les hommes eux sont vraiment au bout de leur travail. Ils se sont fait mettre dehors, leur blonde les a mis dehors, ils sont dans la consommation, là ils sont au pied du mur par quelqu'un de leur entourage. Ils viennent souvent comme, plus visiteurs (entretien 2).

De façon générale, les participants décrivent les usagers masculins comme des individus réalistes, directs, concrets, précis, qui sont en recherche de solutions et qui apprécient l'action ainsi que la rapidité des services. La participante à l'entretien 1 est la seule à avoir identifié une dynamique de contrôle qui s'installe parfois avec les usagers masculins. Au niveau de la relation d'aide, la quasi totalité des participants (entretiens 1-2-3-5-6) reconnaissent que la colère et/ou l'agressivité sont des émotions fréquemment présentes en contexte d'intervention avec les hommes. L'un d'entre eux explique ce constat de la façon suivante:

L'autre affaire c'est le bon vieux classique de l'émotion écran de la colère, tout passe dans la colère. (...) Tout passe par la colère, l'agressivité, mais quand on explore on s'aperçoit qu'il y a d'autres émotions. Souvent la honte, la peur, la tristesse...les émotions négatives qui vont être assez rapidement transformées en agressivité ou en colère (entretien 6).

Face à ces émotions vives, les travailleurs sociaux ont tous nommé ne pas se sentir directement visés par la colère et l'agressivité des usagers. Ils nomment parvenir à travailler avec cette charge émotive:

J'avais des hommes en colère, rouges et très frustrés. Je crois qu'il faut savoir absorber cette colère là, on est capable facilement d'absorber les pleurs et la détresse d'une femme, mais peut-être pas la charge émotionnelle, alors quand on fait ça, on embarque, disons, moi je me sens confortable. (...) J'ai appris, grâce à ces expériences là, ok tu y vas et c'est correct, ils ne sont pas dangereux (entretien 1).

La participante de l'entretien 5 souligne qu'une fois les mécanismes de défense des hommes tombés, elle accède à leur vulnérabilité et les sent alors très démunis:

C'est différent l'approche, prendre le temps de l'entendre parce que souvent, c'est la 1ère fois qu'ils viennent consulter. Ils ont honte, ils se sentent mal. C'est délicat. (...) l'acceptation, de savoir qu'ils sont rendus là. C'est quelque chose qui est un peu difficile (entretien 5).

Cette participante, tout comme celle de l'entretien 3, note que les hommes pleurent parfois lors des entretiens, mais qu'ils se ressaisissent rapidement et s'excusent d'avoir laissé libre court à leur émotivité. Dans cet ordre d'idée, un participant indique que:

Pour un homme, avoir à prendre contact avec le monde affectif, c'est assez difficile. Ce n'est pas tout le temps évident, surtout quand ils ont été éduqués dans un modèle plus traditionnel qui rejette la vulnérabilité et qui remet juste dans un certain sens le monde affectif. J'ai à leur souligner l'importance de comprendre ce qui se passe au niveau affectif. (...) On s'aperçoit que ça prend un peu plus de temps pour réussir à arriver à une phase de travail plus actif où ils vont se permettre d'être un peu plus dans leur vulnérabilité (entretien 6).

Enfin, une précision quant à l'âge de l'homme et à sa capacité à être en contact avec ses émotions a été effectuée par la participante à l'entretien 3: «Je trouve que les jeunes hommes il y a une différence versus les hommes plus âgés qu'on voit. C'est certain que la génération elle change, on le voit à l'accueil. Les jeunes sont plus en contact avec leurs émotions (entretien 3)».

#### 4.1.3 Développement de la relation et impacts du genre du travailleur social

L'importance de la relation avec les usagers masculins a été abordée par tous les participants. La participante de l'entretien 1 souligne qu'il lui arrive de sentir l'espoir que les hommes placent en elle pour soulager leur souffrance, mais qu'elle doit démontrer qu'elle comprend bien leur situation afin qu'ils baissent leurs gardes. Elle croit aussi que le lien est facilité lorsqu'on est apte à recevoir l'homme dans les frustrations qu'il exprime. Pour les participants des entretiens 2 et 4, le lien doit se créer rapidement et il représente certains défis. :

La particularité aussi je te dirais c'est une intervention très court terme avec un gars. Il faut que tu l'accroches assez vite, il faut que le lien soit significatif assez vite et il faut qu'il se sente comme un avec un chum quasiment plus qu'avec un travailleur social. Il faut que je la joue serrée cette ligne là, je veux rester dans un contexte assez professionnel, que mon rôle soit défini clairement, sauf que je veux que le gars se sente bien accueilli, comme s'il parlait avec un chum. C'est comme ça que je vais pouvoir l'accrocher (entretien 4).

Dans une perspective différente, les participantes des entretiens 1 et 5 nomment plutôt que le lien se crée au fil du temps puisque les hommes ne se dévoilent pas rapidement. Elles soulignent donc que c'est un travail de plus longue haleine, que la relation se construit au fur et à mesure des échanges: «Avec l'homme, ça va être vraiment l'ouverture, le contact, le lien va se faire de façon tranquille, ils ne vont pas dévoiler tout de suite. Même lorsqu'ils sont en crise, il faut vraiment poser beaucoup de questions (entretien 5)».

En ce qui a trait aux effets du genre du travailleur social sur l'intervention, cela a été un sujet qui a émergé de toutes les entrevues. Les quatre participantes de sexe féminin ont mentionné qu'il est tout à fait possible de se sentir femme en tant que travailleuse sociale tout en s'adaptant et en développant des repères d'intervention adaptés aux réalités masculines. Deux d'entre elles ont tenu un discours très similaire quant au fait qu'elles ont une approche qu'elles qualifient de masculine et donc compatible avec les hommes. Elles ont toutes deux indiqué se sentir très différentes de leurs homologues féminines au travail puisqu'elles s'identifient à certains aspects de la culture masculine ce qui s'avère facilitant dans leurs interventions: «Je me sens une femme et j'ai une identité de femme. Mais j'avais compris. Je suis encadrante. Lui il m'avait dit: t'as parlé d'homme à homme avec le monsieur qui est un père. J'avais trouvé ça intéressant (entretien 1)». La participante de l'entretien 3 renchérit en disant:

Je n'ai jamais eu de problèmes avec les hommes. Dans les faits, je pense que j'interviens mieux avec des hommes qu'avec des femmes à cause de ma mentalité. (...) J'ai vraiment une mentalité qui ressemble à celle des gars et j'ai réalisé en travaillant avec les hommes et les femmes, et j'ai vu mes collègues qui sont toutes des femmes, parce que dans les CLSC c'est plus des femmes, je n'ai pas la même façon de voir les choses. Je dis souvent: j'aurais du naître homme (rires) (entretien 3).

La notion de transfert a été soulevée par les participantes aux entretiens 1 et 5. Elles ont toutes deux nommé qu'il était important de ne pas tomber dans un rapport de séduction avec les usagers masculins. Bien que le sujet n'ait pas été discuté directement avec les deux autres participantes, il est tout de même possible de dire que la participante de l'entretien 2 a parlé de charme dans l'établissement de son lien avec ces usagers et la participante à l'entretien 3 a dit que malgré, sa mentalité masculine, elle est une femme très féminine sur le plan physique.

Pour ce qui est des deux participants de sexe masculin, tous deux affirment qu'il y a plusieurs avantages pour un homme d'avoir accès à un travailleur social de sexe masculin. Le participant de l'entretien 4 explique son point de vue principalement sur l'aspect de la communication qui est facilitée entre hommes:

Comme je te dis, en termes de communication, d'accessibilité, je pense que pour les gars, c'est peut-être un préjugé, mais je crois qu'il y a des gars plus à l'aise d'aller vers des gars au niveau de l'intervention. (...) Comme je te dis je suis dans les préjugés peut-être, mais les femmes : parle-moi de, écoute moi. Mais les gars il faut que tu aille plus, pas ruf, mais plus directement au vif et t'enlève tes gants blancs. C'est une façon de communiquer qui est différente. Je ne dis pas que les femmes ne sont pas bonnes, mais c'est une façon de communiquer, d'être, d'être socialisé (entretien 4).

C'est plutôt le fait d'être un modèle pour l'usager qui pousse le participant de l'entretien 6 à croire qu'il peut être avantageux pour cette clientèle d'avoir accès à un travailleur social masculin:

Il y a quelque chose de plus facile au niveau du mimétisme: *Comment tu réagirais toi?* Aller chercher un modèle masculin qui n'est pas féminisé, qui deal avec des émotions d'une autre façon, dans ce sens là, je trouve qu'il y a un plus value à ça. (...)C'est facile d'être touché dans le fait de comprendre que la

vulnérabilité, ce n'est pas simple pour un homme. Quand on le vit d'en dedans, on peut comprendre que ce ne fonctionne pas de même (entretien 6).

#### 4.1.4 Repères méthodologiques généraux

Lorsque les participants ont été questionnés sur leur façon d'intervenir avec les hommes en général, plusieurs ont identifié des habiletés et des attitudes liées au savoir-être requis en travail social comme l'écoute, l'empathie, le respect, le non-jugement et la relation égalitaire. La participante de l'entretien 5 illustre sa façon de faire:

C'est sûr que d'abord, les grands principes, valider la souffrance. On ne travaille pas tous pareil, je parle de moi. Moi personnellement je vais regarder ça, je vais valider la souffrance, je vais normaliser ce qui arrive. Et beaucoup plus dans les premiers temps, je vais recevoir (entretien 5).

Plus spécifiquement, les participants ont tous une sensibilité au fait que les hommes arrivent avec leur bagage personnel teinté de leur socialisation masculine ce qui les amènent à adapter leur approche: «Quand j'ai un homme, je me dis ok, il faut que, je n'oublie pas que c'est avec sa structure masculine qu'il arrive et d'aller à son rythme, etc. (entretien 1)». Le participant de l'entretien 4 mentionne:

En contrepartie, c'est l'approche, c'est surtout au niveau de l'approche comme je te disais, au niveau du vocabulaire utilisé, au niveau de cette espèce de proximité là. Mais je peux aller la chercher avec la femme, mais ça va être un peu plus long. Avec un gars, je vais me permettre un vocabulaire plus adapté, plus coloré, alors c'est plus dans ce sens là (entretien 4).

Au niveau du savoir faire, la participante de l'entretien 1 dit avoir fréquemment recours à la confrontation constructive alors que celle de l'entretien 2 met plutôt l'emphase sur

le fait de valoriser le recours aux services par les usagers masculins en plus de travailler sans tarder toute forme de résistances. De son côté, la participante de l'entretien 3 indique qu'elle questionne l'homme sur la raison de sa demande de service, de façon très concrète. Cela vient corroborer la méthode de la participante de l'entretien 5 qui nomme aussi débiter par le rationnel:

De ce que je vois beaucoup, il faut toujours commencer dans le rationnel. Souvent tu vois ils vont parler du côté rationnel avant de vouloir descendre et tout. Pour descendre, il va y avoir un travail de fait et tout ça pour qu'ils puissent vraiment parler des émotions. Je pense qu'il faut aller tranquillement, en tout cas ce que j'ai eu avec eux, c'était justement tranquillement. Il faut leur expliquer vraiment où on va, qu'est-ce qu'on fait clairement (entretien 5).

Enfin, au niveau des techniques d'intervention, deux travailleurs sociaux, ceux des entretiens 5 et 6 ont nommé utiliser des métaphores pour illustrer leurs propos avec des usagers masculins. Par exemple, le participant de l'entretien 5 y a recours pour conscientiser l'homme aux conséquences de nier ses émotions:

Il y a toujours aussi une espèce de métaphore qui est assez importante, de leur faire remarquer que s'ils ne s'occupent pas du monde affectif, qu'ils vont se retrouver avec des symptômes importants. (...) C'est comme si vous mettiez votre main sur le poêle, que vous allumiez le poêle. Si vous ne remarquez pas que ça devient chaud, vous vous brûlez la main. Quand vous vous brûlez la main, c'est ça les symptômes. Si vous aviez été plus au courant de votre affect, vous l'auriez enlevée votre main. Vous vous seriez dans un certain sens occupé de ce qui se passe avant que ça ait des séquelles qui sont les séquelles psychosomatiques ou physiques que vous pouvez avoir (entretien 6).

## 4.2 Perceptions des participants quant à leurs interventions avec les hommes ayant été victimes d'agression sexuelle dans l'enfance

### 4.2.1 Place de l'intervention avec les hommes ayant été victimes d'agression sexuelle dans l'enfance en CSSS

Tous les participants sont unanimes pour dire qu'ils reçoivent peu de dévoilements provenant d'hommes victimes d'agression sexuelle dans l'enfance dans le cadre de leur travail. Le participant de l'entretien 4 tente d'illustrer la rareté du phénomène avec des statistiques:

C'est sur qu'en contexte d'accueil psychosocial, je te dirais, en termes de consultation, 70% femmes, 30% gars, je t'arrondis ça. Sinon plus. Peut-être 80-20. Mettons 75-25, on va faire un compromis. Au niveau statistique après ça, sur le 25 qui consulte, il y en a 23 que c'est toutes des affaires techniques. J'ai besoin de ça, j'ai besoin...il m'est arrivé ça, as-tu une référence? Il y en a 2 qui s'assoient un peu plus sur la chaise. Les 2 qui s'assoient sur la chaise, tu tombe dans ça potentiellement, mais c'est sur que le 25% il y en a qui ont été abusés, mais ils ne me le nommeront pas (entretien 4).

La participante de l'entretien 1 abonde dans le même sens et explique le faible taux de dévoilement d'agression sexuelle de ces usagers puisqu'à la base, ils sont moins nombreux à consulter. Elle soulève toutefois l'hypothèse que les travailleurs sociaux sont moins confortables avec les modes d'expression des hommes et donc, moins en mesure de dépister les agressions sexuelles au masculin.

Au niveau organisationnel, les participants nous ont indiqué qu'en CSSS, si un homme se présente à l'accueil psychosocial pour obtenir du soutien en lien avec une agression sexuelle dans l'enfance, il sera automatiquement redirigé vers une ressource spécialisée : «Au CSSS, ils sont très par programme. Bon, si un organisme communautaire répond

à ce besoin là, on les dirige directement là. Nos patrons surveillent ça, parce qu'on a des attentes et ...c'est un réseau local de services maintenant alors on respecte les spécialités (entretien 2)». La participante de l'entretien 1 ajoute:

Mais c'est sûr que dans les CSSS, il n'y a pas de motif de consultation. On ne reçoit pas de dossier disant: un dossier pour dévoilement d'abus sexuel. Je crois qu'il ne rentrerait même pas, qu'il serait référé ailleurs, dans un organisme communautaire, dans d'autres centres d'activité. (...) Par rapport aux ressources spécialisées, j'ai encore ma petite théorie là-dessus. Il faut faire attention dans les CSSS, dès qu'il va y avoir une ressource, ils vont orienter tout de suite les gens là. Je pense que pour les CSSS, c'est un lieu où il faut qu'ils dépistent aussi et de prendre le temps de bien recevoir soit le dévoilement ou quelque chose du genre. Il faut se placer en position pour recevoir le dévoilement pour ensuite dire orienter vers une ressource plus spécialisée (entretien 1).

S'il se présente à l'accueil pour tout autre motif, la participante de l'entretien 5 nous mentionne que l'homme ne sera pas d'emblée questionné à savoir s'il a déjà été victime d'une agression sexuelle dans l'enfance, sauf si cela est fait à l'initiative du travailleur social. Deux participantes, celles des entretiens 3 et 5 ont intégré à leur processus d'évaluation avec les hommes des questions précises pour dépister les abus sexuels. Cette initiative peut être qualifiée de personnelle puisque les questionnaires d'évaluation en CSSS ne comportent pas de question sur le sujet, à l'exception d'un questionnaire d'intervention en situation de crise dont nous avons parlé la participante de l'entretien 5. Enfin, il semble que la problématique de l'agression sexuelle au masculin ne soit pas un sujet sur lequel échangent les travailleurs sociaux en CSSS, comme l'illustre la participante de l'entretien 5: «Vous m'avez posé la question si j'ai des discussions avec mes collègues sur le sujet: non (entretien 5)».

En ce qui concerne la formation sur l'intervention avec les hommes victimes d'agression sexuelle dans l'enfance, aucun des six participants n'y a eu accès au sein de son organisation: «On n'a pas nécessairement, on n'est pas nécessairement formés

spécifiquement. Moi je n'ai jamais eu de formation spécifique aux agressions sexuelles (entretien 2)». La participante de l'entretien 1 nous indique néanmoins avoir reçu une formation, il y a une dizaine d'année, sur l'intervention en lien avec la trousse médico-légale qui est utilisée lorsqu'une femme a subi une agression sexuelle récente. Bien qu'elle soit à plusieurs reprises intervenue dans ce contexte avec des adolescents et des hommes victimes, elle souligne que la formation était exclusive aux usagères de sexe féminin:

Je n'ai pas eu de formation sur le sujet par rapport aux hommes, des abus sexuels, mais on a eu la formation pour la trousse médico-légale. Ils nous disaient, ce que je me souviens, c'est que c'est important que la femme ait le contrôle puisqu'elle l'a perdu. (...) Ils ne nous ont jamais parlé des hommes. Et des trousse, j'en ai fait plus d'une pour des hommes, des adolescents (entretien 1).

#### 4.2.2 Profils des hommes ayant été victimes d'agression sexuelle dans l'enfance et conséquences constatées

Deux profils d'hommes ayant été victimes d'agression sexuelle dans l'enfance ont été décrits de façon semblable par les participants des entretiens 5 et 6. Voici donc comment la participante de l'entretien 5 illustre les deux profils :

Il y a 2 catégories. C'est comme si il y a celui qui l'utilise comme raison de ses échecs. Donc lui il va le dire: oui, dans mon enfance, j'ai été soit violé, j'ai été abusé par mon oncle ou par mon si ou mon ça et c'est pour ça qu'aujourd'hui je me comporte comme ça. (...) Les autres, dans les plus âgés, parce qu'il y en a quand même qui en ont vécu dans les plus âgés, c'est pas évident. C'est vraiment caché. (...) Ils veulent en parler, mais ils sont mal à l'aise d'en parler. C'est toujours le côté de la honte, du jugement, du fait qu'ils ne sont plus qu'à demi homme. (...) Ils ne vont pas vouloir en parler, ils ne vont pas le partager. C'est un peu...pas comme une gangrène, mais comme un cancer qui les ronge de l'intérieur. (entretien 5).

Les participants ont tous identifié des conséquences qui ont découlées de l'abus. Les six participants ont constaté que ces usagers avaient des problèmes au plan relationnel. Le participant de l'entretien 6 explique en quoi l'aspect relationnel devient complexe pour un homme ayant été agressé sexuellement par un proche dans l'enfance:

Il y a quelque chose quand c'est quelqu'un qui est proche, auquel ils ont fait confiance et qui les ont agressés sexuellement, c'est assez difficile pour eux entre-autre, de se poser des questions sur l'esprit de l'autre. Parce que si on se pose des questions sur l'esprit d'un agresseur, on ne veut pas aller voir ce qu'il y a dans cette tête là. On a comme été conditionné à ne pas explorer l'esprit de l'autre, donc en relation ça devient très complexe. C'est quelque chose qu'on fait continuellement, mais si on est moins activé, on vient qu'à ne plus vouloir aller voir dans l'esprit de l'autre parce qu'on est convaincu, on appelle ça une équivalence psychique, on sait ce qui se passe dans l'esprit de l'autre: il est malveillant, il veut me faire du tort. Alors on tombe dans quelque chose qui est beaucoup plus de la méfiance (entretien 6).

Les difficultés relationnelles ne sont pas les seules soulevées par les participants. Ils ont été nombreux à nommer la honte, la culpabilité, la colère, une faible estime de soi, la toxicomanie et les troubles de santé mentale. Lors de l'entretien 2, la participante a énuméré certaines conséquences et a expliqué en quoi les hommes ont des mécanismes d'adaptation destructeurs:

Ils ont des mécanismes destructeurs. C'est l'alcool, c'est la drogue, l'impulsivité, la colère. Ils vont se faire arrêter, aller en prison, en tout cas, il y a un pattern de gars. (...) La victime masculine elle va être plus dans l'agir, je pense en tout cas. En tout cas, quand tu te mets à consommer, à un moment donné tu vis un cycle de la consommation qui fait que tu tombes très loin. (...) dans leur résolution de problème, eux-mêmes...c'est lâcher tout, couper les liens, s'en aller dans...dans le code, dans la dérive de la toxicomanie là (entretien 2).

Les hommes se présenteraient d'ailleurs souvent avec une multitude de problèmes qui peuvent être ou non reliés à l'agression sexuelle. Face à ce constat, la participante de l'entretien 3 souligne qu'il est alors complexe d'identifier précisément ce qui découle de l'abus sexuel. Le participant de l'entretien 4 nous donne l'exemple de la situation complexe d'un usager avec qui il effectuait un suivi:

Au niveau financier, il avait des choses à régulariser, il fallait qu'il se trouve un logement, il avait des choses entreposées et un certain temps pour aller les récupérer. Il avait des relations conflictuelles, il avait l'enterrement de son père, le conflit avec sa famille. Il avait une situation avec son fils. Alors il avait à gérer tout ça et il avait à gérer les attentes aussi de l'organisme où il était hébergé, c'était un séjour de 3 mois qu'il avait là-bas. Je trouvais qu'en peu de temps, il avait des choix à faire au niveau de l'emploi au niveau des finances, est-ce qu'il retourne aux études? La santé physique... (entretien 4).

Un autre élément important a été abordé par trois des travailleurs sociaux rencontrés. Les participants aux entretiens 1, 2 et 5 ont souligné l'impact de l'agression sexuelle au masculin sur l'orientation sexuelle. Ils ont tous constaté que l'abus pouvait induire une confusion, surtout chez les plus jeunes victimes. L'une des participantes émet une hypothèse à ce sujet:

Ils se questionnent beaucoup sur leur orientation, parce qu'ils se disent: peut-être que... À un moment donné, quand on a été abusé, un peu comme les femmes, elles se disent: pour moi je pensais que c'était normal, c'est ce que les petits garçons faisaient parce qu'on était plusieurs petits garçons avec les amis (entretien 5).

#### 4.2.3 Dépistage et dévoilement de l'agression sexuelle

Aux yeux de la participante de l'entretien 2, une demande d'aide en lien avec l'abus sexuel est essentielle pour parvenir à résoudre les difficultés qui en découlent, mais

cela implique de le divulguer: «Personne ne peut résoudre par eux-mêmes les problèmes de quelqu'un qui s'est fait agressé, c'est impossible, c'est trop destructeur. Ça atteint toute l'estime de soi et la santé mentale (entretien 2)».

Pour expliquer la nature des dévoilements, les travailleurs sociaux ont décrit les différents motifs qu'ont eu leurs usagers masculins d'aborder leur vécu d'agression sexuelle dans l'enfance. D'abord, il semblerait que le dévoilement ne soit pas toujours fait sur une initiative personnelle. Les participantes des entretiens 3 et 5 croient que plusieurs de leurs usagers masculins ont effectué des dévoilements uniquement parce qu'ils avaient été questionnés à ce propos :

Je pose des questions, je pose des questions, c'est parce qu'ils sont forcés un peu de dévoiler. Parce qu'on va dire: est-ce que vous avez eu des événements pénibles dans votre passé, avez-vous déjà eu des abus. C'est une question directe. Donc c'est certain qu'ils vont dire: oh oui, en passant...Parce que si on ne les pose pas, je pense qu'à moins qu'ils ne soient venus pour ça spécifiquement, ils n'en parleront pas (entretien 3).

Ensuite, les participantes aux entretiens 1 et 5 ont décrit des usagers qui avaient effectué un dévoilement en lien avec des questionnements personnels très précis. Le premier vivait de la confusion quant à son orientation sexuelle et le second vivait dans la crainte de devenir un éventuel pédophile en raison de son propre vécu d'abus sexuel dans l'enfance.

Finalement, les participants aux entretiens 1 et 4 sont intervenus avec des hommes plus âgés qui semblaient traverser une période charnière et ressentir le besoin de cheminer face à leur vécu d'agression sexuelle dans l'enfance:

C'est sur que c'est un homme d'une soixantaine d'années, il avait peut-être aussi la capacité, j'aime pas le mot, je ne veux pas utiliser le mot maturité, mais je dirais la disponibilité puisque quelqu'un de soixante ans, il est peut-être plus solide aussi pour faire un retour sur sa vie, pour nommer des choses, pour s'ouvrir. Il faut bien que ça donne de quoi vieillir (rires). C'est peut-être pour ça aussi (entretien 1).

D'emblée, compte-tenu de la façon de procéder en CSSS, les participants indiquent que l'agression sexuelle ne semble jamais faire partie des motifs de suivis pour les usagers masculins. Un élément apparaît toutefois commun à une majorité de dévoilements. C'est ce qu'une participante a résumé par l'expression du dévoilement *by the way*. On peut en comprendre que le dévoilement de l'abus sexuel est fait de manière inattendue à travers le partage de d'autres informations, ce qui le banalise:

Je n'ai jamais eu de gars qui venait juste pour une agression sexuelle. J'ai des femmes que oui qui m'ont dit: c'est mon problème et je veux le traiter. Pas les gars. Les gars viennent pour quelque chose d'autre et là ça sort, comme ça: *by the way*, j'ai été abusé (entretien 3).

Quelqu'un m'a déjà dit: Oui j'ai été violé, j'ai travaillé ça, il n'y a plus rien là. Si vous l'avez travaillé, pourquoi vous me lancez ça en pleine discussion, à la volée? Souvent on discute de quelque chose et il me sort ça, bang. Là tu fais comme: hummm..(entretien 5).

#### 4.2.4 Référence vers des ressources spécialisées

Une fois le dévoilement de l'agression sexuelle effectué, bon nombre des participants rencontrés indiquent référer l'utilisateur masculin vers une ressource spécialisée. La travailleuse sociale de l'entretien 2 nous a révélé son aisance à effectuer cette procédure. Elle nous explique comment elle présente la ressource à ses usagers masculins:

Je dis: ce que vous me racontez est beaucoup lié à ce que vous avez vécu puis on a un organisme spécialisé qui a vraiment développé une expertise là-dedans et que d'autres hommes qui ont vécu la même chose que vous...ils en ont vu beaucoup, ils ont ajusté leur façon, ils connaissent ça, ils sont vraiment spécialisés, c'est là que vous devez aller. C'est une directive, nous on ne peut pas malheureusement, on n'a pas l'expertise pour ça (entretien 5).

Elle ajoute qu'elle contacte directement l'organisme en présence de son usager pour briser la glace et faciliter la transition. Pour leur part, les participants des entretiens 3 et 4 se disent ouverts à l'idée d'effectuer les références vers les ressources spécialisées, mais ils n'y ont jamais eu recours jusqu'à maintenant. La travailleuse sociale de l'entretien 3 exprime son point de vue sur ses collègues parfois réticents face à la référence externe:

J'ai des collègues qui sont un peu, je ne dirais pas paranoïaques, c'est un grand mot, mais ils sont ambivalents à la référence car ils disent: est-ce qu'ils vont prendre soin du client (...) mais tu sais quoi? Je ne suis pas comme ça et je pense que si tu veux faire un bon travail dans ce métier, dans le réseau de santé au Québec (...)si tu veux survivre et ne pas tomber en burnout toi-même (...) c'est d'avoir confiance aux autres (entretien 3).

Certains participants ont exprimé des réticences quant à la référence. Les travailleurs sociaux des entretiens 4 et 6 soulignent que parfois, pour un usager, faire plusieurs démarches de demande d'aide en parallèle n'est pas la meilleure solution. Le participant de l'entretien 4 nous décrit la démarche de l'un de ses usagers qui a lui-même contacté un organisme spécialisé en parallèle avec son suivi en CSSS:

Quand il m'a dit que lui même il avait approché un centre d'aide pour les hommes victimes d'agression sexuelle dans l'enfance, ce n'est même pas moi qui l'a référé là-bas. J'ai dit: ah oui, est-ce que tu es sûr que tu es prêt à faire ça? Penses-tu que c'est le bon temps pour toi de faire ça? Donc il a fait sa démarche par lui-même à l'organisme et quand l'intervenant là-bas m'a appelé, j'étais un peu: je ne sais pas si c'est le bon timing actuellement. (entretien 4)

Deux travailleuses sociales semblent avoir une perception différente de la référence vers les ressources spécialisées pour hommes ayant été victimes d'agression sexuelle dans l'enfance. Les participantes aux entretiens 1 et 5 privilégient le fait de garder l'usager en suivi et d'avoir la possibilité de travailler sur l'abus sexuel si la personne le souhaite. Toutes les deux disent être en mesure de se le permettre dans le cadre de leur travail. La participante de l'entretien 5 indique d'abord que les hommes ne sont pas enclins à se faire référer à ce type de ressources et cette affirmation est corroborée par la participante de l'entretien 2 qui dit qu'automatiquement, les usagers masculins refusent de participer à une intervention de groupe. Ainsi, toujours selon la participante de l'entretien 5, la référence comprend un risque élevé que l'usager ne poursuive pas sa démarche puisqu'il est un homme et aussi en raison de la nature du problème. Elle nous explique donc sa vision des choses:

Moi. Ici, si vous demandez pour moi, ils vont vous dire que je suis spéciale. (rires). (...) Ma porte est fermée, c'est mon moi qui travaille avec les clients donc je vais utiliser tout ce qui aide pour que la personne soit bien (dit elle pour illustrer son opinion des lignes directrices de son organisation sur le sujet) (entretien 5).

Enfin, il est important de mentionner que lors des entretiens, plusieurs participants ont éprouvé de la difficulté à nommer les organismes spécialisés de leur secteur où ils pourraient effectuer des références et ils semblaient incertains du type de services qui y étaient offerts (entretiens 1, 4, 5 et 6). De plus, les participantes aux entretiens 2 et 3 qui semblaient les plus enclines à effectuer des références vers les ressources spécialisées n'étaient pas en mesure de nous informer sur les délais d'attente et la rapidité des services offerts dans ces organismes: «Tu sais, on ne sait pas exactement ce qui se passe à l'autre ressource parce qu'on ne travaille pas là, mais normalement, il n'y a pas de listes d'attente de plusieurs mois. Je pense bien... (que c'est plus rapide) (entretien 3)». La participante de l'entretien 2 ajoute:

Les hommes, s'ils n'ont pas le service tout de suite, c'est rare qu'ils vont revenir. Ça je ne peux pas savoir (par rapport à l'attente lorsqu'il y a référence vers une ressource spécialisée), non c'est assez rapide quand même, oui. Je pense que ça ils le savent au niveau du dévoilement on ne peut pas laisser traîner ça (entretien 2).

#### 4.3 Repères d'intervention des participants avec les hommes ayant été victimes d'agression sexuelle dans l'enfance

##### 4.3.1 Apport des expériences personnelles

Dans un contexte où la formation sur l'intervention avec les hommes victimes d'agression sexuelle dans l'enfance est rarissime, voir inexistante, une majorité des participants ont identifié des éléments provenant de leurs expériences personnelles qui leurs ont été et sont toujours utiles pour intervenir avec ces usagers. Deux participantes indiquent que c'est dans leur enfance, alors qu'elles étaient entourées de garçons, qu'elles ont développé une aisance et une compréhension de leur mode de fonctionnement: «Moi j'ai été avec des frères, j'ai eu juste des gars. Moi le monde d'homme, je connais ça là. J'ai des frères très machos, non, je pense que l'éducation fait que...je suis très à l'aise avec les hommes (entretien 2)». Dans le même ordre d'idée, la participante de l'entretien ajoute:

Tantôt je disais que j'ai une famille nombreuse (...) j'ai quatre frères (...). Donc mon enfance, c'était des petits garçons. À l'adolescence, mes frères c'était bien important, donc probablement que j'ai été confortable aussi avec des jeunes garçons et des garçons, ça a des amis garçons. Alors je me trouvais dans un monde de garçons (entretien 1).

Bien qu'elle n'ait pas spécifié avoir été élevée entourée de garçons comme les deux travailleuses sociales précédentes, la participante de l'entretien 3 insiste sur le fait qu'elle a une mentalité semblable à celle des hommes, ce qui facilite ses interventions avec eux: «Normalement, moi avec les hommes, ça va bien parce que j'ai constaté que ma personnalité est plus...comment je dirais...je pense plus comme un homme que comme une femme (entretien 3)».

Dans un autre ordre d'idée, la dernière participante de sexe féminin, celle de l'entretien 5 met plutôt l'emphase sur ses origines ethniques qui, à son avis, lui ont permis d'avoir une ouverture et un regard différent sur la vie. Cela aurait facilité le développement d'habiletés utiles en intervention avec les hommes:

J'ai développé des forces et il a une chose, un atout pour moi. Je suis africaine d'origine. Donc j'ai une autre vision de la vie. (...) J'ai vécu un peu partout donc mon esprit est différent de celui qui a été ici et vit, a vécu juste avec son cadre de référence, juste là. Alors déjà, il y a un plus pour moi. Donc au niveau de l'ouverture, des discussions, des échanges, de mon cerveau, il n'est pas fait pareil. Je suis hors la loi un peu, je suis un peu délinquante (entretien 5).

En ce qui a trait aux participants de sexe masculin, celui de l'entretien 4 ne s'est pas dévoilé pour ce qui en est de ses expériences personnelles contrairement à celui de l'entretien 6 qui a confié avoir lui-même fait une psychothérapie ce qui a permis des prises de conscience utiles à sa pratique:

Je pense que pour faire le travail de thérapie, c'est pertinent d'aller faire une propre psychothérapie. Il faut passer par là pour réussir à comprendre que c'est toff de se connecter avec ses affects. C'est assez difficile pour un homme et je pense pour n'importe qui de parvenir à se connecter avec ça. Personnellement, je trouve que ça m'a été utile. (...) Quand je suis rentré en psychothérapie, ça a été de voir mon psychothérapeute affecté qui m'a beaucoup affecté. C'est très affectant de voir quelqu'un qui est affecté par nos histoires. (entretien 6).

Enfin, la participante de l'entretien 1 nous a révélé avoir été sensibilisée à la situation des abus sexuels chez les garçons lorsqu'un membre de sa famille, un enfant de sexe masculin, a été victime d'attouchements sexuels et que cela a généré beaucoup de colère, de tristesse et d'indignation au sein de la famille.

#### 4.3.2 Savoirs issus de la pratique

Les expériences des participants sont à la fois semblables et distinctes. Évidemment, ils ont tous connu le milieu professionnel des CSSS. Presque tous les participants, à l'exception de celui de l'entretien 6, ont indiqué l'importance de l'expérience terrain pour développer leurs compétences d'intervention générales, mais aussi avec les hommes ayant été victimes d'agression sexuelle dans l'enfance: «Des fois on peut le lire, mais quand on va sur le terrain, on est confronté à ça et c'est là qu'on s'ajuste aux gens que l'on rencontre, les découvrir aussi (entretien 1)». La participante de l'entretien 3 ajoute: «J'ai eu au début de ma carrière, on va dire, j'ai eu beaucoup d'expériences plus avec les hommes qu'avec les femmes. (...) Personnellement, ok j'ai été formée comme travailleuse sociale, je n'ai pas appris ça à l'école, j'ai appris ça avec mon expérience ici (entretien 3)».

Un autre élément qui est revenu au cours de plusieurs entrevues est le lien entre le fait qu'un garçon a été abusé dans l'enfance et qu'il devienne à son tour un abuseur à l'âge adulte. Trois participants, ceux des entretiens 1, 4 et 5, disent avoir été témoins de ce phénomène dans le cadre de leur pratique avec ces usagers ou à tout le moins, y prêter attention lorsqu'un usager fait un dévoilement:

Vu que c'est lui le monsieur qui a comme embarqué: j'ai un petit fils, je n'ose pas le changer de couche parce que j'aurais peur. Alors c'est là que j'ai embarqué: Vous avez peur de quoi? Est-ce que vous avez des pulsions sexuelles

envers les enfants? Est-ce que vous avez peur d'abuser? Parce que j'ai eu un autre dossier aussi que lui c'était un abuseur d'enfants (entretien 1).

Tel que mentionné précédemment, outre ces éléments en commun, les participants ont leur propre parcours d'expériences professionnelles. La participante de l'entretien 1 a travaillé avec des clientèles variées en CSSS avant de faire du suivi adulte. Ce dernier type de suivi l'oblige à jongler plus souvent qu'autrement avec des usagers ayant des problèmes concomitants à l'abus sexuel lui-même. Elle a également fait beaucoup d'intervention en situation de crise ce qui lui a permis de découvrir qu'elle était à l'aise d'intervenir avec les hommes. Pour sa part, la participante de l'entretien 2 a travaillé tant à l'accueil psychosocial que comme conseillère clinique en CSSS. Elle indique accorder plus d'importance à l'individu en tant que tel plutôt qu'à la spécificité du problème pour lequel il fait une demande d'aide, donc de l'abus sexuel:

Même aujourd'hui, je ne connais pas..je ne pourrais pas dire que je connais ça l'impact de l'agression...je les vois, c'est de l'expérience qui fait, j'ai lu un peu, mais pas spécifiquement mais pas sur l'agression sexuelle. Je n'ai pas lu là-dessus particulièrement. Peut-être à un moment donné, mais ce n'est pas quelque chose qui fait que: Il faut que je lise, il faut que je comprenne. Moi je comprends la personne (entretien 2).

La participante de l'entretien 3, de son côté, indique avoir acquis une solide expérience en itinérance puis s'être dirigée vers l'accueil psychosocial en CSSS depuis plusieurs années déjà. Elle nous parle de ses expériences:

Alors j'ai eu au début de ma carrière, on va dire, j'ai eu beaucoup d'expériences plus avec les hommes qu'avec les femmes. (...) Mais, pour moi, personnellement, ok j'ai été formée comme travailleuse sociale, je n'ai pas appris ça à l'école, j'ai appris ça avec mon expérience ici. Tous les TS ont leur propre façon. Quand tu es engagé par le CSSS pour l'accueil, il ne t'est pas donné une façon d'intervenir, tu fais toi même. Chacun a son style. (...) J'ai fait des erreurs, j'ai appris (entretien 3).

Du côté du participant de l'entretien 4, il nous a indiqué effectuer depuis plusieurs années autant d'évaluation psychosociale que de suivi court terme avec des hommes en difficulté. La participante de l'entretien 5, pour sa part, a une expertise au niveau de la santé mentale adulte, tant au plan de l'intervention en situation de crise, que du suivi court terme et du suivi à intensité variable. Enfin, le dernier participant, celui de l'entretien 6 nous indique avoir travaillé en CSSS avant d'avoir son poste actuel en milieu hospitalier. Il travaille en santé mentale adulte autant en suivi individuel qu'en groupe.

#### 4.3.3 Repères théoriques

Comme le dit la participante de l'entretien 2, il importe en tant que travailleur social de s'informer pour être à jour sur les problèmes sociaux et ainsi, avoir des repères d'intervention à jour:

Il faut en avoir de l'information, tu sais l'Ordre nous impose ça et elle a raison. Il faut constamment se développer et il y a de nouvelles problématiques qui arrivent, de nouvelles recherches comme ta recherche qui fait qui va nous dire comment faire et qu'est-ce qu'on peut faire de mieux. Il faut se mettre à jour continuellement (entretien 2).

Plusieurs participants ont indiqué qu'ils développent leurs repères théoriques en faisant des lectures sur divers sujets (entretiens 1, 2 et 5). La participante de l'entretien 2 dit alimenter ses connaissances en assistant à des rencontres sur la santé et le bien-être des hommes par l'entremise de son CSSS. Les trois autres travailleurs sociaux (entretiens 4, 5 et 6) ont nommé des approches variées qu'ils utilisent telles que l'approche humaniste, l'approche motivationnelle, l'approche orientée vers les solutions, l'approche systémique: « Je fais de l'intervention là, systémique. Des fois, je vais

utiliser l'approche de résolution, axé sur les solutions, des choses comme ça. Je suis un peu éclectique dépendamment de la situation (entretien 5)».

Il est intéressant de constater que le participant de l'entretien 4 a suivi une formation de 6 ans en approche écosystémique, alors que la participante de l'entretien 5 suit actuellement des formations sur l'intervention avec les hommes de son propre chef et que le participant de l'entretien 6 a complété une formation en psychothérapie. Ils ont donc, tous les trois, effectué des démarches pour aller chercher des repères théoriques supplémentaires à leur formation initiale en travail social à l'extérieur de leur milieu de travail: «Je ne suis pas très théorique. Je ne suis pas très modèle. J'ai été déformé (rires) pendant plusieurs années en écosystémie (entretien 4)». La participante de l'entretien 5 indique pour sa part:

Je peux vous dire que même présentement, je suis en train de suivre de façon personnelle, parce qu'ici ils ne savent pas, des conférences dans ce milieu là. Donc je regarde, comme ça, je me réveille et tel sujet j'y vais avec, personnellement je regarde, je dégote sur l'Internet tout ce qui peut se passer (entretien 5).

Les participante aux entretiens 1 et 2 n'ont pas précisé sur quelles approches elles basent leurs interventions avec les usagers masculins victimes d'agression sexuelle, mais la participante de l'entretien 1 a souligné de qu'elle façon elle intègre ses connaissances à sa pratique en intervention:

J'aime beaucoup la théorie. C'est pour ça d'ailleurs que je fais des études et j'ai des repères théoriques. Mais les repères théoriques, j'essaie de les intégrer pour qu'ils fassent partie de moi, de mes valeurs et je ne veux pas avoir l'air de quelqu'un qui fait trop théorie devant le monde. C'est comme si je veux que ce soit un savoir-être et en oubliant la théorie quand j'ai quelqu'un devant moi. (...) Moi j'utilise quand même toutes sortes d'approches. Mais que je m'approprie et que j'essaie de mettre ça pertinent quand je suis en contact avec des gens (entretien 1).

Si on s'attarde sur le spécifique de l'agression sexuelle au masculin, on constate qu'il est complexe pour les participants de se limiter à des éléments strictement liés aux hommes. Seule la participante de l'entretien 1 a été en mesure de relater une information spécifique qu'elle a lue sur la gravité des agressions sexuelles chez les garçons:

La seule chose que j'avais déjà lu, une recherche, parce que ça m'intéressait. (...) C'était que des fois les agressions, et ça m'avait resté, je trouve ça intéressant à savoir, des fois les agressions sexuelles chez les garçons sont plus cruelles. Toute agression est cruelle, il faut faire bien attention quand on parle, mais il y avait quand même dans cette étude là qui disait que des fois, ça pouvait être plus de violence ou de perversité, peu importe. Je me disais: ouain, des fois, on le voit même pas, on pense que les jeunes garçons ne sont pas...ça m'avait fait réfléchir (entretien 1).

Les autres participants ont donc nommé des éléments propres à l'abus sexuel, mais pouvant être applicables tant à l'homme, qu'à la femme:

Pour moi l'abus sexuel, c'est le pire de toutes les choses qui peuvent arriver à une personne. Je crois fondamentalement que la personne, ça la détruit. Spécifiquement quand ils sont enfants et spécifiquement quand l'agresseur est de leur famille. (...) Le pattern est très similaires dans tous les abus dans le sens que les personnes ont des problèmes de confiance en eux-mêmes et aux autres, ça c'est certain. Ils peuvent avoir des symptômes de TSPT, de l'anxiété, de la dépression. Ce sont des sœurs en termes de conséquences. L'anxiété et la dépression c'est rarement séparé, c'est comme un package deal (entretien 3).

Puisque les participants ont tous en commun une formation universitaire en travail social, il leur a été demandé de quelle façon elle avait ou non contribué à leurs connaissances de l'intervention avec les hommes ayant été victimes d'agression sexuelle dans l'enfance. Tous les travailleurs sociaux reconnaissent avoir acquis des connaissances sur les différences de genre entre les hommes et les femmes, mais certains semblent avoir été marqués de façon plus importante que d'autres:

Oui elle contribue, c'est que le travail social a une fondation très humaniste. On peut dire que globalement, c'est quelque chose qui est facilement porté pour aller aider les hommes. (...) Il y avait quand même certains profs qui s'étaient spécialisés avec les hommes. (...) Il y avait comme un espèce de mouvement dont de présenter le fait que les hommes ne vont pas chercher de l'aide et donc, de stimuler à ce que ça marche. (...) Mon intérêt à travailler avec les hommes vient définitivement de ma formation en travail social (entretien 6).

Les propos de la participante de l'entretien 5 détonnent puisqu'elle mentionne que sa formation technique de travail social lui a été plus utile au niveau des repères d'intervention que sa formation de baccalauréat. Elle spécifie également qu'une fois la formation terminée, peu importe ce qu'il en est, l'outil principal demeure le travailleur social lui-même. D'un autre côté, la participante de l'entretien 2 recadre aussi le rôle que se doit de jouer la formation en travail social. Elle nous explique qu'à ses yeux, la formation a plutôt pour rôle d'éveiller la curiosité et qu'ensuite, il relève du travailleur social d'acquérir de l'expérience:

D'abord par les lectures, mais tu sais la formation là (...) ça nous éveille, ça nous rend curieux et ça nous dit: oui, il y a des hommes, oui il y a une façon de travailler avec les hommes. On peut avoir lu 2-3 textes là-dessus, peut-être vu un vidéo. En tout cas, oui on est sensibilisés, mais on n'est pas formés pour être un expert pour travailler avec les hommes. Ça va se faire au fur et à mesure de l'expérience. (...) Moi je ne m'attends pas à ce que l'université fasse de nous des experts en problématiques (entretien 2).

Pour conclure, plusieurs participants indiquent que le sujet de la socialisation de genre fait partie des programmes de formation en travail social dans les universités, mais que ce n'est pas le cas pour l'intervention spécifique avec les hommes ayant vécu une agression sexuelle dans l'enfance. Seuls deux participants ont reçu de la formation sur les abus, incluant les abus de nature sexuelle et cela s'est fait dans le cadre de formations sans lien avec le travail social. Ainsi, la participante de l'entretien 3 a acquis des

connaissances sur les abus lors d'une formation en psychologie alors que le participant de l'entretien 6 les a acquises lors de sa formation en psychothérapie.

#### 4.3.4 Repères méthodologiques

Les participants ont été en mesure de nous nommer de façon substantielle des repères méthodologiques quant à l'intervention avec les hommes ayant été victimes d'agression sexuelle dans l'enfance. Au plan du savoir-être, la participante de l'entretien 1 nomme l'ouverture, le fait de donner de l'espace, de suivre le rythme de l'homme, etc. Tous les travailleurs sociaux s'entendent sur l'importance de l'empathie et de l'écoute active. Le participant de l'entretien 4 nomme deux éléments clés pour son intervention, il porte son attention sur les trajectoires de vie et ensuite, il se concentre sur le ici et maintenant:

Ce que je vais chercher généralement avec les gens, quand je te parlais d'évaluation, c'est un peu leur trajectoire de vie. Le sens que ça fait aujourd'hui qu'ils consultent par rapport à leur trajectoire de vie. Je ne veux pas prendre l'élément là, je veux la prendre systémique. Si c'est dans un processus de vieillissement ou à telle étape de sa vie, où il en est rendu. Je le regarde très très très large (...) j'essaie de comprendre qu'est-ce que ça fait, pourquoi la personne se mobilise, pourquoi ici et maintenant (entretien 4).

Cette notion de ici et maintenant est revenue à maintes reprises au fil des entretiens et elle nous guide vers les compétences au niveau du savoir-faire des travailleurs sociaux rencontrés. Les participants de tous les entretiens, à l'exception de l'entretien 1, ont souligné l'importance de s'attarder aux conséquences actuelles qui découlent de l'agression sexuelle:

Je suis plus centrée sur les solutions. On ne peut pas ne pas, ne pas voir que ça a existé, mais en même temps on est dans le présent. Qu'est-ce que ça fait dans le présent. Ça a donné quoi là, cette douleur, cette ombre avec qui vous habitez,

ça a donné quel type d'homme aujourd'hui? C'est quoi qui marche et c'est quoi qui marche pas. On va essayer de regarder ce qui marche et on va aller en avant (entretien 2).

Les participantes des entretiens 2 et 3 vont au-delà des conséquences et soulignent l'importance de faire ressortir les forces que l'usager a développées suite à l'abus. La travailleuse sociale de l'entretien 2 exprime sa pensée sur le sujet:

Puis moi j'essaie surtout de voir plus, moins que les conséquences, mais il y a des conséquences qui a quand même de la force qui s'est dégagée de ça et vous avez survécu à ça. Qu'est-ce qui fait que vous avez tenu le coup puis, on va s'accrocher là-dessus pour continuer. (...)On essaie de voir ça, mais de voir qu'est-ce qui est le plus important à reconstruire pour la personne aussi. Si on reste juste sur l'impact négatif on n'avance pas loin là. (entretien 2).

Dans le même ordre d'idée, les participants des entretiens 5 et 6 indiquent qu'il n'est pas nécessaire de constamment revenir sur la question de l'agression sexuelle. La participante de l'entretien 5 va même juste qu'à souligner l'importance d'utiliser l'humour dans la pratique du travail social et de parvenir à avoir du plaisir avec les usagers:

Je vais utiliser beaucoup l'humour comme approche pour dédramatiser, pour normaliser, pour faire baisser les choses, pour détendre les gens. (...) Je leur dis: on va avoir du plaisir, mais on va avancer. Ce n'est pas parce qu'on travaille dans un milieu comme ça qu'on doit toujours travailler dans la douleur. Rester toujours dans la douleur, c'est fatiguant, on se brûle et on meurt (entretien 5).

Ces repères méthodologiques ne sauraient toutefois être applicables si l'usager masculin refuse de parler de son vécu d'agression sexuelle suite à son dévoilement et comme les participants l'ont indiqué précédemment, c'est une situation assez fréquente. Une travailleuse sociale a néanmoins indiqué qu'elle se permet de discuter avec l'homme de ses questionnements sur le sujet:

Je vais essayer d'aller voir, parce qu'on ne lance pas une information aussi importante dans la vie de quelqu'un et puis comme quelqu'un m'a déjà dit: Oui j'ai été violé, j'ai travaillé ça, il n'y a plus rien là. Si vous l'avez travaillé, pourquoi vous me lancez ça en pleine discussion, à la volée? (...) Sûrement qu'il y a quelque chose qui n'est pas réglé et que vous voulez qu'on en discute. Est-ce que ça vous dérange dans votre vie? Pourquoi vous avez parlé de ça aujourd'hui? Est-ce que c'est nécessaire pour vous? Pourquoi je dois savoir cet aspect de vous? (...) J'ai l'impression que c'est quelque chose qui n'est pas travaillé, pas fini. Parce que si ça revient chaque fois quand vous n'êtes pas bien, c'est peut-être quelque chose que vous devriez regarder parce que ça doit vous déranger. Si vous ne voulez pas qu'on le regarde ici, il n'y a pas de problème, c'est correct. Mais n'importe quand, si vous voulez qu'on le regarde, faites moi signe (entretien 5).

Les derniers éléments relevant des repères méthodologiques soulevés par les participants sont de porter une attention particulière au non-verbal de l'homme (entretien 1 et 4) et de ramener ce dernier à sa socialisation masculine:

Je pense que ce qui peut être intéressant pour l'intervenant, c'est de demander: (...) Quand vous aviez un problème, vos professeurs, votre mère, qu'est-ce qu'ils vous disaient? Ah ce n'est pas grave mon petit gars, tu vas t'en sortir. Ah bon? C'est de défaire ça, ça peut être intéressant avec les gars quand on voit qu'ils viennent un peu de reculons (...). On peut les ramener vers leur socialisation de dire: vous avez entendu votre message là toute votre vie, il ne faut pas pleurer, vous n'avez pas droit à la colère, vous n'avez pas droit de nommer les choses, il faut foncer par en avant. Mais là, ça marches-tu? Ils me disent: Non ça ne marche pas. On peut essayer autres choses? (entretien 2).

Cette socialisation masculine qui semble complexifier la capacité de certains hommes à se connecter avec leurs affects est utilisée comme levier d'intervention par le participant de l'entretien 6. En tant qu'homme, il dit démontrer à ses usagers masculins victimes d'agression sexuelle dans l'enfance qu'il est affecté par les conséquences de leur abus. Sans tomber dans la pitié, cette intervention permettrait aux usagers de se reconnaître comme victime et d'ouvrir des portes pour la suite de l'intervention:

Le travail que moi j'ai fait, en tout cas la plupart du temps, c'est quelque chose comme de réussir à nommer plus ça comme une agression. De nommer ça comme quelque chose qui les a marqué, qui les a marqué à vie. Leur donner un peu d'empathie pour ça et de la compassion dans un certain sens pour qu'eux puissent s'en donner aussi dans un certain sens comme étant oui victimes. Et de s'accepter dans cette position là, dans l'état de vulnérabilité et d'avoir l'expérience, de vivre l'expérience d'être avec un homme (...) qui ne dramatise pas la situation mais qui comprend l'ampleur du drame. Je pense que c'est important de ne pas les humilier en les prenant en pitié. (...) Je trouve ça plus important d'être affecté par ce à quoi ça a mené (entretien 6).

#### 4.4 Défis rencontrés lors de l'intervention avec des hommes ayant été victimes d'agression sexuelle dans l'enfance

##### 4.4.1 Impacts des messages sociaux véhiculés sur les hommes victimes d'agression sexuelle dans l'enfance

Un des messages sociaux le plus véhiculé quant aux hommes victimes d'agression sexuelle dans l'enfance et identifié par le plus grand nombre de participants est qu'un homme ne peut avoir été victime de ce type d'abus. En effet, trois travailleurs sociaux ont mentionné que ce constat vient complexifier la demande d'aide des usagers. Le participant de l'entretien 4 a même indiqué que s'il avait lui-même été victime d'une telle agression, en raison de sa socialisation, il aurait eu tendance à garder l'évènement secret: «Si il y a ça qui se passait, comment je réagis...je n'aurais pas tendance à publiciser ça trop trop fort. Ça c'est ma socialisation de gars peut-être. Je me serais dit, je vais vivre avec. Je n'aurais pas tendance à en parler (entretien 4)». Le participant de l'entretien 6 ajoute un élément en indiquant que parfois, lorsqu'il est question d'agression sexuelle au masculin, il y a une tendance à catégoriser la victime de façon négative et culpabilisante. Il ajoute qu'il est souvent socialement induit que les

agresseurs sont strictement masculins. Ainsi, il y aurait une méconnaissance de la réalité concernant les femmes qui commettent ce type d'abus:

Il y a peut-être aussi certains préjugés qui vont aller jusqu'à dire qu'un homme qui se fait agresser: c'est sûr que c'est de la prostitution masculine. Qu'il s'est nécessairement fait agressé par un homme. Il y a aussi cet espèce de préjugé que les hommes se sont fait agresser par des hommes. En même temps, quand je pense à mes patients, c'était en effet souvent fait par des hommes. Mais je pense qu'on sous-estime beaucoup les agressions faites par les femmes (entretien 6).

Un autre message social duquel découle un tabou est souligné par les participants des entretiens 2 et 6 soit celui de la souffrance masculine. Le participant de l'entretien 6 mentionne que l'on stigmatise la vulnérabilité masculine entre autres en lien avec la santé mentale, mais aussi en tentant de l'associer avec des paramètres féminins. Il y aurait pourtant, selon lui, des façons pour les hommes de vivre leurs émotions de manières différentes de celles généralement associées aux femmes. La participante de l'entretien 2 nous énumère des messages sociaux véhiculés sur la masculinité: «Pour les hommes, c'est dur parce que par rapport à ceux qui souffrent ou qui ont des difficultés, parce que ils ne devraient pas souffrir. Ils devraient être forts, ils devraient être capables de résoudre leurs problèmes par eux-mêmes (entretien 2)».

Enfin, un travailleur social nous rappelle que dans le cadre des formations sur l'intervention, il n'est pas rare de constater que les problèmes sont présentés du point de vue des usagères et que c'est par la suite, que l'on explique les spécificités quant aux hommes. C'est en soi un message que la société véhicule sur les hommes. Le participant de l'entretien 6 fait un lien avec le travail social majoritairement pratiqué par des femmes et explique:

Je n'oserais pas dire: avec les hommes c'est moins, ou on a moins de formations offertes, mais ça doit. C'est tout le temps la même affaire, la plupart des formations sont souvent plus abordées par exemple pour des problématiques féminines et après on va spécifier par rapport à la masculinité. (...) Un petit volet masculin. C'est un peu la féminisation de la profession. Quand on se retrouve cinq gars au milieu de cent cinquante filles, ça reste que la profession est féminine. Peut-être que les problématiques masculines en ce sens là sont moins étudiées, abordées (entretien 6).

#### 4.4.2 Influence de la mission, du mandat, des services du CSSS et des fonctions du travailleur social

Deux des participants ont mis en lumière une incapacité de leur organisation à répondre aux besoins des hommes ayant été victimes d'agression sexuelle dans l'enfance. La travailleuse sociale de l'entretien 2 indique que les hommes ont besoin de temps pour se dévoiler surtout avec une situation d'abus sexuel dans l'enfance. Considérant la ligne directrice des CSSS qui est d'effectuer la référence vers une ressource spécialisée rapidement, elle nomme qu'il y a un risque accru que l'homme mette fin à son processus de recherche d'aide:

Quand on a un dévoilement d'abus, on s'assoit sur notre chaise parce que...bon....qu'est-ce que je fais avec ça!? (rires) Je ne veux pas le laisser non plus, c'est quelqu'un qui a besoin de...c'est plus long. (...) C'est complexe, oui et il faut lui laisser du temps de...de...de parler de ce qu'il est, de ce qu'il vit là-dedans. On peut dire: (...) Est-ce que je peux faire quelque chose pour vous aujourd'hui? Et là, le fait qu'il faut qu'il analyse que je dis: bon, écoutez, je pense que c'est vraiment courageux que vous soyez venu, c'est le fun, on va trouver quelque chose pour vous. Le danger c'est qu'on les perd en faisant ça. (...) L'idéal pour un gars, il se présente sans rendez-vous, quand il veut et que la personne à l'accueil le garde tout le temps. Mais ça ne se peut pas, mais ce serait ça (entretien 2).

Le second participant pose plutôt son regard critique sur la situation actuelle du système de santé et de services sociaux. Il souligne à quel point ils sont débordés, que les travailleurs sociaux doivent se préserver s'ils veulent continuer de pouvoir travailler et qu'il est complexe de garder un usager masculin mobilisé dans ce contexte:

Nous, dans un contexte de débordement, de ressources limitées, de coupures, de chambardement, de liste d'attente et tout ça, des fois je me dis bon: je vais essayer de regarder quand je vais référer quelqu'un en fonction de la mobilisation de la personne et de l'urgence parce que de référer quelqu'un dans un service que ça va prendre 2-6 mois, est-ce que la mobilisation va demeurer? (...) Mais je me sens de plus en plus démuné dans mon organisation. On devient plus gros, plus distant. (...) On n'a plus le temps de faire des choses comme ça, c'est comme si: ça entre sur mon bureau, il faut que je fasse quelque chose et après il faut que je le swing à quelqu'un. (...) C'est pour ça que je ne veux pas porter ce qui est impossible à porter. Sinon, je vais me brûler (entretien 6).

Cela nous amène aux fonctions du travailleur social en CSSS qui dépendent nécessairement du poste qu'il occupe au sein de l'organisation. Au niveau de l'accueil psychosocial, la participante de l'entretien 2 dit que ça ne fait pas partie de sa fonction de retracer l'histoire sociale de l'usager: «On ne va pas aller...l'histoire sociale...on la fait pas tant à l'accueil. On fait quand même quelque chose d'assez global là, mais on va pas dans les détails (entretien 2)». Ce ne serait pas non plus en contexte de mini-suivi qu'il serait pertinent de travailler l'agression sexuelle vécue par un homme dans l'enfance, selon la participante de l'entretien 3 puisque quatre rencontres s'avèreraient insuffisantes :

Je pense que s'ils viennent juste pour un abus sexuel, ce ne sera pas quatre rencontres. Ce sera plus, c'est certain. Je crois que c'est quelque chose de complexe à travailler, parce qu'il n'y a pas de solution et ça, c'est quelque chose qui me frustre (entretien 3).

Le participant de l'entretien 4, bien qu'il occupe un poste dans lequel il effectue des suivis, ne semble pas croire non plus qu'il puisse venir en aide à un tel usager:

«Dépendamment de l'ampleur que ça a, j'irais consulter ou j'irais voir pour diriger la personne adéquatement parce que dans mon contexte de travail, pas sur que ce serait moi qui va aider la personne outre mesure (entretien 4)».

Une travailleuse sociale semble s'être positionnée différemment quant à sa fonction en CSSS. Pour sa part, la participante de l'entretien 5 dévoile une difficulté qu'elle a remarquée chez les intervenants. Elle croit que trop souvent, il y a une tentative de faire correspondre l'utilisateur au type d'intervention que l'on a l'habitude de prodiguer. Elle croit que des priorités devraient être modifiées, ce qui représente un défi en soit:

C'est cela que nous devons regarder, point final. L'humain avec son histoire de socialisation. Après on regarde comment il a été socialisé, après on pourra faire l'intervention, mais nous on fait le contraire. On fait une intervention de base et on veut la calquer sur n'importe qui qui vient. Ça ne fonctionne pas. Je pense que c'est cette difficulté là, que nous les intervenants, nous avons (entretien 5).

Que les participants perçoivent ou non l'intervention avec les hommes victimes d'agression sexuelle dans l'enfance comme faisant partie de leurs fonctions, certains participants ont exprimé ressentir des besoins en tant que travailleurs sociaux face aux usagers masculins ayant dévoilé une agression sexuelle dans l'enfance. De ce fait, les participantes des entretiens 1, 2 et 5 ont souligné la nécessité de recevoir plus de formation sur le sujet: «Je suis confrontée aussi à bien répondre aux besoins des hommes qui viennent en intervention, mais je n'ai pas nécessairement de repères théoriques. (...) Je m'aperçois que je ne suis pas aussi outillée ou à l'aise (entretien 1)». La participante de l'entretien 5 ajoute: «Depuis que je suis arrivée ici, je parle toujours, je dis écoutez: il faudrait qu'on ait une formation uniquement sur l'homme, c'est différent (entretien 5)». Également, les participantes des entretiens 1 et 3 soulignent qu'il est difficile de sentir que leurs interventions avec les hommes ayant été victimes d'agression sexuelle dans l'enfance donnent des résultats concrets:

Même s'ils font 3000 suivis...pourquoi tu crois que le monde retourne et retourne et retourne? (...) Ce n'est pas comme si tu vas faire une chirurgie de cœur and ensuite, tu vis ou tu meurs. Non, tu vas être comme ça toute ta vie et ça, c'est frustrant pour une intervenante qui pense comme moi. Je n'aime pas ça (entretien 3).

Pour certains, terminer l'intervention peut vouloir dire de référer aux ressources spécialisées, ce qui est perçu par certains participants comme étant un défi puisque leur accessibilité est influencée par le lieu d'emploi des travailleurs sociaux. Deux participantes, de l'extérieur de l'île de Montréal ont donc souligné comme défi le manque de ressources accessibles dans leur secteur pour les hommes ayant été victimes d'agression sexuelle dans l'enfance: «C'est que les hommes n'ont pas de ressources spécialisées extérieures ou communautaires (entretien 1)». La participante de l'entretien 5 renchérit: «Il faut dire que sur le marché, il n'y a pas grand chose qu'on fait pour les hommes à part la violence ici (entretien 5)».

#### 4.4.3 Recevoir un dévoilement et explorer ses conséquences actuelles

Il peut y avoir des défis associés à une intervention avec un usager masculin dévoilant avoir été victime d'agression sexuelle dans l'enfance. D'abord, tel que mentionné précédemment, le fait que l'homme dévoile et ne souhaite pas en parler peut représenter une difficulté (entretien 5). Ensuite, la participante de l'entretien 1 nomme que sans repère d'intervention, il est difficile de faire face à un dévoilement inattendu. Quand la demande initiale n'est pas pour l'abus, elle indique que l'on peut rapidement se retrouver à manquer de temps pour aborder ce problème:

Moi je pense qu'on devrait avoir des repères par exemple. (...) Il faut être équipé en intervention, parce que quand on a un dossier, ce n'est pas pour un abus sexuel. Pis quand on ouvre ça, c'est qu'on a 50mn pour faire l'entrevue et il y en a d'autres qui t'attendent et on a les notes à faire (entretien 1).

Finalement, les participants soulignent qu'il n'est pas rare de se sentir démuni devant un tel dévoilement, que cela peut générer un malaise et de la confusion chez le travailleur social. Cela s'expliquerait par la gravité et la rareté de ce type de dévoilement (entretien 2) ainsi que l'incapacité du travailleur social à donner un sens à ce dévoilement. Cette difficulté est amplifiée lorsqu'il y a des problèmes concomitants chez l'usager (entretien 4):

Ça serait intéressant d'aller dans une équipe et de leur demander: vous quand vous rencontrez un homme et qu'il vous dévoile un abus, vous réagissez comment? llllllll (grande inspiration signifiant une absence de réponse à la question). Ils vont dire ça! Mon dieu, qu'est-ce que je vais faire avec ça, je suis certaine! (...) Tu sais, quand on voit pas mal les mêmes problématiques, on apprend des gens, de ce qu'ils vivent, de ce qu'ils font, qu'est-ce qu'ils ont fait pour s'en sortir. Ils nous apprennent des choses, mais on en voit tellement peu d'hommes, il y en a tellement peu qui nous dévoilent ça qu'on ne développe pas nécessairement une expertise (entretien 2).

En ce qui concerne les conséquences de l'abus, elles peuvent représenter un défi une fois que l'usager a dévoilé son vécu d'agression sexuelle dans l'enfance et que le travailleur social prend la décision avec l'homme d'en discuter. Tout d'abord, trois participants (1, 2 et 6) ont indiqué un risque associé à ce type d'intervention. Le participant de l'entretien 6 identifie clairement le risque de re-traumatiser l'usager si l'alliance est insuffisante avec le travailleur social ou encore si l'homme n'a pas cheminé face à son vécu d'abus sexuel. La participante de l'entretien 1, de son côté, dit ne pas savoir jusqu'où explorer le tout et craindre de sur-intervenir :

Je dirais que pour moi, ça me chicote le dévoilement, savoir jusqu'où je vais, qu'est-ce que je fais, c'est quoi les enjeux. Je trouve ça intéressant parce que c'est quelque chose que, c'est comme je suis un peu dans le brouillard avec ça (entretien 1).

Pour sa part, la participante indique clairement qu'il n'est pas dans son mandat d'aller explorer un abus, qu'il semble que ce soit plutôt un élément à travailler en thérapie. Elle verbalise néanmoins des préoccupations semblables à sa consœur de l'entretien 1 :

Je n'ai pas demandé comment puis où puis ci et ça. C'est pas du tout...j'ai dit bon, je comprends que ça doit être très difficile aujourd'hui. Qu'est-ce que ça fait dans votre quotidien aujourd'hui. C'est là dessus, mais je ne vais pas aller dans le détail. En thérapie en post-trauma, probablement qu'ils vont faire ça, mais moi ce n'est pas ma fonction. C'est pas du tout, j'avais pas du tout envie de réveiller ça. Il y a une certaine crainte d'aller là-dedans (entretien 2).

Ensuite, deux participantes ont indiqué qu'il leur semblait complexe d'accompagner les hommes victimes d'agression sexuelle dans l'enfance à travers les conséquences qui ont découlées de l'abus. La travailleuse sociale de l'entretien 2 indique qu'il est compliqué d'accompagner ces usagers masculins vers une vie la plus normale possible, puisque l'agression vient affecter jusqu'à la construction identitaire. Parvenir à améliorer le lien de confiance, l'anxiété et la dépression, ce sont les défis identifiés par la participante de l'entretien 3 :

Il n'y a pas de solution miracle dans nos suivis. Les intervenants travaillent avec leur instinct. C'est certain que le suivi ne va pas faire mal, le pire scénario c'est que le suivi n'aura rien changé, tu es comme au début, c'est le pire scénario. C'est un essai, une expérimentation pour tout le monde et pour les abus, le défi serait de rebâtir la confiance, de rebâtir la confiance aux autres et de traiter l'anxiété et la dépression (entretien 3).

Cette capacité à faire confiance qui a été affectée par l'abus a naturellement une incidence sur la relation d'aide entre l'utilisateur et le travailleur social. C'est ce que souligne le participant de l'entretien 6 :

Par exemple la méfiance. Elle aurait été bien utile à ce moment là la méfiance. C'est bon qu'ils aient continué de l'utiliser. Ils se retrouvent dans un processus thérapeutique où on tend à les aider et ils continuent à être méfiants. Ça c'est

plus dramatique. Ou ils ne sont pas capables de s'ouvrir à aucune relation parce qu'ils restent dans la méfiance (entretien 6).

D'autres défis ont aussi été nommés de façon isolée par certains travailleurs sociaux. Ainsi, la participante de l'entretien 1 nous confie qu'elle trouve troublant et difficile de recevoir un dévoilement d'abus sexuel comportant beaucoup de violence. Pour sa part, la participante de l'entretien 2 considère qu'il y a un défi important dans le fait de travailler avec un homme qui endosse le rôle de victime de façon continue: «Le plus grand défi qu'on a à surmonter c'est la personne qui revient tout le temps sur: elle a été victime et c'est à cause de ça... (...) Qui se victimise, c'est ça. Je peux pas et ils n'avancent pas. Ils vont toujours revenir sur ça, c'est un gros défi» (entretien 2).

La majorité des participants ont identifié que l'agression sexuelle comporte, de par sa nature même, des éléments relatifs à l'intimité. On peut donc penser qu'aborder un tel sujet avec un homme victime puisse être porteur de défis au plan de l'intervention et c'est ce que corrobore quatre des participants (1,3,4 et 5). Ces travailleurs sociaux ont nommé un malaise face à certaines situations. Par exemple la participante de l'entretien 1 explique:

J'ai voulu vérifier si lui dans son agression, je reviens parce que c'est un enjeu, à savoir s'il avait eu du plaisir sexuel, un orgasme si je puis dire. (...) Je dirais que je ne suis pas nécessairement à l'aise à 100%, mais pour moi c'est un défi et je pense que les intervenants, on doit s'approprier aussi que si on voit des gens, de quelle façon on l'aborde et est-ce que c'est pertinent. (...) On dirait que l'abus sexuel apporte une pudeur aussi. On touche à quelque chose de plus profond au niveau de l'intimité des gens (entretien 1).

Elle nous confie aussi qu'il est parfois difficile d'aller questionner un homme victime d'agression sexuelle par rapport à son orientation sexuelle ou encore, par rapport à un risque potentiel de pédophilie. Elle préfère alors demeurer ouverte et laisser l'usager aborder ces thèmes s'il en ressent le besoin.

#### 4.4.4 Défis éthiques

Les participants ont identifié les défis éthiques qu'ils rencontrent dans leur pratique. Le premier enjeu éthique soulevé par les participants aux entretiens 1 et 6 concerne le risque de causer un préjudice aux usagers masculins si le travailleur social ne possède pas les compétences requises pour bien baliser son intervention. Le participant de l'entretien 6 exprime son point de vue sur le sujet:

Pour ce qui est du professionnel, quand on arrive avec des thèmes comme ceux-là, les alarmes doivent partir. Il y a beaucoup de chance de faire du mal. (...) On doit quand même savoir ce que l'on fait. On ne s'en va pas travailler sur un trauma. Le danger, par exemple, de retraumatiser, de mal faire ça, de leur donner l'impression qu'on les juge là-dedans, de les humilier dans le processus. Ce sont toutes des choses qu'il faut vraiment faire attention. Dans un certain sens, au niveau de se reconfronter, de s'exposer à ça, il faut réussir à avoir une bonne formation à ce niveau là et minimalement avoir une bonne supervision (entretien 6).

Le second défi éthique mis en évidence par les participants des entretiens 1, 3 et 4 est celui de la rédaction des notes au dossier de l'utilisateur. Les participantes des entretiens 1 et 3 mentionnent que lorsque ce n'est pas pertinent pour l'utilisateur d'indiquer à son dossier qu'il a été victime d'une agression sexuelle dans l'enfance, elles ne le font pas. La participante à l'entretien 1 explique pourquoi:

Qu'est-ce que j'écris dans mon dossier? De quelle façon je l'écris pour ne pas porter préjudice et je suis extrêmement prudente de ce que j'écris dans les dossiers. Je te donne un exemple, je travaille beaucoup dans un équipe interdisciplinaire (...) et je me suis aperçu, par exemple, que je fais une note, (...) mais que une telle va toute lire mes notes et qu'une autre aussi. Je me suis aperçu de ça et elles ont l'air d'avoir un grand plaisir à tout lire (entretien 1).

De son côté, le participant de l'entretien 4 nous explique qu'il omet parfois d'inscrire des informations au dossier du client pour faciliter le cheminement de l'utilisateur vers d'autres programmes au CSSS:

L'enjeu dans ce cas ci, c'est l'enjeu entre trois chaises que j'appelle. C'est comme, ah c'est un abus, ah c'est de la santé mentale, ah c'est de la toxico. On est là-dedans tout le temps. (...) Moi ce que j'ai réalisé avec ma pratique, en étant un peu délinquant, quand je faisais mes évaluations et que mes collègues faisaient ça à un moment donné. (...) Ça avait des fois un mauvais côté tout ça: ah, double problématique, c'est pas à nous autres. Donc des fois, on peut oublier de mettre des informations dans une évaluation pour que ça se rende vers le programme concerné. (...) L'idée c'est pas de détourner le système, en même temps oui c'est un peu ça, mais c'est plus de donner ce que je pense être le service le plus adéquat pour la personne (entretien 4).

#### 4.5 Pistes pour enrichir l'intervention avec les hommes ayant été victimes d'agression sexuelle dans l'enfance

##### 4.5.1 Suggestions aux plans social et organisationnel

Seul le participant de l'entretien 6 a soulevé des pistes de réflexions liées à l'exosystème afin de mieux aider les hommes victimes d'agression sexuelle dans l'enfance. D'abord, il met en lumière que dans les médias, l'homme est rarement présenté comme étant un être compétent avec des capacités intellectuelles. Aussi, il y aurait une tendance à le féminiser:

Mais peut-être aussi quelque chose de, entre-autre dans les médias, les titres de films, les programmes, faire attention à la féminisation de l'homme. Des fois il y a comme des espèces de...ça m'aberre un peu: l'homme colon. On fait beaucoup de cash sur l'homme colon. Nécessairement, il est niaiseux. Il y a un espèce de manque de respect qui n'est pas nommé. Dans ce sens là je fais attention à l'homme objet, comme pour la femme objet, tsé, le bon vieux gars cave pas de sentiment. De faire attention à ces types de publicités là. Dans un certain sens, montrer un homme fort mais qui réussit à être émotif et que c'est d'être une force que d'être émotif et qui ne vit pas ses émotions comme une femme (entretien 6).

Ensuite, ce même participant indique que pour contrer ce phénomène, il serait nécessaire de faire de l'éducation, mais aussi de fournir un lieu où les hommes peuvent vivre leurs émotions:

Je pense qu'il y a de la sensibilisation à faire. (...) À un moment donné, si vous vous retrouvez avec plein de symptômes qui sont psychosomatiques, bien réveil, il faut que tu aille travailler ton affect. C'est ça. Il y a peut-être un peu de straight forward mais c'est un peu le message. (...) Oui de l'éducation, mais après, il faut faire attention à ne pas rester dans l'éducation, parce que sinon, vis tes émotions, vis tes émotions, c'est ce que je te dis, c'est l'aspect éducatif, mais tu n'as pas de place pour les vivre (entretien 6).

Enfin, il apporte une idée novatrice pour promouvoir l'utilité pour un homme de développer une intelligence émotionnelle dans un certain cadre d'emploi:

Je pense qu'il y a des courants qu'on commence à entendre et que je ne trouve pas pire, on va aborder ça comme l'intelligence émotionnelle. (...) Dans le monde des affaires on commence à entendre ça: C'est un bon candidat mais a-t-il une bonne intelligence émotionnelle? C'est comme un atout d'être capable de se connecter avec ses affects, de pouvoir bien lire l'autre, entre autre dans la gestion. Donc on pourrait pousser plus là-dessus pour réussir à avoir quelque chose qui aide les hommes à se connecter un peu plus au niveau affectif et en fait à explorer un peu plus leurs processus et à être moins évitant par rapport à ça. (...) Les dirigeants ont besoin aussi d'être capable de bien communiquer avec leurs employés et d'être sensibles à certaines problématiques pour réussir justement à augmenter leur productivité ou des choses comme ça (entretien 6).

En ce qui concerne plus directement l'organisation du CSSS, un élément a été suggéré par trois de nos participants (entretiens 1, 2 et 6) afin de faciliter l'intervention avec les hommes ayant été victimes d'agression sexuelle dans l'enfance et c'est de se préoccuper des hommes en faisant preuve de souplesse et d'adaptation. Le participant de l'entretien 6 explique que le milieu de la santé doit adapter son approche aux hommes :

Aussi dans le milieu de la santé, on ne reçoit pas un homme comme un reçoit une femme. On pourrait commencer à faire attention à des choses comme l'évaluation. Surtout au niveau du traitement, d'avoir des traitements plus spécifiques au niveau masculin, ça peut avoir sa pertinence (entretien 6).

Un second élément a été apporté par la participante de l'entretien 1. Elle a, à plusieurs reprises, fait un parallèle entre l'intervention de prévention du suicide qui est offerte en CSSS et le type de service qui pourrait être offert aux hommes ayant été victimes d'agression sexuelle dans l'enfance. Elle souligne que de la formation serait requise, mais aussi un protocole d'intervention afin de rendre les travailleurs sociaux plus aptes à intervenir avec ces usagers :

Au niveau du suicide, dans le réseau de la santé et des services sociaux, on a des formations, on ne peut même pas bloquer dans notre évaluation psychosociale le volet suicidaire, il faut toujours vérifier. Ça va de soi, je suis à l'aise (...), c'est consigné dans le dossier. Je sais comment l'écrire, même que des fois, ça va dans ma note évolutive. (...) Ça je pense que c'est intégré dans le réseau de la santé et des services sociaux. Je pense que ça devrait l'être autant dans le dévoilement des abus sexuels, c'est comme ça que je le vois (entretien 1).

Le troisième et dernier élément suggéré au sujet de l'organisation du CSSS est d'accorder de l'importance à la diversité au sein des équipes de travail. La participante de l'entretien 3 exprime que c'est une forme de richesse qui permet d'avoir des forces variées: «Tout le monde est différent. Ces différences, c'est ce qui fait la richesse d'une équipe, parce qu'il y en a un qui a une force ici et l'autre a une force là. (...) Par exemple, j'apprend de ceux qui sont plus sensibles (entretien 3)».

#### 4.5.2 Suggestions relatives à l'intervention

Lorsque les participants ont été questionnés sur ce qu'ils suggéreraient à des collègues qui recevraient un dévoilement d'agression sexuelle dans l'enfance de la part d'un usager, ils ont tous été en mesure de nommer plusieurs éléments importants. Les participantes des entretiens 1, 2 et 3 soulignent l'importance de faire de l'éducation avec ces usagers, de leur donner de l'information sur leur situation afin de la normaliser, mais aussi sur le processus d'intervention en tant que tel :

Démystifier l'intervention et accepter qu'il peut y avoir des réserves et qu'ils ont raison d'avoir des réserves. De toute façon, ça va dépendre comment vous vous allez vous impliquer là-dedans, ce n'est pas magique l'intervention. Ça dépend où vous êtes rendus et ce que vous voulez faire avec ça. L'intervention si elle réussie, c'est parce que la personne y met du sien, ce n'est pas magique. (...) Donc l'approcher, l'expliquer, donner de la formation, de l'information. De l'information générale que quand on a été victime d'un abus, ça donne quoi en général, parler de littérature, des choses extérieures un peu. Ça aide (entretien 2).

En complément à ce qui a déjà été dit précédemment sur la possibilité de conserver en suivi ce type d'usager, certains participants ont réitéré l'importance de prendre le temps avec l'homme avant de le référer et possiblement, d'explorer avec lui les conséquences qui en ont découlées. La participante de l'entretien 3 dit: «Si quelqu'un me dit: en passant, j'ai été abusé sexuellement, nous allons en parler. Ce n'est pas parce qu'il est venu pour quelque chose d'autre que l'on va focuser juste sur ça. C'est le minimum que tout le monde fait j'imagine (entretien 3)». D'autres participants s'expriment sur le sujet:

Peut-être qu'éventuellement, je vais l'orienter ailleurs, mais moi je finis par tous les garder, je m'en fous complètement. Ça c'est moi. Moi je gère mes dossiers...(rires)...j'ai le pouvoir d'orienter mes dossiers. (...) Si ça clique et que la personne avance, je me dis tant mieux, je ne réfère pas rapidement. (...) J'ai une bonne marge de manœuvre. Je me suis organisée pour me rendre disponible au monde que je rencontre (entretien 1).

De façon plus générale, les participantes des entretiens 2 et 5 exposent d'autres éléments à garder en tête pour intervenir de façon adéquate avec ces usagers. La participante de l'entretien 2 suggère d'aller lire sur le sujet, d'accueillir l'homme tel qu'il est, sans trop le confronter et de faire preuve de transparence quant aux limites du système. Elle ajoute :

Quel conseil je donnerais aux travailleurs sociaux? D'être délicat. De prendre en compte l'intervention des hommes en général puis la gravité que l'abus peut avoir sur leur propre estime. Quelqu'un qui n'a pas d'estime, la relation thérapeutique est difficile à établir. Donc d'être prudent, d'accrocher, de faire tout pour accrocher et d'accepter s'il n'y a pas d'accrochage. Si la personne vient, elle part, elle va revenir. D'être tout le temps dans la relation (entretien 2).

La participante de l'entretien 5 nous explique, pour sa part, comment elle procède pour aider les usagers concernés à passer du rationnel à l'émotif. Elle illustre aussi comment elle parvient à les rassurer dans un processus difficile et bien souvent inconnu pour ces hommes:

Si je suis avec un homme, je vais aller direct, on ne niaise pas. On travaille. Parce que c'est du sérieux. (...) Il faut les écouter, il faut aller lentement. Moi ce que je fais avec eu chaque fois, je fais beaucoup de reflets pour voir si j'ai compris ce qu'ils veulent dire. (...) Du mental à l'émotif, toujours, de les faire descendre. Ça ce n'est pas évident car ils savent quand ils vont descendre là. Ça fait mal, ils ne sont pas habitués de vivre là-dedans car ils ne connaissent pas cette émotion là, ils ne savent pas quoi faire avec. Ils ne veulent pas aller là-dedans, l'anxiété remonte. Mais il faut être capable de leur dire que oui, c'est normal. Ce que vous vivez c'est normal. Vous vivez de l'anxiété parce que vous êtes en train de me parler de quelque chose qui vous dérange. Vous ne savez pas quoi faire avec, mais c'est correct. Déposez le moi et moi je vais savoir quoi faire avec. (entretien 5).

Pour terminer des participants ont souligné qu'il y avait des comportements à éviter dans le cadre de l'intervention avec les hommes ayant été victimes d'agression sexuelle dans l'enfance. Deux participants soulignent l'importance de ne pas parler uniquement de l'abus et surtout, de ne pas materner l'usager: «Dans le rôle d'intervenant, on est aussi souvent maternant veut veut pas, donc il se retrouve pas mal tout seul dans sa problématique masculine, donc c'est à mettre en place, d'être sensible à ces problématiques là (entretien 6)». L'autre participante ajoute:

Je pense, spécifiquement quand les hommes viennent, mais aussi pour tout le monde, tu dois pouvoir endosser un rôle de modèle. Ensuite, parle de tout, pas seulement de l'abus et fait des liens: crois tu que c'est à cause de ça que tu as un problème de drogue aujourd'hui? Donne leur de l'espoir (entretien 3).

Finalement, au cours de ce chapitre, il nous a été possible de présenter comment les participants ont verbalisé leur opinion sur l'intervention avec les hommes et plus précisément avec ceux ayant été victimes d'agression sexuelle dans l'enfance. Il a été possible de mettre en lumière plusieurs des repères d'intervention auxquels ils ont recours avec ces usagers, mais aussi les défis qu'ils peuvent rencontrer. Nous avons terminé avec leurs pistes de solution pour faciliter l'intervention avec ces usagers. Ces résultats seront mis en relation avec les questions de recherche et feront l'objet d'une analyse et d'une discussion lors du prochain chapitre .

## CHAPITRE V ANALYSE ET DISCUSSION DES RÉSULTATS

Ce chapitre reprend les résultats présentés précédemment et tisse des liens entre les propos des participants, le contenu de la problématique et le cadre théorique. Cette analyse est effectuée à la lumière des objectifs de la recherche qui étaient:

- 1) d'explorer comment les travailleurs sociaux conçoivent l'intervention avec ces usagers;
- 2) de connaître les défis qu'ils rencontrent dans l'intervention;
- 3) de dégager les repères d'intervention qu'ils utilisent dans leurs interventions;
- 4) et enfin, de circonscrire des pistes pour enrichir l'intervention avec ces usagers.

Tout d'abord, nous aborderons les conceptions de l'intervention des participants avec des hommes ayant été victimes d'agression sexuelle dans l'enfance. Ensuite, nous traiterons des défis, des repères et des piste d'intervention. Nous mettrons ceux-ci en relation pour illustrer de quelle façon ils se complètent puis nous conclurons sur une réflexion éthique issue des préoccupations des participants de l'étude.

### 5.1 Conceptions de l'intervention avec des hommes ayant été victimes d'agression sexuelle dans l'enfance

Il est intéressant de constater que les participants aux entretiens ont corroboré certains éléments en provenance de la littérature, mais qu'ils ont aussi alimenté de façon importante les connaissances sur l'intervention avec ces usagers. D'abord, certains des travailleurs sociaux ont confirmé qu'il y a un faible taux de dévoilement d'abus sexuel dans l'enfance chez les hommes (Dorais, 1997; Mathews, 1996, Holmes et Slap, 1998; Godbout *et al.*, 2007; St-Jean, 2005; Tardif *et al.*, 2005; Villeneuve et Cyr, 2012). En

considérant les nombreuses difficultés associées à une demande d'aide pour ces usagers (Rondeau, 2004; St-Jean, 2005; Dulac, 1999; Dorais, 1997), nous présenterons deux hypothèses pouvant expliquer pourquoi l'abus sexuel ne fait pas partie de leur demande d'aide initiale. Ensuite, nous aborderons l'établissement du lien de confiance puisque, bien que complexe, il peut contribuer de façon significative au dévoilement d'un abus sexuel dans l'enfance (Dulac, 1999; Roy *et al.*, 2009) ainsi qu'à l'expression d'émotions trop souvent retenues (Brooks, 1998; Rondeau, 2004; St-Jean, 2005; Dulac, 1999). Nous aborderons de nouveau le dévoilement *by the way* et tenterons d'expliquer pourquoi bon nombre d'usagers y ont recours. Enfin, nous présenterons deux conceptions des participants quant à l'intervention face à un dévoilement d'abus sexuel dans l'enfance de la part d'un usager. Nous terminerons en expliquant en quoi choisir une conception plutôt qu'une autre est porteur d'influence au plan de la socialisation de genre.

Ainsi, les travailleurs sociaux ont indiqué qu'en dépit d'une augmentation récente des demandes de services en CSSS par des usagers masculins, ces derniers demeurent encore sous représentés. Cela corrobore l'étude de Lajeunesse et al. (2013) qui avance que les hommes représentent 35% des usagers qui consultent au volet santé mentale adulte en CSSS à Montréal. Néanmoins, comme le faisait valoir un participant, si sur cent usagers vingt-cinq sont de sexe masculin, seulement deux prendront réellement le temps de «s'asseoir sur la chaise». Une participante a aussi indiqué que le faible taux de dévoilement d'abus sexuel de la part d'usager masculin pouvait aussi s'expliquer par un certain malaise chez les travailleurs sociaux qui rend presque impossible le dépistage d'une situation d'abus sexuel dans l'enfance. Cela étant dit, le dépistage s'avère nécessaire puisque le vécu d'agression sexuelle dans l'enfance chez l'homme n'est que rarement, voir jamais invoqué comme motif initial de demande d'aide.

Les entrevues avec les participants nous permettent de croire que ce constat s'explique de deux façons. En premier lieu, les CSSS n'accepteraient pas comme motif de consultation l'abus sexuel dans l'enfance et réfèreraient aussitôt l'utilisateur vers une ressource extérieure. La posture organisationnelle même du CSSS ne permet donc pas d'offrir des services à des usagers victimes d'abus sexuels dans l'enfance. En deuxième lieu, il n'est pas rare d'observer que la demande initiale des usagers ayant vécu un abus sexuel dans l'enfance est peu précise (Mongeau *et al.*, 2013) et qu'elle a souvent pour objectif de résorber une crise ou de diminuer une souffrance pouvant ou non être reliée au vécu d'agression sexuelle (Dulac, 1999). Les participants ont d'ailleurs expliqué que les usagers masculins leur ayant fait un dévoilement avaient préalablement effectué une demande d'aide concernant d'autres motifs dont la rupture, la perte d'emploi, la toxicomanie, etc. Ainsi, si la demande est orientée vers une souffrance provenant des symptômes découlant de l'agression sexuelle dans l'enfance, les travailleurs sociaux doivent avoir été sensibilisés à cette réalité afin de faciliter le dévoilement (Dorais, 1997). Plusieurs participants ont d'ailleurs identifié l'importance que le travailleur social soit habilité à dépister l'abus sexuel dans l'enfance chez les usagers masculins. Néanmoins, dévoiler un abus sexuel pour l'utilisateur peut être synonyme de vulnérabilité et pour accéder à cette vulnérabilité, encore faut-il que le travailleur social prenne le temps requis pour surmonter les réticences de l'utilisateur à en parler.

Dans cette optique, on peut supposer que le développement du lien de confiance est plus souvent qu'autrement requis pour qu'un utilisateur masculin en vienne à dévoiler un abus sexuel. Certains participants croient que les hommes se confient avec facilité si «ça clique» avec le travailleur social et donc que le premier contact est primordial. D'autres travailleurs sociaux ont plutôt souligné que les confidences nécessitent du temps ainsi qu'un travail sur le lien de confiance. Cela n'est pas toujours aisé à accomplir surtout dans un contexte où les hommes ayant vécu un abus sexuel dans l'enfance ont fréquemment recours à la méfiance comme mécanisme de protection

même en contexte de relation d'aide où elle n'est pas requise. Ils sont très souffrants et en perte de lien social ce qui complexifie la création du lien de confiance (Dulac, 1999; Roy *et al.*, 2009). La situation est d'autant plus complexe lorsque les travailleurs sociaux doivent se limiter, dans le cadre de leur travail, à une approche court terme qui est rarement appropriée avec les hommes ayant vécu des abus sexuels (Pelchat *et al.*, 2004). Les participants ont alors insisté sur l'importance de se remémorer qu'ils interviennent avec un homme et que cela implique d'intervenir en considérant sa culture masculine. L'établissement d'un lien de confiance entre le travailleur social et l'usager masculin n'est certainement pas étranger à l'expression des émotions de ce dernier. En effet, si l'on se réfère au chapitre de la problématique, on y énonçait que les hommes en général et principalement ceux ayant été victimes d'abus sexuel dans l'enfance n'ont pas l'habitude d'exprimer d'emblée leurs émotions (Dulac, 1999). Bien qu'une participante ait indiqué que les hommes des nouvelles générations semblent avoir une plus grande facilité à exprimer leurs émotions, il semble qu'il soit toujours difficile pour une majorité d'hommes d'entrer en contact avec leur monde affectif. C'est dans cette optique que plusieurs participants ont indiqué qu'il est ardu mais essentiel de faire valoir à l'homme ayant vécu un abus sexuel dans l'enfance l'importance de passer du rationnel à l'émotif et ainsi, qu'il se permette de montrer sa vulnérabilité.

Accompagner l'usager masculin à travers ce cheminement représente certainement un défi lorsque le travailleur social reçoit un dévoilement *by the way*. Tel que défini précédemment, cela réfère à la façon inattendue et détachée qu'à un usager masculin de dévoiler un vécu d'agression sexuelle dans son enfance. Plus souvent qu'autrement, les participants nous ont expliqué que les usagers masculins ayant fait un dévoilement minimisaient l'évènement ainsi que ses conséquences dans leur vie. Plusieurs allaient même jusqu'à clairement dire qu'ils ne souhaitaient pas travailler ou reparler de l'évènement. L'analyse des informations recueillies lors des entretiens parallèlement à la littérature sur le sujet a contribué à l'élaboration d'une hypothèse sur ce qui peut

permettre de donner un sens au comportement de ces hommes qui dévoilent avoir vécu un tel abus. Il nous a semblé intéressant d'analyser la question en considérant la performance du genre (Butler, 1990).

Il a été démontré dans la problématique que l'agression sexuelle dans l'enfance vient créer des tensions chez l'homme une fois adulte puisque l'abus sexuel s'oppose avec ce qui est valorisé dans la socialisation masculine (Roy *et al.*, 2009) soit la force, le stoïcisme, la capacité à surmonter par soi-même les épreuves, etc. (Brooks, 1998). On peut donc supposer que l'utilisateur qui surmonte ces tensions et effectue un dévoilement est possiblement encore tiraillé par cette définition de ce que veut dire être un homme et donc par la performance de genre. Minimiser les événements ne pourrait-il pas alors être une façon de se préserver en tant qu'homme et de performer son genre? L'image projetée par l'utilisateur masculin effectuant un dévoilement *by the way* n'est-elle pas alors celle de quelqu'un en contrôle de ses émotions et de la situation? C'est d'ailleurs ce qu'une participante tente de contourner lorsqu'elle indique qu'elle questionne l'homme sur le sens que ce dévoilement prend pour lui et qu'elle lui demande pourquoi c'est une information qu'elle doit connaître à son propos. Elle souligne ainsi la contradiction entre la légèreté avec laquelle la confiance est faite et les réels besoins qui peuvent s'y cacher.

Ensuite, lorsqu'un dévoilement d'abus sexuel dans l'enfance est fait par un utilisateur masculin, tant à l'accueil psychosocial qu'en suivi, les travailleurs sociaux s'y attardent compte-tenu de la gravité de la confiance. Néanmoins, deux manières d'intervenir semblent se dessiner quant à la conception de l'intervention à privilégier par les participants. Le premier profil de travailleurs sociaux affirme prendre le temps requis pour discuter avec l'utilisateur masculin qui dévoile un abus sexuel vécu dans l'enfance et ne pas privilégier la référence vers une ressource externe. D'emblée, il est intéressant de souligner que deux des participantes répondant aux caractéristiques de ce profil ont

aussi mentionné le manque d'accessibilité à des ressources spécialisées dans leur secteur. Elles ont aussi toutes deux évoqué savoir que leur organisation leur demande de référer ces usagers, mais pouvoir et faire le choix d'intégrer le dévoilement d'abus sexuel dans le cadre de leur suivi de base même si celui-ci concerne un autre problème. Cette façon de procéder nous semble cohérente avec des éléments des modèles d'intervention avec les hommes présentés précédemment (Pieretti, 1996; Tremblay et l'Heureux, 2005, 2010). Ces travailleuses sociales semblent avoir créé un environnement flexible et sécuritaire dont l'importance a été soulignée par Pieretti (1996), mais encore faut-il avoir une latitude organisationnelle qui le permette. Ces participantes semblent aussi adhérer aux suggestions de Tremblay et l'Heureux (2005, 2010) qui encouragent la proactivité pour mieux répondre aux besoins des hommes ainsi qu'un contact significatif. C'est ce contact qui, à leur avis, facilite l'implication de l'homme dans une démarche. D'ailleurs, les usagers masculins ayant vécu une agression sexuelle dans l'enfance pouvant aborder leur abus sexuel en cours de suivi en CSSS ont également l'avantage de ne pas avoir à revivre l'inconfort de la demande d'aide, ce qui serait le cas s'ils devaient être dirigés vers une autre ressource (Roy *et al.*, 2009).

Le second profil de travailleurs sociaux, pour sa part, accorde une grande importance au respect des lignes directrices du CSSS. Ainsi, ils réfèrent les usagers vers une ressource spécialisée à l'externe. Des participants ont été très clairs sur le fait qu'intervenir avec un homme sur le sujet de l'agression sexuelle dans l'enfance ne relevait pas de leur fonction. Cette affirmation nous semble en lien avec l'étude de Roberge et Danvoye (2010) qui indique qu'il est plus complexe pour un homme d'obtenir une continuité de suivi avec leur dispensateur de soins. Fait intéressant, ces auteurs ont affirmé que les ressources externes et spécialisées pour les hommes ayant vécu un abus sexuel dans l'enfance sont existantes et accessibles. Rappelons qu'il existe, sur l'île de Montréal, deux ressources offrant des services à ces usagers dont une qui offre des services strictement aux hommes. Les participants privilégiant la

référence systématique ont aussi été questionnés sur leur perception de la réaction d'usagers masculins lorsqu'ils effectuaient la référence externe. Ils ont indiqué que les hommes, pour la plupart, verbalisaient ne pas souhaiter être référés. Face aux réticences des hommes à être référés, une participante a souligné qu'elle devait alors faire valoir les bénéfices d'une telle référence, mais aussi les limites du CSSS en termes d'offre de services. Elle dit aussi contacter, en présence de l'utilisateur, la ressource concernée afin de faciliter la transition. Cette sensibilité face aux défis que l'homme peut rencontrer dans ce processus de référence nous semble essentielle. Toutefois, la référence systématique ne nous apparaît pas faciliter l'accès aux services pour les hommes, tel que recommandé dans le rapport Rondeau (2004) qui soulignait la nécessité que le réseau de la santé et des services sociaux adapte ses services et ses modes d'intervention aux besoins des hommes. Le rapport recommandait également que des efforts significatifs soient effectués pour garantir un accès aux soins pour les hommes ayant été victimes d'agression sexuelle dans l'enfance. La présente recherche ne nous a malheureusement pas permis de constater un tel type de mesure en CSSS. Dans le cas précis de l'agression sexuelle dans l'enfance, il nous apparaît que les CSSS évacuent les besoins des hommes vers le communautaire. Le risque demeure donc que les hommes en viennent à ne plus percevoir le CSSS comme un point de service éventuel (Lajeunesse *et al.*, 2013).

Dans l'optique où le travailleur social fait le choix de la référence systématique, l'enjeu est alors, à notre avis, de ne pas suffisamment s'attarder au dévoilement. Simplement recevoir le dévoilement pourrait, de façon bien involontaire, valider et renforcer la perception de l'utilisateur que son stoïcisme est l'attitude que l'on peut attendre d'un homme dans une telle situation. Le risque que cette situation se présente est probablement accru lorsque le travailleur social ne se sent pas suffisamment outillé pour intervenir avec l'utilisateur masculin suite au dévoilement de l'abus sexuel dans l'enfance. Les participants aux entretiens ont d'ailleurs mentionné que le problème de l'agression sexuelle dans

l'enfance au masculin est à la source de plusieurs malaises chez les travailleurs sociaux œuvrant en CSSS.

Enfin, quelle que soit la conception des travailleurs sociaux quant à l'intervention avec les hommes ayant vécu une agression sexuelle dans l'enfance, celle-ci n'est pas étrangère à leur propre socialisation de genre. Rappelons que, de toute façon, jamais les interventions ne seront exemptes des expériences, du vécu et de l'interprétation du travailleur social (Schütz, 1963). Par exemple, lorsque l'un des participants nous a confié que s'il avait été personnellement abusé sexuellement dans l'enfance, il aurait gardé le secret pour lui, il nous parlait indirectement de lui-même, de son interprétation de l'abus sexuel au masculin et de sa compréhension de la masculinité. On peut penser que ses interventions sont teintées de ses croyances et que c'est le cas pour chacun des travailleurs sociaux.

## 5.2 Défis, repères et pistes pour enrichir l'intervention

De nombreux défis et repères d'intervention avec des hommes ayant vécu une agression sexuelle dans l'enfance ont émergé des entretiens avec les participants. Ces éléments sont d'une grande importance puisqu'ils sont le reflet des connaissances des participants sur l'intervention avec les usagers ayant vécu une agression sexuelle dans l'enfance. Les défis organisationnels puis ceux liés au travailleur social seront donc abordés. Certains d'entre eux sont communs avec les défis présentés précédemment dans le tableau 2.1 portant sur les défis et pistes d'intervention avec les hommes ayant été victimes d'agression sexuelle dans l'enfance, mais plusieurs permettent d'enrichir le portrait de la situation. S'en suivra l'analyse des repères d'intervention liés aux diverses expériences du travailleur social, puis ceux qui découlent de la théorie et de la méthodologie. Nous avons constaté que plusieurs repères d'intervention identifiés par

les participants pouvaient offrir des pistes de réflexion intéressante en réponse aux défis que d'autres participants ont soulevés. C'est pourquoi nous présenterons et commenterons un tableau qui met en commun les défis et les repères au niveau de l'intervention. Nous terminerons avec une réflexion qui va au-delà de l'intervention et qui porte sur des préjugés sociaux sur les hommes.

### 5.2.1 Défis rencontrés dans l'intervention

Cette section présente deux types de défis. Dans un premier temps, les défis en lien avec le contexte organisationnel où se fait l'intervention et l'abus sexuel au masculin seront présentés. Dans un deuxième temps, les défis en lien avec le travailleur social et sa pratique seront dévoilés.

Il a d'abord été question des CSSS dont la ligne directrice est de référer vers des ressources externes les usagers qui demandent de l'aide en lien avec une agression sexuelle dans l'enfance. Il semble logique de ne pas dédoubler un service qui existe déjà en milieu communautaire, mais des problèmes demeurent. On ne peut nier que les travailleurs sociaux en CSSS reçoivent des dévoilements d'abus sexuels dans l'enfance de la part d'usagers masculins ce qui implique en soi, même si elle est brève, une intervention au cours de laquelle plusieurs participants ont identifié des difficultés. Ainsi, la référence n'occulte pas la nécessité de recevoir l'homme dans son dévoilement, d'évaluer ses besoins en lien avec l'abus sexuel et de voir avec lui quelle est la ressource répondant au mieux à ses besoins. Il est donc nécessaire, pour effectuer cette intervention, d'avoir un minimum de connaissances sur le problème, surtout en tenant compte de ce qui a été dit préalablement sur la socialisation masculine qui peut rendre complexe la demande d'aide (Dulac, 1999)

Dans le même ordre d'idée, les participants ont relevé l'absence de formation sur le sujet de l'intervention avec les hommes ayant vécu un abus sexuel dans l'enfance tant au cours de leur formation universitaire en travail social qu'au sein de leur milieu de travail. Ce constat concorde avec les résultats de la recherche de Lajeunesse et al. (2013) qui nous révélaient un besoin de formation pour l'intervention avec les hommes et ce, pour la quasi totalité des CSSS qui composent leur échantillon. De l'avis de plusieurs de nos participants, la formation s'avère essentielle pour mieux dépister un vécu d'agression sexuelle dans l'enfance chez les usagers masculins. Le rapport Rondeau (2004) recommande d'ailleurs que le réseau de la santé et des services sociaux fournisse un programme de formation à ses intervenants afin de les habiliter à mieux intervenir avec les usagers masculins. La formation permettrait donc aux travailleurs sociaux de se sentir plus outillés et confortables lors de leurs interventions. Dans le cadre de notre recherche, même les participants qui abordent l'abus sexuel en suivi avec les usagers masculins en CSSS ont parfois l'impression de manquer de connaissances et d'outils sur le sujet et craignent de causer du tort.

Pour ceux qui ont plutôt recours à la référence systématique, il a été possible de constater lors des entretiens, une certaine méconnaissance au niveau des services externes spécialisés. Certains participants n'ont pas été en mesure de nous nommer une ressource à proximité de leur lieu de travail ou encore, de nous indiquer s'il y a ou non des délais d'attente pour accéder aux services de ces ressources. De plus, certains participants ont véhiculés des informations erronées sur les conditions d'accès aux services offerts par certaines ressources telles que l'IVAC et le CAVAC. De ce fait, il semble que les ressources soient présentes, mais parfois méconnues des travailleurs sociaux. On peut donc penser que la structure actuelle du CSSS ne permet pas d'alimenter les connaissances de ses travailleurs sociaux à ce niveau. Enfin, lors des entretiens, les participants ont aussi souligné le manque de temps et de flexibilité dans le cadre de leur travail pour intervenir adéquatement avec les hommes ayant été

victimes d'une agression sexuelle dans l'enfance. Le discours de l'un des travailleurs sociaux rejoint celui de Pelchat *et al.* (2004) qui met en évidence une approche de plus en plus médicalisée et court terme en CSSS. Celle-ci semble malheureusement s'avérer incompatible avec les besoins des usagers masculins dévoilant un abus sexuel dans l'enfance.

Les participants ont aussi identifié des défis qui relèvent du travailleur social lui-même et de sa pratique. Premièrement, un malaise a été nommé en ce qui a trait au sujet de l'abus sexuel au masculin et de son aspect intime. Cela nous informe certes sur le vécu des travailleurs sociaux, mais aussi sur la nature du problème qui demeure socialement trop peu abordé et certainement tabou. Le travail sur soi est essentiel pour que les travailleurs sociaux puissent identifier leurs enjeux personnels et professionnels. Ainsi ils pourront, comme le dit Campbell (2001), en venir à l'acceptation de la vulnérabilité masculine et à l'adaptation du déroulement des entretiens avec les usagers masculins en fonction de leurs modes d'expression spécifiques. Deuxièmement, plusieurs travailleurs sociaux s'interrogeaient sur la façon de mener leur intervention avec les usagers ayant dévoilé un abus sexuel dans l'enfance. Ils se demandaient jusqu'où questionner l'homme sur son vécu d'abus sexuel et à quel point cela est pertinent. Plusieurs ont même souligné l'importance de ne pas donner l'impression d'être un enquêteur ou encore, de faire du voyeurisme. Troisièmement, certains participants ont indiqué qu'il peut être difficile de travailler avec ces usagers s'ils justifient leurs difficultés par leur vécu d'abus sexuel, donc lorsqu'ils se victimisent, ou encore s'ils dévoilent l'abus et refusent ensuite d'en parler. À ce niveau, il est pertinent de se remémorer que cela correspond aux deux profils d'usagers dévoilant un abus sexuel dans l'enfance identifiés par des participants. De ce fait, les deux profils comporteraient leur lot de défis d'intervention pour les travailleurs sociaux.

### 5.2.2 Repères d'intervention des participants

Les repères d'intervention identifiés par les participants et analysés dans cette section concernent les expériences personnelles et professionnelles ainsi que les repères théoriques et méthodologiques. Cette section se conclura sur une réflexion issue des participants quant aux préjugés sociaux sur les hommes et la nécessité de les déconstruire.

Au plan des repères d'intervention, les participants ont abordé de nombreuses expériences ou éléments de leur parcours de vie ayant contribué au développement de leurs habiletés. D'abord, l'aisance à intervenir avec les hommes a paru aller de soi pour les travailleurs sociaux de sexe masculin alors que les travailleuses sociales en ont expliqué la provenance. Les participantes ont en effet expliqué que leur facilité à intervenir résultait d'expériences personnelles variées ou encore de leur vécu familial. Elles se sont donc confiées relativement à leur histoire et leurs rapports avec les hommes. C'est un aspect digne d'intérêt, tel que mentionné par Brooks (1998) puisqu'elles avaient visiblement réfléchi sur leur socialisation de genre et sur la façon dont celle-ci influence leur pratique professionnelle avec les usagers masculins. Cela a été identifié comme un élément important à considérer dans le schéma 2.2 puisqu'il nous ramène au travailleur social lui-même et à son influence sur le processus d'intervention. C'est dans cette optique que deux participantes nous ont indiqué que d'avoir grandi entourées de frères leur a permis une meilleure compréhension des modes d'expression typiquement masculins ce qui facilite aujourd'hui leur travail avec les usagers masculins.

De plus, toujours en lien avec les expériences personnelles, un élément central a été soulevé par un travailleur social. Ce dernier nous a révélé que le travailleur social de sexe masculin pouvait utiliser à son avantage le mimétisme et qu'il avait lui-même expérimenté ces bénéfices en psychothérapie. Ainsi, en démontrant à l'homme ayant

vécu une agression sexuelle dans l'enfance qu'il est touché par son récit, cela permet à l'usager de se reconnecter avec ses propres affects par l'entremise de ceux du travailleur social. Nous pensons pouvoir ajouter que cela permet aussi à l'usager de constater une autre façon de performer le genre masculin (Butler, 1990), une façon qui s'éloigne de celle qui est hétéronormative et limitative au plan émotif. C'est donc un exemple supplémentaire de la façon dont le genre peut être utilisé comme levier lors d'intervention avec ces usagers.

Enfin, au plan des expériences professionnelles vécues par les participants et qui ont contribué à l'intervention avec les hommes victimes d'abus sexuel dans l'enfance, il nous apparaît nécessaire de souligner la formation en travail social. Bien qu'elle ne fournisse pas, aux dires des participants, d'informations spécialisées sur l'intervention avec les hommes ayant vécu une agression sexuelle dans l'enfance, elle a tout de même, pour plusieurs, alimenté leurs connaissances sur les différences de genre en intervention en plus de stimuler leur intérêt pour le travail social avec les hommes. Enfin, les participants indiquent que beaucoup de leurs repères d'intervention avec les hommes ayant vécu un abus sexuel dans l'enfance se sont construits au fil de leurs expériences d'intervention sur «le terrain».

En ce qui concerne les repères d'intervention qui relèvent de la théorie, on peut dire qu'ils sont peu nombreux. Certains participants avaient déjà fait des lectures sur le sujet des hommes ayant vécu un abus sexuel dans l'enfance, mais cela n'était pas le cas de la majorité. Sans toutefois élaborer, ils ont tout de même identifié des approches en travail social auxquelles ils se réfèrent pour comprendre et évaluer la situation de ces usagers, telle que les approches humaniste, écosystémique, motivationnelle et orientée vers les solutions. Ces approches nous semblent cohérentes avec les clés de l'intervention avec les hommes de Tremblay et l'Heureux (2005, 2010), qui favorisent une approche

sensible à l'homme, avec un cadre d'intervention structuré qui promeut l'élargissement du réseau de soutien.

Pour les repères d'intervention qui relèvent de la méthodologie, on peut affirmer que les participants ont été plus exhaustifs. Une fois que le dévoilement de l'agression sexuelle dans l'enfance a eu lieu, la plupart des participants disent concentrer leur énergie sur le «ici et maintenant». Cela leur permet d'évaluer pourquoi le dévoilement est effectué à ce moment précis et surtout, quelles en sont les conséquences actuelles qui nécessitent de l'aide. Un participant a aussi insisté sur l'importance de la trajectoire de vie et la nécessité de comprendre le sens qu'a ce dévoilement pour l'usager masculin, bref, de comprendre comment cela s'inscrit dans son histoire. Cet élément nous apparaît essentiel puisque, comme expliqué précédemment, même si le dévoilement a été fait *by the way*, il n'est pas pour autant moins lourd de sens.

D'autres participants ont suggéré, au même titre que Tremblay et l'Heureux (2005, 2010) et que Pieretti (1996) de ramener l'homme à sa socialisation de genre. En d'autres termes, questionner l'usager masculin sur ce que signifie selon lui être un homme et sur ce qu'on lui a enseigné depuis son enfance à ce sujet permet de développer des pistes d'intervention intéressantes. On pourrait de cette façon, à titre d'exemple, faire valoir à l'usager que ses perceptions et comportements répondent à une vision limitative de la masculinité qui entrave un cheminement au plan émotif. À ce niveau, rappelons qu'une participante a insisté sur l'importance de cheminer progressivement du rationnel vers l'émotif avec ces usagers masculins. Un autre participant a aussi partagé la métaphore qu'il utilise, soit celle de la main sur le poêle pour faire comprendre que les problèmes physiques peuvent être le symptôme d'un univers émotif refoulé.

Somme toute, il ressort aussi des entretiens avec les participants qu'en dépit du caractère dramatique de l'abus sexuel dans l'enfance, il est possible de sortir de ce cadre

pour alléger quelque peu l'intervention. Les participants nous rappellent qu'il est nécessaire de ne pas uniquement parler du vécu d'agression sexuelle de l'homme. Ils nous rappellent aussi, qu'utilisé adéquatement, l'humour a sa place même dans ce contexte d'intervention. D'ailleurs, il est possible et même important, à leurs avis, de mettre en évidence des forces qui ont émergé chez les usagers masculins des suites de leur vécu d'abus sexuel dans l'enfance.

### 5.2.3 Pistes pour enrichir l'intervention avec ces usagers

Pour illustrer les propos précédents quant aux défis et aux repères d'intervention avec les hommes ayant été victimes d'agression sexuelle dans l'enfance, nous avons pensé qu'il serait intéressant de les regrouper et de les mettre en relation sous la forme d'un tableau. À la différence du tableau 2.1, celui-ci révèle des défis plus spécifiques à l'intervention avec des usagers victimes d'agression sexuelle dans l'enfance en plus de circonscrire des suggestions qui sont applicables à la réalité des CSSS:

**Tableau 5.1 Défis, et pistes d'intervention avec des hommes ayant été victime d'agression sexuelle dans l'enfance**

	<b>Défis d'intervention</b>	<b>Pistes d'intervention</b>
<b>Éléments liés au contexte organisationnel</b>	1. L'abus sexuel dans l'enfance n'est pas un motif de consultation en CSSS	Faire preuve de souplesse et adapter l'approche aux hommes  Prendre le temps requis, se permettre d'aborder la question
	2. Les effets de la surcharge de travail sur la qualité des services	Être transparent sur les limites du système  Former les travailleurs sociaux
	3. L'absence de formation qui entraîne un retard au plan des connaissances	Créer un protocole de dépistage et d'intervention et de référence
<b>Éléments liés au travailleur social et à sa pratique</b>	4. Les malaises quant au problème et à son caractère intime	Faire des lectures sur le sujet et être formé sur le sujet  Explorer les conséquences actuelles de l'abus.
	5. Ne pas savoir jusqu'où explorer le vécu de l'abus sexuel	Éduquer, normaliser et démystifier  Travailler à faire passer du rationnel à l'émotif
	6. Les usagers qui se victimisent ou ceux qui refusent de parler de l'abus après l'avoir dévoilé	Identifier des forces découlant de l'abus  Avoir recours à des métaphores

Si l'on s'attarde à la section du tableau 5.1 qui concerne les défis liés au contexte organisationnel, les participants identifient comme problème le fait que l'abus sexuel dans l'enfance n'est pas un motif de consultation en CSSS. En réponse à ce fait, plusieurs participants croient qu'il serait important de faire preuve de souplesse et d'adapter l'approche de l'organisation aux usagers masculins. Idéalement, cela permettrait aussi de revoir le problème que sont le manque de temps et la surcharge de

travail des travailleurs sociaux en CSSS. Certains participants disent expliquer cette difficulté aux usagers en faisant preuve de transparence quant aux limites du système. D'autres tentent d'y pallier en se donnant le droit de prendre le temps requis avec les usagers masculins dévoilant un abus sexuel dans l'enfance. Pour ce qui est de l'absence de formation sur l'intervention avec les hommes ayant été victimes d'agression sexuelle dans l'enfance, les participants aux entretiens identifient la pertinence d'être formé. Une travailleuse sociale a même amené l'idée de créer un protocole de dépistage et d'intervention afin d'encadrer les pratiques avec ces usagers en CSSS.

En ce qui a trait à la section du tableau concernant les défis liés au travailleur social et à sa pratique, trois éléments sont présentés et mis en relation avec des suggestions provenant des participants. D'abord, le malaise quant au problème de l'abus sexuel dans l'enfance et à son caractère intime nous ramène à la nécessité de recevoir de la formation. Si cela n'est toutefois pas pris en charge par l'organisation, des participants suggèrent de le faire de façon autodidacte, par exemple, par l'entremise de lectures. Ensuite, face à l'hésitation de ne pas savoir jusqu'où explorer l'abus sexuel, une majorité de participants recommande de se concentrer sur les conséquences actuelles de l'abus plutôt que sur l'agression sexuelle elle-même. Plusieurs proposent aussi que l'intervention ait pour objectif d'éduquer, de normaliser et de démystifier ces conséquences avec les usagers masculins. Enfin, par rapport aux deux profils d'usagers dévoilant avoir vécu une agression sexuelle dans l'enfance, il est possible d'avoir recours à des méthodes d'intervention identifiées par les participants. Par exemple, il pourrait être intéressant d'identifier avec l'homme qui se victimise des forces qu'il a développées suite à l'abus sexuel. Pour l'homme peu enclin à se confier, un travail pourrait être fait dans l'optique de le faire cheminer du rationnel à l'émotif. Dans les deux cas, le recours à des métaphores adaptées pour illustrer des propos pourrait être digne d'intérêt.

Pour conclure sur une piste qui va au-delà de l'intervention elle-même, nous souhaitons aborder une réflexion issue des participants quant aux préjugés sociaux sur les hommes et la nécessité de les déconstruire. Celle-ci nous a été principalement partagée lorsqu'en cours d'entretien, les travailleurs sociaux émettaient des suggestions pouvant contribuer à l'intervention avec les hommes ayant été victimes d'agression sexuelle dans l'enfance.

Les participants ont donc proposé plusieurs suggestions à caractère social qui impliquent des changements dans la façon de percevoir la masculinité. Cela est cohérent avec la recommandation du rapport Rondeau (2004) qui suggère que des campagnes de sensibilisation soient menées pour contrer les préjugés à l'endroit des hommes et véhiculer une image plus positive de ceux-ci. Ces modifications pourraient faciliter la demande d'aide et l'intervention avec les hommes ayant vécu un abus sexuel dans l'enfance. Par exemple, il a été proposé que les médias cessent de véhiculer des images stéréotypées et limitées des hommes. Présenter différentes formes de masculinité qui incluent une capacité à être en contact avec ses émotions sans pour autant le faire de façon féminine, inciterait peut-être les hommes à s'en inspirer. Par ailleurs, un participant a proposé qu'en plus de faire de l'éducation émotionnelle, il faudrait être en mesure de créer des lieux où il est possible d'exprimer ces émotions. Enfin, valoriser l'intelligence émotionnelle en tant que compétence requise pour un emploi serait une façon parmi tant d'autres de valoriser le développement de cette habileté chez les hommes. Travailler à déconstruire les préjugés sociaux sur les hommes comporte une dimension préventive qui implique de transformer une socialisation de genre qui s'avère présentement limitative et néfaste pour les hommes.

### 5.3 Réflexion éthique

Les participants se sont prononcés sur des enjeux éthiques de l'intervention avec les hommes ayant vécu une agression sexuelle dans l'enfance. Nous aborderons donc ces éléments puis nous terminerons en poussant la réflexion éthique à un autre niveau.

En soi, la réflexion éthique en travail social est un incontournable parce que: «l'essentiel du travail social porte sur la recherche d'une plus grande cohérence éthique entre les valeurs humaines que nous prétendons chérir et la réalité qui s'impose ou qui est quotidiennement imposée aux personnes» (Lamoureux, 2004). On comprend donc les craintes des participants quant au risque de causer des préjudices aux usagers masculins dévoilant un abus sexuel dans l'enfance et ce, par manque d'expérience ou de connaissances sur le sujet. L'éthique implique, en effet, de réfléchir sur les limites de l'intervention. Certains participants nous ont aussi mentionné être ambivalents face à la façon de rédiger les notes au dossier lorsqu'ils reçoivent un dévoilement. Cette ambivalence relève pour certains d'un souci de confidentialité alors que pour d'autres, elle est une façon détournée de fournir un accès aux services aux usagers masculins ayant vécu un abus sexuel dans l'enfance en dépit des lignes directrices de l'organisation. Ces questionnements nous semblent être le reflet de tensions entre les directives organisationnelles et l'accès aux services pour les usagers dévoilant un abus sexuel dans l'enfance. Elle questionne aussi, chez les travailleurs sociaux les notions de pouvoir et de vouloir offrir des services en dépit des directives organisationnelles. Pour alimenter notre réflexion sur le sujet, nous nous sommes référés à un écrit de Karsz (2004) dans lequel il pose d'emblée un regard intéressant sur les usagers qui ont ou qui n'ont pas accès aux services des travailleurs sociaux en institution:

Si dans son principe le travail social est ouvert à la misère du monde, de fait certaines misères seulement y ont accès. En effet, le candidat doit relever d'une disposition de la politique sociale, ou du moins, ne pas se trouver trop en amont ou trop en aval des dispositions et des dispositifs existants. Est solvable celui

qui a, ou est soupçonné de pouvoir éventuellement avoir des problèmes pour lesquels les institutions sont suffisamment outillés, en termes de moyens et d'orientations, et grâce à qui, en s'en occupant, ces institutions confirmeront la pertinence de leurs équipements, de leurs équipes, de leurs équipiers. Au destinataire, individu, famille, groupe de se faufiler dans ces intrications, de tâcher de se faire entendre, d'essayer de comprendre ce qu'on lui dit, ce qu'on lui propose et/ou impose.

Nous pensons que la position des CSSS face à la situation des hommes ayant vécu de l'abus sexuel dans l'enfance vient appuyer l'affirmation de Karsz (2004). On constate du fait même que l'abus sexuel au masculin n'est pas un problème privilégié par les politiques sociales actuelles. Cette conjoncture pourrait, aux yeux des usagers masculins effectuant un dévoilement, perpétuer l'idée que les services en CSSS ne sont pas adaptés aux besoins qu'ils expriment. Dans une optique plus large, on pourrait aller jusqu'à croire que l'absence de service et de formation sur le sujet en CSSS entretient le tabou sur l'abus sexuel au masculin. Le problème est tellement peu connu que certains travailleurs sociaux ont des connaissances limitées sur les ressources auxquelles ils réfèrent les usagers. Certains participants ont d'ailleurs indiqué que la situation des hommes ayant vécu un abus sexuel dans l'enfance était trop complexe pour leur fonction en CSSS. Aux dires de Karsz, cette complexité est pourtant la raison même de l'existence du travail social:

Les travailleurs sociaux sont convoqués justement parce que les situations ne sont pas simples, ne se laissent gère réduire au seul registre psychique, ou scolaire, ou économique, ou médical, parce qu'elles ne sont pas justiciables d'une élaboration univoque, omni-explicative. Imaginer un travail social confronté à des situations correspondant à peu près aux descriptions des manuels et des consignes administratives et pouvant être résolues en conséquences, c'est imaginer l'inexistence du travail social...

Aux yeux de plusieurs participants, il semblerait que les dispositifs actuels des CSSS ne permettent pas, ou compliquent à tout le moins la capacité des travailleurs sociaux de recevoir adéquatement les demandes d'aide des hommes ayant vécu un abus sexuel

dans l'enfance. Il serait logique que la position des CSSS s'explique du fait que les dévoilements d'agression sexuelle sont peu fréquents en provenance des hommes. Toutefois, il est nécessaire de se demander si nous assisterions à une augmentation des dévoilements masculins si les structures étaient plus facilitantes? On peut le supposer. Heureusement, les travailleurs sociaux en CSSS ont l'habitude de l'imprévu dans le cadre de leur pratique (Mongeau *et al.*, 2013) et les participants ont tous démontré une grande sensibilité à l'endroit des usagers masculins ayant dévoilé un abus sexuel dans l'enfance.

Certains ont expliqué leur point de vue sur les limites de leur milieu de travail et la façon dont ils parviennent à offrir le service qu'ils jugent adéquat à ces usagers. Parce qu'en dépit des contraintes, Karsz (2004) rappelle qu'il demeurera toujours une marge de manœuvre dont dispose le travailleur social:

Si intervenir au nom de l'État n'est certainement pas anodin, reste à savoir comment chacun exerce la parcelle de pouvoir qu'il détient, quelle non-neutralité il met en œuvre, quelles marges de manœuvre il s'autorise et lesquelles il consent ou supporte chez autrui, dans quel collectif s'inscrivent ses efforts individuels.

Le sujet de l'intervention avec les hommes ayant vécu une agression sexuelle dans l'enfance a été peu étudié, mais il nous a intéressé puis il a interpellé des participants qui se sont sentis concernés par le sujet et qui ont aussi indiqué voir des changements positifs chez les usagers masculins en général en contexte de demande d'aide. On retrouve dans le discours des participants et de plus en plus dans les écrits la nécessité d'adapter les services sociaux aux hommes victimes d'abus sexuel dans l'enfance qui, en raison de la socialisation de genre, sont peu enclins à demander de l'aide. À qui revient donc la responsabilité d'outiller les travailleurs sociaux en CSSS face à ces demandes d'aide et aux interventions qui en découleront? On peut penser que la sensibilité à l'endroit des hommes ayant vécu une agression sexuelle dans l'enfance

appartient au travailleur social, mais que l'intervention requiert des fondements théoriques et donc, un cadre organisationnel facilitant qui offre de la formation et qui encadre les pratiques.

Somme toute, ce chapitre reprend les différentes conceptions des participants quant à l'intervention avec les hommes ayant été victimes d'agression sexuelle dans l'enfance. Ils ont corroboré des éléments de la littérature, mais ont aussi contribué au développement des connaissances sur le sujet entre-autre en ce qui concerne les dévoilements *by the way*, la décision de référer ou non l'usager masculin vers une ressource externe et les impacts de leur intervention sur la socialisation de genre de l'homme ayant vécu un abus sexuel. Il nous a par la suite été possible de regrouper dans le tableau 5.1 des défis de l'intervention en lien avec le contexte organisationnel et le contexte de la pratique avec des repères d'intervention qui étaient majoritairement de l'ordre de la méthodologie. Enfin, une proposition de déconstruction des préjugés sociaux à l'endroit des hommes ainsi qu'une réflexion éthique ont été présentées.

## CONCLUSION

Le but poursuivi par ce mémoire était de recueillir les perceptions de travailleurs sociaux quant à leur expérience d'intervention avec des hommes ayant vécu une agression sexuelle dans l'enfance. Le chapitre concernant la problématique nous a permis d'illustrer l'évolution de l'intérêt aux plans social et de la recherche à l'égard du vécu des hommes victimes d'agression sexuelle dans l'enfance. Il a été démontré qu'encore aujourd'hui, au Québec, nous accusons un retard au plan des connaissances et des services offerts à ces hommes (Mathews, 1996; Rondeau, 2004). Cela a été confirmé par les six participants de l'étude qui ont souligné l'absence ainsi que le besoin de formation sur le sujet. Ils ont également corroboré le faible taux de dévoilement d'abus sexuels au masculin ainsi que certains éléments de la socialisation masculine pouvant l'inhiber. Ainsi, tout comme dans les écrits sur le sujet, les participants ont nommé des tabous liés à la victimisation masculine et aux défis que représente la demande d'aide pour les usagers masculins. Les participants ont révélé que leurs milieux de travail, majoritairement des CSSS, demandent à leurs travailleurs sociaux de référer les hommes ayant vécu un abus sexuel dans l'enfance vers des ressources extérieures spécialisées. Contrairement à ce qui avait été constaté lors de la recension des écrits, une majorité de participants ont indiqué avoir un accès facile à ces ressources. Néanmoins, leurs connaissances sur ces dites ressources nous sont apparues limitées. Une minorité de participants ont toutefois indiqué se permettre d'aborder librement le sujet de l'agression sexuelle dans l'enfance avec l'homme en cours de suivi. Ils font donc le choix conscient de dévier des lignes directrices des CSSS.

Qu'ils réfèrent ou non les usagers à l'externe, les travailleurs sociaux ont tous été en mesure d'identifier des défis et des pistes relatifs à l'intervention avec des hommes ayant dévoilé un abus sexuel dans l'enfance. Ces éléments ont permis d'atteindre les

objectifs spécifiques de la recherche qui visaient: à explorer comment les travailleurs sociaux conçoivent l'intervention avec ces usagers masculin, à connaître les défis rencontrés dans ces intervention, à dégager les repères d'intervention dont ils font usage et à circonscrire des pistes pour enrichir l'intervention avec les hommes ayant vécu une agression sexuelle dans l'enfance. Évidemment, l'atteinte de ces objectifs a été effectuée en cohérence avec le cadre conceptuel présenté au chapitre deux. C'est donc selon une perspective constructiviste que nous avons analysé les propos des participants. Ils nous ont expliqué de quelle façon leurs expériences personnelles, professionnelles ainsi que leur formation en travail social ont contribué à identifier ces éléments de défis ou à développer leurs repères d'intervention avec les hommes ayant vécu un abus sexuel. Ainsi, il a été possible d'accéder en partie à la façon dont leurs expériences de vie teignent leurs conceptions du phénomène et leur façon d'intervenir avec ces usagers. Le concept de genre a été abordé dans l'optique où des travailleuses sociales ont indiqué se sentir confortables dans l'intervention avec les hommes puisqu'elles avaient grandi entourées de garçons. Pour leur part, les travailleurs sociaux ont plutôt mentionné que le fait d'être un homme pouvait faciliter le contact et la compréhension de la réalité masculine. En ce qui a trait au concept de socialisation masculine, il a été largement discuté avec les participants qui indiquaient l'impact de celle-ci sur la demande d'aide et du fait même, de l'importance que les services sociaux s'adaptent aux réalités masculines.

Bien que l'échantillon soit trop restreint pour que nous puissions atteindre une saturation des données, l'analyse des résultats nous a tout de même permis de tirer certaines conclusions. D'emblée, on comprend que l'approche actuelle des CSSS ne semble pas favorable aux usagers masculins effectuant une demande d'aide quant à une agression sexuelle vécue dans l'enfance. Cela semble être à l'origine, pour certains travailleurs sociaux, de tensions entre les directives organisationnelles et l'intervention qu'ils font ou qu'ils souhaiteraient faire avec ces usagers. Ensuite, il nous est apparu

que plusieurs usagers masculins effectuaient des dévoilements *by the way* et qu'un travailleur social n'étant pas sensibilisé à l'abus sexuel au masculin pourrait passer outre des éléments essentiels. Plusieurs participants ont souligné l'importance d'aller au-delà de ce type de dévoilement qui semble, à la base, contribuer à maintenir une image de la masculinité intacte chez l'usager. Cela nous amène à constater qu'il y a une absence de formation sur le sujet qui contribue à maintenir des défis et des malaises chez des travailleurs sociaux ayant déjà reçu un dévoilement d'abus sexuel de la part d'un homme. Les participants à l'étude ont clairement identifié un besoin de formation et possiblement, une structure qui contribuerait au dépistage des abus sexuels dans l'enfance chez les usagers masculins. L'apport de connaissances théoriques permettrait également aux travailleurs sociaux d'augmenter leur niveau d'aisance quant au problème en plus de leur fournir des outils supplémentaires en termes d'intervention.

D'ailleurs, en ce qui concerne la méthodologie de l'intervention, les participants ont définitivement alimenté les connaissances actuelles sur l'intervention avec les hommes ayant été victimes d'agression sexuelle dans l'enfance. Par exemple, en privilégiant l'intervention sur les conséquences contemporaines de l'abus plutôt que sur l'évènement en tant que tel, ils proposent un cadre intéressant pour la pratique. Des questions éthiques et sociales ont été soulevées, principalement en lien avec l'accès aux services pour ces usagers masculins. À qui revient la responsabilité d'offrir les services à ces usagers? Quelle est la marge de manœuvre des travailleurs sociaux en CSSS pour offrir ces services? Qui doit assurer la formation sur le sujet? Il n'en demeure pas moins que les enjeux liés à l'intervention avec les hommes ayant vécu un abus sexuel dans l'enfance sont complexes et nécessiteraient des études subséquentes qui permettront d'approfondir des pistes de recherche à peine entamées par le présent mémoire. Les travailleurs sociaux nous ayant accordé un entretien ont assurément illustré de nombreuses façons la complexité de l'intervention en travail social ainsi que l'influence de notre propre socialisation sur nos perceptions.

**ANNEXE A**  
**GRILLE D'ENTRETIEN**

## GRILLE D'ENTRETIEN

**Thème 1: Saisir la conception de travailleurs sociaux quant à leur intervention avec les hommes.**

Général

1.1 Parlez-moi de votre expérience d'intervention avec les hommes en général.

1.1.1 Y a-t-il des spécificités à l'intervention avec des hommes?

Spécifique

1.2 Parlez-moi d'une ou de plusieurs situations d'intervention au cours desquelles vous avez reçu le dévoilement d'un homme ayant vécu une agression sexuelle dans l'enfance.

1.2.1 Comment êtes-vous intervenus avec cet homme en lien avec le dévoilement de l'agression sexuelle? (spécificités)

1.2.2 Avez-vous eu recours à une ressource spécialisée dans le cadre de vos interventions? Comment cela s'est-il passé?

**Thèmes 2: Saisir les repères d'intervention dont les travailleurs sociaux font usage dans leurs interventions avec les hommes en général, et plus spécifiquement, avec ceux ayant vécu une agression sexuelle dans l'enfance.**

2.1 Parlez-moi des repères d'intervention dont vous faite usage lors de vos interventions ou dont vous auriez fait usage si vous aviez eu à faire un suivi avec des hommes abusés sexuellement dans l'enfance

2.1.1 Vous référez-vous à des notions théoriques? (théories sur le comportement humain dans son contexte social)

2.1.2 Vous référez-vous à des repères méthodologiques? (approches, procédures et techniques)

2.1.3 Vous référez-vous à des expériences personnelles et/ou professionnelles?  
(valeurs et principes de pratique)

2.1.4 Vous référez-vous à des connaissances spécialisées quant à ces usagers?

2.1.5 Identifiez-vous d'autres repères d'intervention dont vous faite usage?

2.2 Votre formation en travail social a-t-elle contribué à la construction de vos repères d'intervention avec les hommes ayant vécu une agression sexuelle dans l'enfance?

**Thème 3: Saisir quels sont les défis rencontrés dans l'intervention avec les hommes en général, plus spécifiquement, avec ceux ayant été victimes d'agression sexuelle dans l'enfance.**

3.1 Si vous avez effectué ou aviez eu à effectuer un suivi d'intervention avec ces usagers, qu'est-ce qui a représenté ou représenterait pour vous des défis?

3.1.1 En lien au contexte social et organisationnel

3.1.2 En lien au processus d'intervention avec les hommes

3.1.3 En lien avec votre rôle de travailleur social

**Thème 4: Pistes pour enrichir l'intervention avec les hommes ayant été victimes d'agression sexuelle dans l'enfance.**

4.1 Parlez-moi des pistes d'intervention qui vous apparaissent digne d'intérêt pour l'intervention avec les hommes ayant vécu une agression sexuelle durant l'enfance.

4.1.1 En quoi ces éléments vous apparaissent-ils essentiels?

ANNEXE B  
GRILLE DE CODIFICATION

## GRILLE DE CODIFICATION

### **1. Perception du participant quant à ses interventions avec les hommes**

1.1 Place de l'intervention avec les hommes en CSSS

1.2 Processus d'intervention avec les hommes

1.2.1 Dynamique de l'homme

1.2.2 Développement du lien en intervention

1.2.3 Impact du genre du travailleur social sur l'intervention

1.2.4 Repères méthodologique généraux

### **2. Perception du participant quant à ses interventions avec les hommes ayant été victimes d'agression sexuelle dans l'enfance**

2.1 Contexte organisationnel en CSSS

2.1.1 Accès à la formation en CSSS

2.1.2 Place de l'intervention avec les hommes ayant été victimes d'AS dans l'enfance en CSSS

2.2 Processus d'intervention avec les hommes ayant été victimes d'AS dans l'enfance

2.2.1 Dynamique de l'homme

2.2.2 Dévoilement de l'agression sexuelle

2.2.3 Référence vers les ressources spécialisées

### **3. Repères d'intervention du participant avec les hommes ayant vécu une agression sexuelle dans l'enfance**

3.1 Expériences personnelles

3.2 Formation en travail social

3.3 Expériences professionnelles

3.4 Repères théoriques

3.5 Repères méthodologiques

#### **4. Défis d'intervention du participant avec les hommes ayant vécu une agression sexuelle dans l'enfance**

4.1 Messages sociaux véhiculés quant aux hommes victimes

4.2 Contexte organisationnel

4.2.1 Mission, mandat et services du CSSS

4.2.2 Rôle du travailleur social en CSSS

4.2.3 Disponibilité des ressources spécialisées

4.3 Processus d'intervention avec les hommes ayant été victimes d'AS dans l'enfance

4.3.1 Recevoir le dévoilement

4.3.2 Explorer l'abus et ses conséquences

4.3.2.1 Aisance quant à l'aspect intime de l'abus

4.3.3 Répondre aux besoins du travailleur social

4.3.4 Défis éthiques

#### **5. Pistes pour enrichir l'intervention avec les hommes ayant vécu une agression sexuelle dans l'enfance**

5.1 Suggestions sociales

5.2 Suggestions organisationnelles en CSSS

5.3 Suggestions pour la méthodologie de l'intervention

## RÉFÉRENCES

- Barabé, Laurence. (2012, novembre). *Guide pour intervenant (e)s: s'adapter aux réalités des hommes*. La table de concertation l'Outaouais au masculin, 19 novembre 2012, Gatineau, Canada. Récupéré de [http://www.donnetoinechance.org/Guide\\_pour\\_intervenant\\_e\\_s\\_S\\_adapter\\_aux\\_r\\_alit\\_s\\_des\\_hommes.pdf](http://www.donnetoinechance.org/Guide_pour_intervenant_e_s_S_adapter_aux_r_alit_s_des_hommes.pdf)
- Bernard, François-Olivier. (2010). *Prises de conscience liées à la socialisation de genre d'intervenants masculins auprès d'hommes aux comportements violents*. (Mémoire de maîtrise). Université Laval.
- Bernier, Yannick. (2005). *Perspective psychosociale du vécu des hommes ayant été agressés sexuellement au cours de leur enfance ou de leur adolescence*. (Mémoire de maîtrise). Université de Sherbrooke. Récupéré de <http://criphase.org/>.
- Blais, Martin et Isabelle Bédard. (2010). Pères et fils: masculinités, société et transmission. *Dialogue*, 3 (189), 141-150.
- Bogo, Marion. (2006). *Social work practice: concepts, processes, and interviewing*. New York: Columbia University Press.
- Bourque, Denis. (2009, juillet). *Transformation du réseau public de services sociaux et impacts sur les pratiques des intervenants sociaux au Québec. Communication dans le cadre du colloque européen (CEFUTS) Le travail social à l'épreuve du management et des impératifs gestionnaires*. Actes du colloque, Toulouse, France, 2-3 juillet 2009. Récupéré de <http://www4.uqo.ca/croc/Fichiers/cahiers/0907Final.pdf>
- Brodeur, Normand et Ginette Berteau. (2007). *La réflexion éthique : une dimension essentielle de la pratique en travail social*. [Manuscrit non publié].
- Brooks, Gary. R. (1998). *A new psychotherapy for traditional men*. San Francisco: Jossey-Bass.
- Bureau, Jules. (1999). Les troubles de l'identité sexuelle. [Chapitre de livre]. Dans Habimana, E., Éthier, L., Petot, D. et Tousignant, M. (dir), *Psychopathologies de l'enfant et de l'adolescent. Approche intégrative*. (p. 231-252). Québec: Gaétan Morin.
- Butler, Judith. (1990) *Gender trouble: Feminism and the subversion of identity*. Londres: Routledge.

- Campbell, Julie. (2001). *Être femme et intervenir auprès d'hommes*. Documents de référence de la Semaine provinciale de prévention du suicide de l'AQS «Prévenir le suicide au masculin», 2001. Récupéré de <http://www.barreau.qc.ca/pdf/congres/2001/13-campbell.pdf>
- Cheng, Cliff. (1999). Marginalizes masculinities and hegemonic masculinity: an introduction. *Journal of men's studies*, 7 (3), 295-315.
- Courtenay, Will. H. (2000). Constructions of masculinities and their influence on well-being: a theory on gender and health. *Social Sciences & Medicine*, 50, 1385-1401.
- Crête, Jean. (2008) L'éthique en recherche sociale. [Chapitre de livre]. Dans Gauthier, B. (dir.), *Recherche sociale: De la problématique à la collecte de données*. (p. 287-307). Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Cyr, Mireille et Mylène Payer. (2011). Les interventions curatives auprès des adultes ayant été victimes d'agression sexuelle pendant leur enfance. [Chapitre de livre]. Dans Hébert, M., Cyr, M., et Tourigny, M. (dir.), *L'agression sexuelle envers les enfants*. (Tome I, p. 303-332). Québec: Presses de l'Université du Québec.
- De Beauvoir, Simone. (1949). *Le deuxième sexe. Les faits et les mythes*. Paris: Gallimard.
- Denzin, Norman et Yvonna Lincoln. (2000). *Handbook of qualitative research*. Thousand Oaks: Sage.
- Deslauriers, Jean-Martin. (2009). Réflexion sur la place des hommes et des pères dans les services sociaux et de santé: entrevue avec Gilles Rondeau. *Reflets : revue d'intervention sociale et communautaire*, 15 (1), 20-35. Récupéré de <http://id.erudit.org/iderudit/029585ar>
- Deslauriers, Jean-Martin, Gilles Tremblay, Sacha Genest Dufault, Daniel Blanchette et Jean-Yves Desgagnés. (dir.), (2010). *Regards sur les hommes et les masculinités. Comprendre et intervenir*. Montréal: Les Presses de l'Université Laval.
- Do, Kim Lien. (2003). *L'exploration du dialogue de Bohm comme approche d'apprentissage: une recherche collaborative*. (Thèse de doctorat). Université Laval. Récupéré de <http://theses.ulaval.ca/archimede/fichiers/20640/20640.html>
- Dorais, Michel. (1997). *Ça arrive aussi aux garçons. L'abus sexuel au masculin*. Montréal: VLB éditeur.
- Dorval, Denise, Irène Durand-Foupart, Serge Lacroix, Martine Lanctôt, France Leboeuf, Danielle Lemay, Louise Maillette, Hedi Mizouni, et Pauline Lacroix-

- Lecompte. (1978). Collectif: Le mouvement des femmes au Québec. *Politique d'aujourd'hui*, 7 (8), 165-178.
- Dulac, Germain. (1999). *Intervenir auprès de clientèles masculines. Théories et pratiques québécoises*. Montréal: AIDRH. Récupéré de <http://www.santecom.qc.ca/Bibliothequevirtuelle/santecom/35567000030509.pdf>
- Dulac, Germain. (2001). *Aider les hommes... aussi*. Montréal: VLB.
- Dulac, Germain et Johanne Groulx (1999). *Intervenir auprès des clientèles masculines. Théories et pratiques québécoise*. Montréal: Centre d'études appliquées sur la famille, École de service social, Université McGill.
- Dumont, Micheline, Michèle Jean, Marie Lavigne et Jennifer Stoddart. (1992). *L'histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*. Montréal : Le jour éditeur, collection idéelles.
- Fischer, Donald G. et Wendy L. McDonald. (1998). Characteristics of intrafamilial and extrafamilial child sexual abuse. *Child abuse & neglect*, 22 (9), 915-929.
- Friedman, Robert M. (1994). Psychodynamic group therapy for male survivors of sexual abuse. *Group*, 18, 225-234.
- Genest Dufault, Sacha et Gilles Tremblay. (2010). Cinq paradigmes compréhensifs des hommes et des masculinités: proposition d'une classification originale. [Chapitre de livre]. Dans Deslauriers, J.M., Tremblay, G., Genest Dufault, S., Blanchette, D., Desgagnés, J.Y. (dir.), *Regards sur les hommes et les masculinités. Comprendre et intervenir*. (p. 61-90). Québec: Les Presses de l'Université Laval.
- Glaserfeld, ErnstV. (2004). L'approche constructiviste. Vers une théorie des représentations. [Chapitre de livre]. Dans Jonnaert, P. et Masciotra, D. (dir.), *Constructivisme. Choix contemporains. Hommage à Ernst Glaserfeld*. (p. 213-224). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Godbout, Natacha, Stéphane Sabourin et Yvan Lussier. (2007). La relation entre l'abus sexuel subi durant l'enfance et la satisfaction conjugale chez l'homme. *Canadian journal of behaviour science*, 39 (1), 46-59.
- Goffman, Erving et Claude Zaidman. (2002). *L'arrangement des sexes*. Paris: La dispute: ADREF.
- Harper, Elizabeth et Henri Dorvil. (2013). *Le travail social, Théories, méthodologies et pratiques*. Boisbriand: Les Presses de l'Université du Québec.

- Hébert, Martine. (2011). Les profils et l'évaluation des enfants victimes d'agression sexuelle. [Chapitre de livre]. Dans Hébert, M., Cyr, M., et Tourigny, M. (dir.), *L'agression sexuelle envers les enfants*. (Tome I, p. 149-204). Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Hershkowitz, Irit, Omer Lanes et Michael E. Lamb. (2007). Exploring the disclosure of child sexual abuse with alleged victims and their parents. *Child abuse & neglect*, 31, 111-123.
- Holmes, William C. et Gail B. Slap. (1998). Definition, prevalence, correlates, sequelae and management. *Journal of the American medical association*, 280 (21), 1855-1862.
- Karsz, Saül. (1998). L'éthique, le retour (du refoulé?). *Actualités sociales hebdomadaires*, 2089, 21-22.
- Karsz, Saül. (2004). *Pourquoi le travail social? Définitions, figures, clinique*. Paris : Dunod.
- Lajeunesse, Simon Louis, Janie Houle, Gilles Rondeau, Sébastien Bilodeau, Raymond Villeneuve et François Camus. (2013). *Les hommes de la région de Montréal: Analyse de l'adéquation entre leurs besoins psychosociaux et les services qui leur sont offerts*. Regroupement des organismes pour hommes de l'île de Montréal, Montréal, 73p.
- Lamoureux, Henri. (2004) *Éthique, travail social et action communautaire*. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.
- Lindsay, Jocelyn et Sacha Genest Dufault. (dir.). (2007, mai). *Les réalités masculines: comprendre et intervenir*. Actes du colloque, Trois-Rivières, Canada, 8 mai 2007. Récupéré de [http://www.criviff.ulaval.ca/masculinites\\_societe/upload/actes\\_acfas\\_2007\\_06112009\\_132157.pdf](http://www.criviff.ulaval.ca/masculinites_societe/upload/actes_acfas_2007_06112009_132157.pdf)
- Maniglio, Roberto. (2009). The impact of child sexual abuse on health: A systematic review of reviews. *Clinical psychology review*, 29, 647-657.
- Masciotra, Domenico. (2004). Être, penser et agir en situation d'adversité. Perspective d'une théorie du connaître ou de l'énaction. [Chapitre de livre]. Dans Jonnaert, P. et Masciotra, D. (dir.), *Constructivisme. Choix contemporains. Hommage à Ernst Glasersfeld*. (p. 255-287). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Mathews, Frederick. (1996). *Le garçon invisible : nouveau regard sur la victimologie au masculin : enfants et adolescents*. Montréal : Santé Canada, Ministère des travaux publics et services gouvernementaux Canada.

- MELS (2014). *Société, condition féminine, agressions sexuelles*. Récupéré de <http://www.mels.gouv.qc.ca/dossiers-thematiques/condition-feminine/agressions-sexuelles/>
- Ministère de la santé. (2006). *Abus sexuels à l'égard des enfants*. [Brochure]. Canada : Centre national d'information sur la violence dans la famille du Gouvernement du Canada.
- Ministère de la sécurité publique. (2013). *Direction de la prévention et de l'organisation policière: infractions sexuelles au Québec, faits saillants 2012*. Récupéré de [http://www.securitepublique.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/statistiques/agressions\\_sexuelles/2012/agressions\\_sexuelles\\_2012.pdf](http://www.securitepublique.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/statistiques/agressions_sexuelles/2012/agressions_sexuelles_2012.pdf)
- Mischel, Walter. (1970). Sex-typing and socialization. [Chapitre de livre]. Dans Mussen, P-H. (Ed.), *Carmichael's manual of child psychology*. (2e éd., p. 3-72). New-York : Wiley.
- Mongeau, Suzanne, Pierre Asselin et Linda Roy. (2013). L'intervention clinique avec les familles et les proches en travail social: pour une prise en compte de la complexité prise deux. [Chapitre de livre]. Dans: Harper, E et Dorvil, H. (dir.), *Le travail social: théories, méthodologies et pratiques* (p. 191-221). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Nantel, Yves et Éric Gascon. (2002). Les difficultés masculines et l'intervention sociale: une question de liens? *Intervention*, 116, 103-111. Récupéré de [http://www.serviceaideconjoint.org/documents-publications/400\\_24\\_01\\_question\\_de\\_liens.pdf](http://www.serviceaideconjoint.org/documents-publications/400_24_01_question_de_liens.pdf)
- Pelchat, Yolande, Romaine Malenfant, Nancy Côté et Julie Bradette. (2004). *La pratique de l'intervention sociale et psychosociale en CLSC. Identités et légitimités professionnelles en transformation*. (Rapport de recherche). Récupéré de <http://www.csssvc.qc.ca/telechargement.php?id=110>
- Pereda, Noemi, Georgina Guilera, Maria Forns et Juana Gomez-Benito. (2009). The prevalence of child sexual abuse in community and student samples: a meta-analysis. *Clinical Psychology Review*, 29 (4), 328-338.
- Piaget, Jean. (1937). *La construction du réel chez l'enfant*. Paris: Delachaux et Niestlé.
- Pieretti, Timothy A. (1996). A cognitive developmental approach to counseling men. *Journal of mental health counseling*, 18 (3), 216-227.
- Quivy, Raymond et Luc Van Campenhoudt. (2006). *Manuel de recherche en sciences sociales* (3<sup>e</sup> éd.). Paris: Dunod.

- Roberge, Michel et Marik Danvoeye. (2010). *Santé mentale des Montréalais. Portrait des indicateurs du tableau de bord stratégique 2004-2005 à 2006-2007*. Agence de la santé et des services sociaux de Montréal.
- Rondeau, Gilles. (dir). (2004). *Les hommes: s'ouvrir à leurs réalités et répondre à leurs besoins*. Rapport du Comité de travail en matière de prévention et d'aide aux hommes. Québec: Ministère de la Santé et des Services sociaux.
- Roy, Bernard, Martin Charland et Gilles Tremblay. (2009). Récit d'un homme en détresse : trajectoire labyrinthique d'un homme en quête d'aide. *Aporia*, 1 (1), 41-51.
- Roy, Philippe. (2008). *La négociation des normes masculines par les hommes en crise suicidaire*. (Mémoire de maîtrise). Université du Québec à Montréal. Récupéré d'*Archipel*, l'archive de publications électroniques de l'UQAM <http://www.archipel.uqam.ca/1194/>
- Schütz, Alfred. (1963) *Concept and theory formation in the social sciences. Philosophy of the social sciences*. New-York: Random house.
- Serbin, Lisa A. et Carol H. Sprafkin. (1987). A developmental approach: sexuality from infancy to adolescent. [Chapitre de livre]. Dans Geer, J.H. et O'Donohue, W.T. (dir.), *Theories of human sexuality* (p. 169-182). New York: Plenum Press.
- Sevène, Arnaud. (2004). Conséquences sexologiques de la pédophilie et de l'inceste sur l'homme-victime. *Sexologies*, XIII (48), 37-39.
- Shay, Joseph J. (1996). Okay, I'm here, but I'm not talking! Psychotherapy with the reluctant male. *Psychotherapy*, 33 (3), 503-513.
- St-Jean, Benoît. (2005). Les hommes abusés sexuellement dans leur enfance: une réalité! *Bulletin «Porte Ouverte» de l'Association des services de réhabilitation sociale du Québec XVII* (1), 10-11.
- Tardif, Monique, Mylène Fernet, Karène Proulx-Boucher et Geneviève Parent. (2005). Des hommes ayant été victimes d'agressions sexuelles pendant l'enfance: la qualification affective du lien agresseur-victime. [Chapitre de livre]. Dans M. Tardif (dir.), *L'agression sexuelle: coopérer au-delà des frontières, CIFAS 2005* (p. 401-433). Montréal: Cifas-Institut Philippe-Pinel.
- Tenenbaum, Harriet R. et Campbell Leaper. (2002). Are parents' gender schemas related to their children's gender-related cognitions? A meta-analysis. *Developmental Psychology*, 38 (4), 615-630.
- Tourigny, Marc et Karine Baril. (2011). Les agressions sexuelles durant l'enfance. Ampleur et facteurs de risque. [Chapitre de livre]. Dans Hébert, M., Cyr, M., et

- Tourigny, M. (dir.), *L'agression sexuelle envers les enfants*. (Tome I, p. 7-50). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Tourigny, Marc, Marie-Laure Guillot et Pauline Morissette. (2005). Efficacité d'une intervention de groupe auprès d'hommes agressés sexuellement dans leur enfance. *Revue canadienne des sciences du comportement*, 37 (2), 97-109.
- Tremblay, Gilles et Pierre L'Heureux. (2005). Psychosocial intervention with men. *International journal of men's health*, 4 (1), 55-72.
- Tremblay, Gilles et Pierre L'Heureux. (2010). Des outils efficaces pour mieux intervenir auprès des hommes plus traditionnels. [Chapitre de livre]. Dans Deslauriers, J.M., Tremblay, G., Genest Dufault, S., Blanchette, D. et Desgagnés, J.Y. (dir.), *Regard sur les hommes et les masculinités. Comprendre et intervenir* (p. 125-151). Montréal: Les Presses de l'Université Laval.
- Valente, Sharon M. (1992). Ritual abuse. *Journal of child and adolescent psychiatric mental health nursing*, 5 (2), 37-41.
- Valente, Sharon M. (2005). Sexual abuse of boys. *Journal of child and adolescent psychiatric mental health nursing*, 18 (1), 10-16.
- Villeneuve-Cyr, Mylène (2012). *Analyse comparative des caractéristiques de l'agression sexuelle et des symptômes chez l'enfant victime selon le sexe*. (Mémoire de maîtrise). Université du Québec à Montréal. Récupéré d'Archipel, l'archive de publications électroniques de l'UQAM <http://www.archipel.uqam.ca/4869/>
- Whitehead, Stephen M. et Frank J. Barret. (2001). *Masculinities Reader*. Cambridge: Polity Press.
- Wolfe, Vicky V. (2007). Child sexual abuse. [Chapitre de livre]. Dans E.J. Mash, & R.A. Barkley (dir.), *Assessment of childhood disorders* (4e éd., p. 685-748). New York: Guilford Press.